

**RECUEIL  
D'ARTICLES**



# **LES RÉPONSES COOPÉRATIVES ET MUTUALISTES AUX DÉFIS ET ENJEUX DES RÉGIONS DU QUÉBEC**

*Tournée des forums régionaux 2012*

**Ensemble**  
Presse coopérative et indépendante [www.journalensemble.coop](http://www.journalensemble.coop)

Conseil  
québécois  
de la **coopération**  
et de la **mutualité**



# Les réponses coopératives et mutualistes aux défis et enjeux des régions du Québec – Tournée des forums régionaux 2012

## Conseil québécois de la coopération et de la mutualité

5955, rue Saint-Laurent, bureau 204

Lévis (Québec) G6V 3P5

Téléphone : (418) 835-1644

Site internet : [www.coopquebec.coop](http://www.coopquebec.coop)

## Journal *Ensemble*, Coopérative de journalisme indépendant

86, Deuxième rang Est

Trois-Pistoles (Québec) G0L 4K0

Téléphone : (418) 860-1609

Site Internet : [www.journalensemble.coop](http://www.journalensemble.coop)

## Équipe de coordination :

Marie-Joëlle Brassard et Marie-Paule Robichaud, CQCM

Nicolas Falcimaigne et Christine Gilliet, Journal *Ensemble*

## Révision :

Christine Gilliet

Frédérique Doucet

## Montage :

Marie-Paule Robichaud

## Graphisme :

Julie Delisle

ISBN 978-2-920395-50-3

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2012

Les textes présentés dans ce recueil sont la responsabilité des auteurs.



Cette création est mise à disposition selon le Contrat Attribution  
-Non commercial-Partager 2.5 Canada disponible en ligne :

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ce recueil a été réalisé avec l'appui financier du Ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire.

**Les réponses  
coopératives et mutualistes aux  
défis et enjeux  
des régions du Québec**

**Tournée de forums régionaux 2012**



## Avant-propos

---

Par ce volume, nous voulons saisir, à travers les témoignages recueillis, comment les coopératives répondent aux enjeux qui touchent toute la société. Les témoignages entendus des leaders coopératifs, élus municipaux, représentants du monde communautaire, des syndicats, voire aussi des conférenciers invités, lors des forums coopératifs régionaux, permettent de prendre une photo actualisée des meilleures pratiques en lien avec les défis qui nous occupent. C'est en se montrant dans leurs plus beaux habits que les leaders ont témoigné de leurs initiatives ou de la démarche les ayant conduits à bâtir une réponse coopérative. Il vaut le coup de les montrer à tout le Québec.

Le mouvement coopératif et mutualiste québécois s'est doté d'un Plan d'ensemble 2009-2014. C'est par la lunette de ses enjeux que nous avons abordé les propos et les contenus des panélistes et des acteurs coopératifs régionaux. Les contenus sont déclinés en quatre sections qui sont les suivantes : 1. l'enjeu des changements démographiques, 2. l'enjeu du développement durable et des ressources naturelles, 3. l'enjeu de l'occupation du territoire et 4. l'enjeu de l'identité coopérative et mutualiste et de la cohésion du mouvement.

Avant de poser le contexte ayant conduit aux forums régionaux, ajoutons un mot sur les leaders de coopératives qui se sont racontés lors des forums régionaux, ceux pour qui leur initiative est un projet de société. Leur projet coopératif est à l'image de la représentation que s'en font les membres, tout en étant un peu plus. Le leader endosse la responsabilité de porter et de transporter le projet collectif pour le pousser plus loin. La confiance qu'il inspire aux membres lui vient de son intérêt et de son dévouement total face à ceux qui veulent un monde meilleur. Merci à ces leaders qui ont transmis beaucoup de leur énergie.

## Mise en contexte

En 2010, les 22 et 23 septembre, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) organisait, en collaboration avec des chercheurs membres d'un partenariat de recherche sur le développement des territoires et la coopération, la Conférence internationale intitulée « *Quel projet de société pour demain? Coopératives, mutuelles et territoires : enjeux, défis et alternatives* ». Par celle-ci, on visait à cerner de plus près ce que peut être la contribution des coopératives aux enjeux mondiaux à partir de différents points de vue, en priorisant les valeurs de solidarité, d'équité et de démocratie.

La question se posait ainsi : comment renouveler la société québécoise dans un contexte de crise globale, alimentaire, financière, économique et énergétique? Dans un contexte ouvert à la recherche d'alternatives, il était essentiel de tisser des liens solides pour enrichir un nouveau projet collectif. Nous tendions donc la main aux représentants de plusieurs organisations de divers domaines d'actions et aux chercheurs universitaires pour enrichir les échanges de leurs réflexions, de leurs expertises et de leurs expériences. Finalement, plus de 550 personnes y prirent part, avec la participation d'une cinquantaine de conférenciers issus de 15 pays, représentant le mouvement coopératif et mutualiste, mais aussi le monde syndical, municipal, communautaire, environnemental, etc. L'évènement fut une rare occasion de partage sur les réalités observées par des invités en provenance d'Europe, d'Amérique latine et d'Afrique de l'Ouest, auxquels s'ajoutaient des délégations de l'international, notamment de France, d'Italie, du Sénégal et du Pérou. Les propos tenus reflétaient alors la convergence des constats relatifs au modèle de société à réinventer.

C'est dans la foulée de cette réflexion collective qu'une levée des régions était sur la planche à dessin au Québec, la forme proposée étant la tenue des Forums coopératifs dans les régions du Québec. C'est avec l'appui et le leadership des Coopératives de développement régional (CDR) que les évènements prirent forme. L'idée maîtresse consistait à assurer un rayonnement des coopératives auprès des acteurs de tous les groupes de la société,

dans chaque région. Comme les enjeux mondiaux prennent pied dans les réalités vécues, nous voulions illustrer les réponses et les contributions coopératives et mutualistes aux enjeux et défis de chaque région. Il fallait donc mobiliser un noyau de leaders régionaux, issus de domaines et de secteurs d'intervention différents.

Pour mieux situer l'étendue des réflexions, huit enjeux découlant des échanges tenus lors du colloque international furent documentés et proposés aux organisateurs. Ce sont les suivants :

1. L'urgence écologique
2. La démocratisation de l'économie
3. Le renouvellement de l'État social
4. Le développement solidaire des communautés
5. Les alliances avec d'autres mouvements sociaux
6. L'identité coopérative forte et ouverte
7. Les réseaux d'entreprises coopératives comme mouvement social
8. La solidarité internationale

Le premier Forum coopératif régional se tenait le 1<sup>er</sup> novembre 2011, suivi de seize événements régionaux qui ont mobilisé, ensemble, plus de 2 000 participants de différents domaines d'intervention. Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité copublie ici, avec le journal *Ensemble*, les contenus qui s'en dégagent. Ils s'en font, très humblement, les porte-paroles.



Marie-Joëlle Brassard,  
Directrice de la recherche et du développement  
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité



# La coopération se questionne, la presse indépendante répond

---

En septembre 2010, une équipe de bénévoles s'est réunie pour produire un bulletin quotidien qui rendrait compte en temps réel des discussions de la Conférence internationale des coopératives, qui se tenait à Lévis sous le thème « *Quel projet de société pour demain?* »

Un besoin important du monde coopératif a été au cœur des discussions de la conférence : « *sortir du cercle des convaincus* », rejoindre le grand public. Pour qu'un projet de société voit le jour, il faut qu'il s'impose dans tous les secteurs. Il faut qu'une information de qualité atteigne les citoyen-ne-s.

Nous avons relevé le défi de publier 600 exemplaires dès la deuxième journée de la conférence, et la troisième, puis une édition de clôture en format électronique. L'enthousiasme des lecteurs et des lectrices était tangible, tout comme celui des journalistes.

Claude Béland, président du Mouvement Desjardins de 1987 à 2000, a fait savoir aux journalistes qu'un journal *Ensemble !* avait déjà existé entre les années 1940 et 1980, publié par le Conseil de la coopération, et qu'il avait toujours cru nécessaire de faire renaître un journal qui permette la circulation de l'information dans le mouvement coopératif et entre celui-ci et le grand public.

Nous avons décidé de poursuivre l'expérience en mettant sur pied un véritable journal dédié aux coopératives, tout en renouvelant le modèle de l'entreprise de presse sous forme coopérative. M. Béland est devenu coprésident d'honneur du projet, aux côtés de Raymond Corriveau, président du Conseil de presse du Québec entre 2004 et 2009.

Coop de producteurs fondée en février 2011, la Coopérative de journalisme indépendant appartient aux journalistes. Son réseau de correspondant-e-s publie le journal *Ensemble* dans toutes les

régions du Québec. Une information de qualité sur les coopératives, l'économie sociale, la citoyenneté et la démocratie. Bref, sur tous les enjeux importants qui touchent les communautés du Québec.

Sans attendre que le ciment de nos fondations ait vraiment pris, l'Année internationale des coopératives est arrivée, avec son cortège d'événements, de campagnes et de forums régionaux. Nous avons couvert une très grande partie de ces événements, tout en mettant sur pied un réseau de correspondant-e-s dans les régions, afin de porter à l'attention du grand public les témoignages et discussions qui y ont eu lieu. Pour la première fois depuis longtemps, tous les intervenants socioéconomiques se rencontraient pour examiner l'apport des coopératives au développement de leur communauté.



**Des membres de l'équipe du journal Ensemble se sont rencontrés lors d'un 5 à 7 convivial à Alma pour préparer l'édition de septembre 2012, qui porte sur les régions Saguenay-Lac-Saint-Jean/Nord-du-Québec.**

Photo: Café du clocher

En préparant le premier rapport annuel de la coopérative, en juillet dernier, nous avons constaté que le journal compte maintenant plus d'une centaine de correspondant-e-s basés dans plusieurs régions du Québec. Parmi eux, 63 journalistes ont déjà produit l'un ou l'autre des quelque 300 articles, reportages vidéo, dessins de presse et autres contenus publiés.

Nous comptons alors 33 membres en règle, dont les sept fondateurs et fondatrices. La coopérative a pu compter sur un investissement de 50 000 \$ en travail fait par les journalistes, soit près de 50 % du volume d'affaires cumulé, dont plus de 20 000 \$ en bénévolat et près de 30 000 \$ souscrits en parts sociales et privilégiées.

Un grand virage a été pris cet été, avec la création d'un comité de rédaction et le début de la rémunération des piges. Nous avons confié le mandat d'assurer la direction générale à ...une coopérative! En effet, pour assumer les tâches variées allant de la représentation publicitaire à la comptabilité, trois personnes se sont associées et fondent une coopérative de travail qui offrira également des services administratifs à d'autres groupes.

Au moment de mettre cet ouvrage sous presse, ce sont 181 300 exemplaires qui ont été diffusés dans plusieurs régions du Québec, de Montréal à Chibougamau en passant par Ville-Marie et Beauceville. Plus de 40 000 visites de l'édition en ligne ([www.journalensemble.coop](http://www.journalensemble.coop)) démontrent l'intérêt porté à ce vaste mouvement qui prend forme. Nous avons permis à de nombreux citoyens l'accès à l'information sur les coopératives, véritable vague de fond qui déferle dans les régions.

Le journal *Ensemble* se déploie maintenant sur plusieurs plateformes complémentaires. L'édition en ligne est alimentée par de nouveaux articles exclusifs plusieurs fois par semaine. Dans l'édition mensuelle (papier ou électronique), transmise à un nombre croissant d'abonné-e-s partout au Québec, un dossier central est consacré à une région par mois. La version papier est distribuée gratuitement au grand public dans les coopératives de cette région.

Nous sommes fiers de nous associer au Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) pour la coédition de cet ouvrage intercoopératif. En sélectionnant moins d'un dixième de nos articles déjà parus, nous avons constitué un recueil qui permet de rendre compte non seulement des activités de l'Année internationale des coopératives, mais surtout de nombreuses initiatives coopératives qui n'ont pas attendu de se faire dicter leur existence par le calendrier. Ce fourmillement qui démange le Québec à son insu, le voilà illustré par de nombreux exemples inspirants.

Si certains articles présentent des portraits et des exemples, d'autres soulèvent des enjeux de société qui touchent ou qui dépassent les coopératives, mais qui toujours interpellent leur force tranquille face aux défis de notre temps.

Au nom de la Coopérative de journalisme indépendant, je vous invite à soutenir ce mouvement de renouveau par l'information en vous abonnant et en abonnant votre coopérative.

Bonne lecture !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicolas Falcimaigne', with a long horizontal stroke extending to the right.

Nicolas Falcimaigne, président  
Coopérative de journalisme indépendant

Comité de rédaction : Frédérique Doucet, Nicolas Falcimaigne,  
Christine Gilliet, Charles Laviolette, Alexandre Sheldon et Simon Van Vliet.

Direction Générale : Marc-Olivier Toupin,  
pour le comité provisoire de la Coopérative en solution de gestion collective

# Table des matières

Avant-propos .....	i
La coopération se questionne, la presse indépendante répond .....	v
Enjeu des changements démographiques .....	1
Pour les jeunes, coopérer, c'est plus qu'entreprendre .....	2
Portrait des coopératives lanaudoises.....	5
Équité pour les fondateurs.....	7
Ensemble pour la construction éthique .....	10
Des groupes autogérés pour prendre en charge sa santé .....	13
La coopération loge à Sainte-Thècle .....	16
Protéger le patrimoine entrepreneurial et la dignité.....	19
Enjeu du développement durable et des ressources naturelles .....	23
Le virage vert à la portée du citoyen .....	24
La coopérative au cœur du développement durable solidaire de l'Estrie .....	27
De la ruralité à la modernité .....	32
Le mouvement coopératif a marqué l'histoire de la Gaspésie.....	36
Une coopérative comme pilier du développement économique ...	39
Citadelle, le géant coopératif du sirop d'érable.....	42
Boisaco et Sacré-Cœur, unis pour la relance .....	44
Sortir du bois .....	48
Cap Jaseux : pour des aventures grandeur nature .....	51
Les coopératives développent les bioénergies.....	54

Enjeu de l'occupation du territoire .....	57
Replanter les racines .....	58
Services de proximité et circuits courts .....	61
L'information locale et régionale qui vient des citoyens .....	65
Les citoyens en ondes depuis 5 ans .....	68
Guyenne contre Goliath .....	71
Les coopératives au service de l'occupation du territoire? .....	74
Collaboration spéciale. ....	76
Le tissu d'une région .....	77
Une Coopérative de santé en plein essor .....	80
La vague de fond coop à Montréal .....	84
Enjeu de l'identité coopérative et mutualiste et de la cohésion du mouvement .....	89
Vers l'Année des coopératives .....	90
« <i>Il faut créer un mouvement</i> » .....	96
Montérégie : une année internationale des coopératives axée sur l'engagement .....	102
S'unir pour exercer un poids politique .....	105
« <i>Réalisons plus ensemble</i> », en Abitibi-Ouest.....	109
« <i>Un vol légalisé des générations passées</i> » .....	112
Les élus municipaux appuient la coopération.....	115
Briser le mur du silence .....	118
Répondre à la crise par la démocratie .....	123

# Enjeu des changements démographiques

*Enjeu provincial*

*Mise en contexte*

Par Marie-Joëlle Brassard

Comment les coopératives réussiront-elles à intéresser les jeunes à la coopération, sachant la pénurie d'emplois annoncée au Québec? Les jeunes seront-ils au rendez-vous pour occuper une place sur les conseils d'administration et s'engager dans le modèle d'affaires coopératif avec ses spécificités? Oui, les jeunes abondent aux valeurs coopératives et mutualistes de solidarité. Oui, ils sont désireux de construire un milieu de vie fondé sur la démocratie et l'égalité. Pour eux, la coopération est un projet de société en autant qu'on fasse connaître le modèle.

L'enjeu des changements démographiques soulève aussi la question des reprises d'entreprises. Une génération d'entrepreneurs est sur le point de se retirer, sans qu'une relève puisse assurer la continuité. On prépare cette relève en travaillant auprès des jeunes et auprès des travailleurs. Dans les coopératives aussi la relève peut s'avérer un défi d'équité intergénérationnelle. Par ailleurs, la force du mouvement coopératif est fort utile à notre société lorsqu'il s'agit de protéger nos entreprises face aux acquisitions étrangères.

Dans la foulée des changements démographiques, les coopératives font face à de nouveaux besoins associés au vieillissement de la population. Les communautés reprennent ou développent ainsi des services de proximité dans le secteur de la santé et de l'habitation. L'impact de ces initiatives est double. D'abord, les communautés s'enrichissent collectivement de services essentiels à leur vitalité et à leur avenir. Ensuite, elles créent les conditions d'accueil qui permettent à la fois d'attirer des jeunes familles et aux aînés de demeurer dans leur milieu.

# Pour les jeunes, coopérer, c'est plus qu'entreprendre

---

Région de la Capitale-Nationale

Enjeu

Par Nicolas Falcimaigne

Le Forum coopératif de la Capitale-Nationale, tenu le 31 mai dernier à l'Université Laval, a fait la part belle à la question de la relève coopérative. Enjeu crucial au moment où le projet de société coopératif se présente de plus en plus comme une alternative aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux, la relève a non seulement fait l'objet de l'annonce d'une chaire universitaire, mais elle a aussi marqué les échanges de cette journée.

Plusieurs panélistes et participants ont fait remarquer la forte proportion de jeunes coopérateurs et coopératrices en ce jeudi ensoleillé. C'est d'ailleurs le premier commentaire de Francine Ferland, présidente de la CDR Québec-Appalaches et présidente de la Fédération des CDR du Québec, interrogée en marge de l'événement.

*« Ce qu'ils nous disent, c'est qu'ils adhèrent aux valeurs coopératives, constate-t-elle. À partir de ce moment-là, comment est-ce qu'on peut répondre à leurs attentes, comment peut-on les mobiliser autour d'un projet coopératif, par exemple? Quand tu as mis sur pied une coopérative ou œuvré dans un milieu coopératif, c'est là que tu comprends et que tu vis les valeurs coopératives ».*

## **Le renouveau coopératif**

Plusieurs jeunes présents sont d'ailleurs des entrepreneurs, engagés socialement qui ont un important vécu sur le terrain. Myriam Michaud, coordonnatrice adjointe à la Coopérative des cafés étudiants de l'Université Laval, travaille également à la mise sur pied d'un projet d'entreprise dans son domaine d'études. *« Pendant l'Année internationale des coopératives, on montre beaucoup comment le modèle coopératif est pertinent, intéressant, fécond, rentable, ancré dans son milieu. »* Cependant, ajoute la jeune femme, *« il reste beaucoup de travail à faire, beaucoup*

*de concertation, du travail à faire pour adapter le modèle coopératif au renouveau coopératif qui se passe ».*

Tout en soulignant l'importance de donner des moyens aux entrepreneurs coopératifs, aux coopératives et à leurs membres, Mme Michaud souhaite que ce soit dans le respect de la réalité de chaque coop. « Un des mots d'ordre, ce devrait être l'adaptabilité des solutions », conclut-elle.

*« Du côté des jeunes, ce que j'ai senti vraiment, c'est que coopérer ça dépasse le seul fait d'entreprendre »,* résume Hélène Simard, présidente-directrice générale du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), lors de son traditionnel retour sur les discussions du forum, présenté en clôture. Pour illustrer ce constat, elle cite un intervenant qui a dit : *« J'avais mon projet de société, je voulais vivre un projet avec mon milieu. On porte des valeurs et c'est avec ces valeurs-là qu'on a entrepris de faire du changement. »*



Tout en soulignant l'importance de donner des moyens aux entrepreneurs coopératifs, aux coopératives et à leurs membres, Myriam Michaud, coordonnatrice adjointe à la Coopérative des cafés étudiants de l'Université Laval, souhaite que ce soit dans le respect de la réalité de chaque coop. « Un des mots d'ordre, ce devrait être l'adaptabilité des solutions. »

Photo: Nicolas Falcimaigne

## Les enjeux de la région

Cette forte participation des jeunes a teinté les questions soulevées par les participants aux ateliers du forum. Poursuivant le portrait de la journée, Hélène Simard salue une évolution dans l'approche des partenaires socioéconomiques de la région. « *Les enjeux du milieu sont identifiés dans toute leur complexité* », explique-t-elle, citant le développement des communautés, le souci d'optimiser et de répartir l'activité économique et l'emploi, la lutte à la pauvreté par la prévention, la culture comme pôle de développement et l'importance de bâtir des milieux de vie soucieux de l'environnement.

Au fil des ateliers, Mme Simard a retenu l'importance de faire connaître et reconnaître le modèle coopératif. Y sont étroitement liés les enjeux de développer un sentiment de fierté, de favoriser l'implication des membres et des communautés, et de faciliter le travail en concertation et en partenariat.

Sur la question de la reconnaissance de l'investissement personnel soulevée par Bruno Blais<sup>1</sup>, Mme Simard souligne que c'est un débat important dans le milieu coopératif, et qu'il est difficile de trouver les bons mécanismes. « *Il y a beaucoup de pays dans le monde où les lois coopératives ne prévoient pas nécessairement de réserve impartageable. C'est souvent les milieux où les coopératives sont les plus fragiles et où elles ont le moins de pérennité.* »

Enfin, Mme Simard a relevé une inquiétude exprimée dans un atelier face à la reproduction des approches entrepreneuriales trop conventionnelles. « *On veut entreprendre autrement, mais on n'ose pas gérer autrement* », avait fait remarquer un participant.

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié dans l'édition mensuelle de juin 2012, dans le dossier *Québec-Appalaches, coop du berceau à l'université*.

---

<sup>1</sup> À lire en page 7, l'article *Équité pour les fondateurs*

# Portrait des coopératives lanaudoises

---

Région de Lanaudière

Portrait

Par Frédéric Plante

Sur les 17 régions administratives du Québec, la région de Lanaudière se positionne au 12<sup>e</sup> rang en nombre de coopératives non financières, selon les données statistiques de 2007 fournies par la direction des coopératives du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Cela représente 3 % des 2 645 coopératives non financières actives au Québec : un nombre proportionnel à la taille de sa région de même qu'aux ressources allouées pour son développement coopératif.

Les coopératives lanaudoises évoluent dans des secteurs très variés, mais ce sont les secteurs de l'habitation, le milieu scolaire, l'agriculture, le service aux entreprises et le secteur manufacturier où l'on retrouve les plus fortes concentrations de coopératives.

Dans Lanaudière, la Coopérative de développement régional est un acteur reconnu du développement coopératif. Depuis les cinq dernières années, l'organisme a participé au démarrage de 20 coopératives créant, par le fait même, 84 nouveaux emplois et assurant le maintien de 165 emplois existants.

## Des coopératives en réponse aux enjeux de la région

Parmi les coopératives démarrées ces dernières années, un nouveau modèle s'est développé : la coopérative de solidarité en milieu scolaire, initiée par une école, des élèves, des parents et des partenaires du milieu (CJE, CLD et CDR). Ces coopératives offrent bien plus que des fournitures scolaires. Elles sont multi-activités et développent des programmes d'activités parascolaires ainsi que des services d'accompagnement à la réussite scolaire. On vise ainsi à créer un milieu scolaire vivant, lequel favorise la persévérance et le raccrochage scolaire. Deux

coopératives du genre sont en activité présentement, soit la Coop de solidarité Animation Jeunesse de l'Amitié à l'École secondaire de l'Amitié de L'Assomption ainsi que la Coop de solidarité, d'animation et de services de L'Odyssee à l'École secondaire de L'Odyssee à La Plaine. Une troisième coopérative est en voie de naître à Mascouche à l'École secondaire du Coteau.

Du côté des PME lanaudoises, c'est le modèle de la coopérative de travailleurs actionnaire (CTA) qui vient répondre aux besoins de développement et de relève. Ces dernières années, trois PME de la région ont choisi la CTA afin d'impliquer leurs employés au développement de l'entreprise et d'en assurer ainsi la viabilité et la pérennité. En transférant une partie de la propriété de l'entreprise aux employés réunis en coopérative, les entreprises Vanico-Maronyx de Lachenaie, Dessert et Passion de Joliette et Conception Impact de Saint-Jacques ont formé un partenariat solide avec eux.

En agriculture, des producteurs agricoles misent sur le modèle coopératif des CUMA (coopérative d'utilisation de machinerie agricole) et CUMO (coopérative d'utilisation de main-d'œuvre) pour moderniser leurs équipements, réduire leur endettement et se donner du répit. En santé, des collectivités du nord de Lanaudière explorent l'idée d'implanter une coopérative de santé pour assurer une qualité de vie à leur communauté rurale et éviter la dévitalisation. Bref, le portrait coopératif représente autant de réponses durables aux besoins et aux enjeux de la collectivité.

---

Collaboration spéciale de la Coopérative de développement régional de Lanaudière.

## Équité pour les fondateurs

Région de la Capitale-Nationale

Enjeu

Par Valérie Pellerin

Un jeudi soir de juin à Québec. L'air du printemps est doux, le soleil perce les nuages, je file sur mon vélo rencontrer Bruno Blais, l'un des pionniers fondateurs et aujourd'hui directeur général de la microbrasserie La Barberie, une coopérative de travail implantée à Québec depuis 1995.

La terrasse tout en verdure est tellement bondée de monde qu'il n'y a plus de places disponibles pour s'asseoir. Bruno Blais est à l'entrée de celle-ci, debout, dégustant une bière. Nous commençons l'entrevue, ou plutôt la conversation, en revenant sur l'un des questionnements soulevé par Bruno lors du dernier Forum coopératif tenu à Québec : *« Qu'est-ce qui est le plus avantageux actuellement? Donner du temps, du bénévolat, risquer de l'argent pour fonder une coopérative de travail, ou attendre qu'elle soit fondée, fonctionnelle et y adhérer? »* Poser la question c'est bien sûr y répondre. En 1995, lorsque Bruno Blais, Mario Alain et Todd Picard ont fondé La Barberie, ils ont investi beaucoup de temps, d'énergie et d'argent pour que ce projet d'entreprise collective voie le jour. Il ajoute que *« ceux qui s'impliquent aujourd'hui ont exactement les mêmes avantages que ceux qui ont démarré le projet, ils sont copropriétaires d'une entreprise qui leur appartient, qui appartient à tout le monde »*.

Force est d'admettre que cet aspect d'une coopérative de travail n'est pas très séducteur pour quelqu'un qui songe à démarrer une entreprise. De plus, avec le fonctionnement actuel des entreprises collectives, le fondateur qui devient directeur général perd du même coup son pouvoir décisionnel puisqu'il n'a plus le droit de vote lors des assemblées de la coopérative qu'il a lui-même fondée. Bruno Blais lance l'idée qu'il pourrait y avoir des

« *supermembres* » pour préserver les droits décisionnels des fondateurs d'une entreprise collective.

« *On nous demande de partir des projets, d'investir de l'argent et après, quand ça fonctionne, de partager la richesse. C'est une optique importante pour moi, le partage de la richesse, mais si on veut encourager les jeunes entrepreneurs à démarrer une coopérative de travail, il faut leur fournir des ressources, leur faciliter les choses et c'est difficile au niveau du financement.* »

« *Il faut démarginaliser ce mouvement-là, poursuit-il, il existe 3 300 coopératives de travail, mais c'est stagnant, ça n'augmente pas. Actuellement, les gens vont systématiquement vers l'entreprise privée* ». Selon lui, un modèle de coopérative de travail, « *revampé, amélioré, est une solution entre les écarts toujours grandissants entre les plus riches et les plus pauvres* ». S'il reconnaît la légitimité de l'entreprise privée, il précise que « *seule la parité, l'équilibre entre l'entreprise collective et l'entreprise privée arrivera à donner un sens au terme "développement économique"* ».



« *Qu'est-ce qui est le plus avantageux actuellement? Donner du temps, du bénévolat, risquer de l'argent pour fonder une coopérative de travail, ou attendre qu'elle soit fondée, fonctionnelle et y adhérer?* » a lancé Bruno Blais, fondateur de la coop brassicole La Barberie.

Photo: Nicolas Falcimaigne

## Sortir de la marginalité

Selon Bruno Blais, pour démarginaliser le mouvement coopératif, il faut commencer à l'interne. Actuellement, plusieurs coopératives de travail ne s'affichent pas en tant que tel, le public ne peut pas deviner qu'il s'agit d'une entreprise collective. Il affirme « *qu'il faut s'afficher, en être fier, il faut redonner la fierté aux coopérateurs. Si à l'interne on n'est pas convaincu, on ne pourra jamais convaincre les autres* ».

Pour intéresser les jeunes entrepreneurs à choisir la formule coopérative, il faut aussi miser sur l'éducation. Bruno Blais fait sa part en allant donner des conférences aux étudiants en administration de l'Université Laval. Jusqu'à maintenant, cependant, tout au long d'une formation de trois ans, les étudiants n'auront eu que les deux heures de conférence de M. Blais pour apprendre ce qu'est une entreprise collective. En ce sens, il voit dans l'annonce de la création d'une chaire en coopération, une bonne nouvelle pour le modèle coopératif : « *C'est déjà un bon départ qu'il y ait des gens qui s'y intéressent et qui vont faire en sorte de le promouvoir.* »

Bruno Blais soutient que « *les coopérateurs doivent se mobiliser; on dit que la force du nombre fait avancer une cause, il est temps qu'on y vienne* ».

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié dans l'édition mensuelle de juin 2012, dans le dossier *Québec-Appalaches, coop du berceau à l'université*.

## Ensemble pour la construction éthique

Région de la Capitale-Nationale

Exemple

Par Jean-Maxime Lemerise

Faire rimer passion, honnêteté, éthique, coopération et équité avec construction, c'est possible? C'est ce que s'emploie à démontrer depuis plus de 25 ans la Coopérative de travail Les Constructions Ensemble et Paul-Yvon Blanchette, le seul fondateur toujours actif, actuellement secrétaire-trésorier. Planificateur de chantier de l'entreprise, ou *foreman* selon le jargon du métier, M. Blanchette s'assure que les trois équipes de charpentiers-menuisiers aient du travail pour remplir leurs journées, que les contrats soient bien répartis et que le calendrier respecte les échéances. Étonnante rencontre du journal *Ensemble* avec les bâtisseurs du même nom.

Ce qui attire l'attention sur cette coopérative, c'est autant sa longévité d'un quart de siècle que le milieu dans lequel elle évolue, la construction résidentielle. Dans le contexte où les médias, le rapport Duchesneau et la commission Charbonneau mettent en lumière l'élasticité de l'éthique dans ce secteur, comment une coopérative de cinq menuisiers-charpentiers tire-t-elle son épingle du jeu? Paul-Yvon Blanchette ne s'en cache pas, c'est un milieu propice aux fraudes : *« J'ai plusieurs offres de travail au noir reçues au fil des ans, que j'ai toutes déclinées. Aussi bien intentionné soit-il, l'être humain réfléchit toujours lorsque le crime est parfait. Pour nous, c'est le système coopératif qui nous a permis de se prémunir contre les tentations du milieu. »*

Le conseil d'administration se rencontre très régulièrement et prend toutes les décisions relatives aux opérations de l'entreprise, ce qui assure qu'aucune décision ne reste dans les mains d'un seul individu. *« Un petit groupe d'administrateurs-travailleurs de cinq à six personnes est beaucoup plus décisionnel qu'un large groupe qui se rencontre à intervalle mensuel »,* renchérit M. Blanchette.

## Expansion à l'horizon?

Malgré tous les bons résultats financiers, les administrateurs n'ont aucunement l'intention de laisser libre cours à l'expansion exponentielle de leur entreprise. Paul-Yvon Blanchette l'explique ainsi : *« Nous avons un très faible taux de roulement. Une fois que l'on goûte la recette coop, on ne change pas. Si on quitte, c'est pour des raisons de séparation, de perturbation personnelle ou à cause du virus de l'égoïsme. Ça prend environ deux à trois ans le temps de probation dans la coop, avant que l'on accepte un nouveau membre au conseil d'administration pour être certain qu'il reste pour les bonnes raisons. »*

La main d'œuvre qualifiée est rare, car les cartes de compétence en menuiserie-charpenterie nécessitent beaucoup de temps de compagnonnage et les décrets gouvernementaux en construction sont très stricts. La coopérative a mis toutes les chances de son côté pour garder ceux dont les valeurs suivent. *« Pour faire un parallèle avec le hockey, dans le cas d'une mise à pied, ça se parle le long des bandes lorsqu'il y en a un qui ne fait pas l'affaire. On lui donne ses parts et on le remercie, mais ça arrive rarement, on a plus de misère avec les sous-contractants »,* explique Paul-Yvon Blanchette.

Quand on lui demande ce qu'il pense de la situation actuelle du milieu de la construction, il croit qu'il y a beaucoup de ménage à faire. Avec un volume d'affaires d'un million de dollars par année, la coopérative est une très petite entreprise si on la compare aux gros joueurs du milieu de la construction.

*« Globalement, pour les petits joueurs, le gouvernement contrôle assez bien le travail au noir en obligeant les entreprises à afficher leurs numéros d'enregistrement de la Commission de la construction du Québec sur les véhicules par exemple. Les clients sont les yeux de la police, soutient le fondateur. Le gouvernement doit renforcer ses lois aux niveaux commercial et institutionnel, où beaucoup d'argent est en jeu. La collusion entre deux ou trois gros joueurs, l'octroi de contrats municipaux et des relations avec les partis politiques doivent vraiment être objets d'enquête. Je suis satisfait que la commissaire Charbonneau soit bien outillée légalement pour faire ses enquêtes, contrairement au commissaire Bastarache [dans le cas de la nomination des juges] qui lui, n'avait pas grand pouvoir. Comme ça, elle pourra creuser plus loin.*

*Le gouvernement a laissé traîner la situation trop longtemps, il faut rester vigilant. »*

Pour relever les défis des prochaines années, Les Constructions Ensemble peuvent compter sur une main d'œuvre jeune, compétente et engagée. Lorsque le moment sera venu de se retirer tranquillement du travail manuel, Paul-Yvon Blanchette aura de quoi être fier de la relève. Comment souhaite-il transférer ses connaissances accumulées au fil du temps? « *Je ne sais pas encore ce que l'avenir me réserve, mais j'aimerais bien enseigner les vertus du modèle coopératif à d'autres* », conclut ce bâtisseur de la coopération en construction au Québec.

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié dans l'édition mensuelle de juin 2012.



**Les cinq membres actuels des Constructions Ensemble: Paul-Yvon Blanchette, secrétaire-trésorier, Christel Eugène, vice-président, Pierre-Yves Rancourt, administrateur, Yohann Poitras, président et Benoît Paris, administrateur.**

Photo: Les Constructions Ensemble

## Des groupes autogérés pour prendre en charge sa santé

---

Région de Chaudière-Appalaches

Exemple

Par Christine Gilliet

Les groupes Hans Kai, très populaires au Japon depuis plus de 50 ans, ont fait leurs preuves en matière de prévention des maladies chroniques et du mieux-être de la population. La Coopérative de santé Robert-Cliche, pionnière au Québec, a développé avec succès ce modèle sur le territoire de sa MRC, à la suite d'une mission au pays du soleil levant effectuée en 2007 par sa directrice, Nancie Allaire, alors commissaire au développement du CLD Robert-Cliche. Motivation, engagement et autogestion des ateliers sont de mise pour les participants qui prennent ainsi en main leur santé avec le soutien d'un agent de prévention et de bénévoles. L'enjeu est de taille, car les maladies chroniques vont doubler d'ici 2020.

Depuis sa création en mai 2008, la Coopérative de solidarité de santé de la MRC Robert-Cliche a développé des services de proximité en médecine familiale. Cette structure avant-gardiste poursuit le double objectif de maintenir les services dans les communautés là où ils existent et de soutenir les médecins et les professionnels de la santé travaillant en milieu rural.

Avec huit médecins et deux points de services à Beauceville et Saint-Victor, les citoyens ont ainsi accès à des consultations avec et sans rendez-vous dans des plages horaires de jour et de soir, à des soins complémentaires tels que des prélèvements sanguins et des traitements à l'azote, et aux groupes Hans Kai.

## **L'audace et la réussite d'une jeune coop**

La coopérative totalise 5 000 membres dont les cotisations représentent 50 % des revenus annuels, les autres revenus provenant, entre autres, des locations des locaux et des soins complémentaires. Pour chaque membre, l'achat des parts sociales s'élève à 70 \$, la contribution de la première année à 30 \$ et la contribution annuelle volontaire suggérée à 86 \$ pour les années suivantes. La coopérative de santé bénéficie de l'appui de plusieurs partenaires : le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), les municipalités de la MRC, le Centre local de développement (CLD) Robert-Cliche, Desjardins, le Forum jeunesse Chaudière-Appalaches, le Centre de santé et des services sociaux de Beauce, ainsi que l'Agence de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches.

### **Sur la lancée, les groupes Hans Kai**

Forte de son succès, la coopérative a pris l'initiative au début de l'année 2010 de mettre en place des groupes de prévention et de promotion de la santé Hans Kai, inspirés du modèle japonais. Avec plus d'une quinzaine de groupes autogérés, elle a développé pour les familles de la Beauce une véritable plateforme de sensibilisation à la prévention des maladies chroniques et à la prise en charge de saines habitudes de vie.

*« Chaque atelier est développé selon les besoins d'un groupe de citoyens ou d'employés d'une entreprise, explique Michel Thisdel, agent de prévention, recherche et promotion de la santé à la coop. Les participants décident de la thématique : alimentation, bouger plus et mieux, gestion du stress, comment et quand consulter un médecin, et la prise en charge des maladies chroniques ». Ils fixent eux-mêmes les règles de fonctionnement de l'atelier et s'engagent pour un minimum de dix rencontres mensuelles, d'une durée de 90 minutes chacune. L'atelier est gratuit pour les membres et coûte 75 \$ aux non-membres.*

Chaque mois, 200 personnes se rencontrent et s'entraident dans ces ateliers interactifs, avec le soutien de 30 professionnels de la

santé. Elles se questionnent sur leurs habitudes de vie, s'informent, mesurent les indicateurs de leur santé (glycémie, tension artérielle, poids) et en suivent l'évolution. Dans l'esprit de cette dynamique où la motivation et l'engagement sont soutenus, elles sont amenées à effectuer des changements dans leur mode d'existence, pour vivre mieux et en meilleure santé. En tissant des liens à l'intérieur du groupe, certains participants poursuivent leurs efforts en commun hors de ce cadre pour pratiquer des activités physiques ou s'entraider.

### **Prévenir, un objectif prioritaire**

Au Japon, les groupes Hans Kai sont nés après la Deuxième Guerre mondiale, de manière spontanée et avec des bénévoles, pour répondre à des besoins de distribution alimentaire. Ils ont évolué pour devenir des coopératives de consommateurs, puis des unités de base des coopératives de santé en 1965. « *Ils sont cités en exemple par l'Organisation mondiale de la santé, qui prévoit d'ailleurs une augmentation de 57 % des maladies chroniques à l'échelle mondiale d'ici 2020* », souligne Michel Thisdel. Au Québec, ces maladies (cardiopathies, accidents vasculaires cérébraux, cancer, affections respiratoires, diabète...) suivront cette même courbe dans la prochaine décennie et sont déjà responsables de plus de 70 % des décès chaque année.

Parmi les 54 coopératives de santé au Québec, la coopérative de la MRC Robert-Cliche est le chef de file pour le développement des groupes Hans Kai. Elle travaille en collaboration avec des coops du Manitoba et de l'Acadie au Nouveau-Brunswick, qui implantent actuellement ce concept dans leurs communautés. Si le modèle s'avère particulièrement adapté au milieu rural, il pourrait être exportable dans les villes à l'échelle des quartiers et dans d'autres groupes de médecine familiale.

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié dans l'édition mensuelle de juin 2012.

# La coopération loge à Sainte-Thècle

---

Région de la Mauricie

Exemple

Par Charles Laviolette

Ville d'environ 2 500 habitants implantée sur le territoire rural de la MRC de Mékinac, Sainte-Thècle ne cherche plus le modèle de développement qui lui sied. Après avoir démarré une coopérative de solidarité en santé en 2003, la municipalité pourrait bientôt lancer un autre projet coopératif, en habitation cette fois.

C'est depuis 2005 que les citoyens de Sainte-Thècle travaillent à mettre sur les rails une coopérative de solidarité en habitation dans leur municipalité. La naissance d'une coopérative de santé a bien démontré la faisabilité de ce type de projet et son impact positif sur le milieu.

La situation de Sainte-Thècle n'est pas une exception dans le milieu rural québécois. Avec une population vieillissante, des mesures doivent être prises afin de permettre aux aînés de demeurer dans le milieu de vie qu'ils ont toujours connu, même s'ils ne sont plus en mesure d'être autonomes à la maison.

Selon le maire Alain Vallée, de plus en plus de résidents âgés de Sainte-Thècle quittaient la municipalité pour déménager dans des résidences se trouvant dans les centres urbains de la Mauricie. Leurs parents n'étant plus là, on craignait qu'ensuite les jeunes nés à Sainte-Thècle ne retournent pas habiter dans leur patelin d'origine. Beaucoup d'efforts ont été déployés pour trouver une solution, des consultations publiques ont été menées et la solution coopérative s'est imposée d'elle-même.

Alain Vallée fait remarquer que l'état des lieux est le suivant : « *Il n'est pas rentable pour un promoteur privé de construire et d'opérer une résidence pour personnes âgées dans une petite municipalité comme*

*Sainte-Thècle* ». En effet, pour répondre aux besoins du milieu, une quinzaine de logements serait suffisante. Il en faudrait beaucoup plus pour que l'entreprise soit rentable du point de vue d'un investisseur privé.

Plusieurs projets coopératifs de résidences pour personnes âgées ont vu le jour en Mauricie et le modèle semble fonctionner. Dans les dernières années, Saint-Stanislas et Lac-aux-Sables ont par exemple développé ce type d'initiative dans leur communauté.

### **Le meilleur modèle de développement régional**

Le projet de 2,7 millions de dollars pourrait voir le jour d'ici l'automne 2013. Quinze logements – onze 3 ½ et quatre 4 ½ – seront disponibles pour des retraités âgés de plus de 75 ans. Il devrait s'établir juste à côté de la coopérative de santé, personne ne contestera le potentiel de synergie entre deux services de ce type.

C'est une étroite collaboration entre plusieurs organismes du milieu qui a rendu l'aventure réalisable. La Caisse Desjardins de Sainte-Thècle-Saint-Adelphe, la municipalité, la Coopérative de développement régional et le groupe de ressources techniques des Habitations populaire du Québec sont tous impliqués à différents degrés. Un comité de citoyens a aussi été formé pour faire le suivi et vient tout juste de se doter d'un conseil d'administration provisoire.

Ce sont 80 000 dollars, provenant du Fonds de soutien aux territoires en difficulté qui viennent d'être débloqués pour, entre autres, financer l'embauche d'un agent de développement.

Si le maire Vallée estime réaliste d'espérer un appui gouvernemental couvrant 49 % des coûts du projet, il signale également qu'entre 20 et 25 % des investissements nécessaires devront provenir des citoyens. Ceux-ci seront appelés à contribuer par le biais d'une collecte.

Alain Vallée ne tourne pas autour du pot lorsqu'on lui demande d'exprimer son opinion à propos du modèle coopératif. Selon lui, ce dernier constitue « *le meilleur mode de développement pour nos régions* ». Rien de moins. Les avantages du modèle sont nombreux. La nature du projet le rend par exemple éligible à l'aide financière gouvernementale, ce qui facilite sa rentabilité. Aussi, étant donné que nous avons ici affaire à « des intérêts collectifs et non des intérêts privés, les gens sont plus ouverts ». « *Quand le gouvernement ne fait rien, ça ne sert à rien d'aller brailler, il faut se prendre en main* », conclue-t-il.

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié dans l'édition mensuelle de mars 2012.

## Protéger le patrimoine entrepreneurial et la dignité

Région du Saguenay—Lac-Saint-Jean

Enjeu

Par Cécile Hauchecorne

« *Les Américains nous ont déjà tout pris, notre bois, nos poissons, nos bleuets, pourrait-on au moins enterrer nos morts?* », s'exclame Renée Simard, directrice générale et thanatologue pour la Coopérative funéraire du Fjord. Au milieu des années 1990, Service Corporation Internationale - Réseau Dignité (SCI), décide de racheter massivement toutes les maisons funéraires privées du Québec, avec comme objectif d'obtenir un monopole et ainsi éliminer la concurrence à la source. Le géant américain fera l'acquisition de près de 45 % du marché québécois. Les enjeux économiques de ce marché sont considérables et David doit encore se battre contre Goliath.

Le marché québécois avait le profil idéal pour attirer une multinationale telle que SCI : vieillissement des propriétaires des maisons funéraires, la relève familiale qui ne suit pas, et enfin, l'augmentation constante des baby-boomers engendrant une hausse exceptionnelle des décès. « *C'est très bien orchestré puisque les entreprises rachetées par les Américains conservent leur nom d'origine ainsi que leurs employés. Seuls un petit logo en forme d'arbre ou l'inscription Dignité permettent de les identifier, mais très peu de gens savent que telle ou telle résidence appartient finalement à des intérêts étrangers* », nous explique Renée Simard.

C'est en 1987 que les coopératives funéraires du Québec décident de s'associer : la Fédération des coopératives funéraires voit le jour et entreprend dès 1995 une véritable croisade, avec à sa tête Alain Leclerc, distribuant aux médias tout un dossier sur cet état de fait catastrophique. Dans un domaine, où les consommateurs n'ont pas le choix de faire affaire avec une entreprise funéraire, l'enjeu est colossal. Et pour l'économie québécoise également, puisque dans plusieurs régions, on se retrouve à devoir utiliser

les services d'entreprises qui s'approvisionnent uniquement aux États-Unis.

Du gouvernement provincial à la Caisse d'économie solidaire Desjardins, tout est mis en œuvre pour contrer ce phénomène. Ainsi, en octobre 1996, lors du sommet socioéconomique sur l'avenir du Québec, la création d'un fonds de 15 millions de dollars est acceptée, permettant à la Fédération des coopératives funéraires du Québec d'avoir les moyens de se réappropriier le marché.

La mort d'un proche, qu'elle soit inattendue ou préparée, nous rend vulnérables et parfois même totalement désorientés. C'est l'approche humaine et respectueuse des Coopératives funéraires qui a décidé Renée Simard à accepter ce poste de directrice générale. *« Avec la Coopérative, lorsque l'on prépare un rituel par exemple, on le fait pour les gens, pour ceux qui restent et peu importe l'argent qu'ils mettront dans la cérémonie, ils auront droit à tous nos services. Un rituel n'est pas nécessairement religieux, il s'agit d'être à l'écoute de notre clientèle, et à partir du moment où cela se fait dans le respect et le bon goût, tout est possible. »*



**Renée Simard, directrice générale et thanatologue pour la Coopérative funéraire du Fjord.**

Photo : Cécile Hauchecorne

Après le déluge de 1996, les Américains sont devenus propriétaires de toutes les maisons funéraires de la région du Saguenay. C'est à cette époque qu'un groupe de douze citoyens s'est formé pour élaborer un projet de Coopérative funéraire à La Baie. En ouvrant ses portes en 1998, la Coop a permis aux tarifs funéraires de baisser de 2 500 \$, affirme Mme Simard. Les entreprises privées n'ont eu d'autre choix que de s'ajuster.

*« En tant que coopérative, nous n'avons pas d'actionnaires en arrière qui veulent toujours plus de bénéfices. On a un rôle de chien de garde en quelque sorte »,* déclare fièrement cette thanatologue passionnée par son métier. En tout, il y a quatre coopératives funéraires dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'on y fait beaucoup d'intercoopération. *« Tout le matériel dans ce domaine coûte très cher et c'est en s'associant que l'on peut offrir le meilleur service au meilleur coût, illustre Mme Simard. En tant que thanatologue, c'est moi qui fait toutes les thanatopraxies de La Baie, mais je n'ai pas de laboratoire, alors j'utilise le laboratoire de l'Alliance du royaume à Chicoutimi, ainsi que leur unité de crémation. En plus, avec la Fédération des coopératives du Québec, cela nous permet de nous regrouper pour nos achats, nos assurances, et encore là d'offrir de meilleurs prix ».*

La Fédération regroupe 23 des 30 coopératives funéraires québécoises. Dans ses 115 points de service, les véhicules, les urnes et tous les produits sont achetés au Québec. Si la lutte continue, le regroupement de ces coopératives a tout de même permis de ramener la part de marché des entreprises funéraires américaines au Québec à moins de 25 % en 2010.

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié dans l'édition mensuelle de septembre 2012.



# Enjeu du développement durable et des ressources naturelles

---

*Enjeu provincial*

*Mise en contexte*

Par Marie-Joëlle Brassard

Produire pour répondre aux besoins humains tout en préservant la pérennité de notre écosystème est une voie prioritaire que les coopératives et leurs réseaux se sont engagés à prendre. Socialement, le développement durable rejoint les valeurs vécues par les coopératrices et les coopérateurs à deux échelles. En premier lieu, au même chapitre que les coopératives, le développement durable préconise une production de richesse économique en respect de l'équité, tant entre les individus et entre les régions du monde. En second lieu, les coopératives intègrent au modèle d'affaires, la dimension sociale d'engagement et de participation démocratique. Toutefois, un pas reste à faire sur le plan environnemental et il suppose des remises en cause.

Pour introduire cette dimension environnementale, plusieurs réseaux et coopératives doivent modifier leur lunette d'approche et agir dans une logique qui tient compte de l'épuisement des ressources naturelles et de la nécessité de réinventer les façons de produire et de consommer. Il est aussi central de poser la question des impacts de nos modes de production, et ce, de la production à la consommation, voire même de la pertinence de produire certains biens. Choisir, de façon éclairée ce qu'il faut produire, évaluer les impacts de nos choix sur l'environnement et sur l'humain et nous diriger vers des modèles de développement appropriés. Cela suppose un contrôle par les populations sur leurs ressources.

Les citoyens, tant en milieu urbain que rural, sont les premiers gardiens de leur territoire. Ce sont eux qui vivent les effets d'un modèle de développement néfaste. Ce sont aussi ces citoyens qui connaissent le mieux les ressources dont ils disposent, que ce soient les ressources naturelles ou les capacités, les expertises et les potentiels que leur collectivité renferme pour expérimenter et innover.

# Le virage vert à la portée du citoyen

Région du Bas-Saint-Laurent

Enjeu

Par Jason Rivest

Le mouvement coopératif serait-il le mieux placé pour guider le Québec vers le développement durable? C'est ce thème qui a retenu l'attention au Forum coopératif du Bas-Saint-Laurent, tenu le vendredi 21 septembre 2012 à l'Hôtel Lévesque de Rivière-du-Loup. Les participants enthousiastes se sont penchés sur la question triple du développement social, économique et environnemental. Au moment où le nouveau gouvernement du Québec semble aborder un virage vert, les coopératives offrent-elles aux citoyens une façon de se l'approprier?

Pour Claude Ouellet, président de la Coopérative de développement régional (CDR) Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord, les coopératives sont le lieu privilégié d'engagement pour les citoyens qui veulent changer le monde. Les forums de ce genre, explique-t-il, *« permettent de constater à quel point la coopérative est enracinée dans notre milieu et que le développement local et régional passe beaucoup par les coopératives, et par leurs membres. Le Bas-Saint-Laurent a toujours été un endroit propice à l'éclosion de coopératives »*.

## Des études environnementales coopératives et indépendantes

D'un point de vue environnemental, c'est la gestion de nos ressources énergétiques qui semblent soulever le plus de préoccupations. Qu'il s'agisse de l'éolien, du biogaz ou des énergies fossiles, il a été répété que les décisions concernant ces ressources se faisaient trop souvent en fonction des retombées économiques à court terme, au détriment des conséquences environnementales à long terme.

Une idée ambitieuse a été évoquée : une coopérative qui offrirait une expertise environnementale, qui pourrait diriger les études de projets énergétiques sur le terrain de façon indépendante et crédible. La CDR a déjà jeté les bases d'un tel projet, sous le nom CoopERE.

*« Il y a des cerveaux au Bas-Saint-Laurent, rappelle Nathalie Lewis, directrice du département Sociétés, territoires, développement à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Il faudrait trouver un moyen de les mettre au service, pour la gestion des technologies de l'énergie. Ne plus être à la remorque des technologies vertes, mais plutôt être des précurseurs. On a la force vive des cerveaux, on est capable de capitaliser ça ».*

## **Développement social et complémentarité**

L'un des enjeux sociaux principaux évoqué concerne l'occupation du territoire. Les participants du forum ont partagé leur inquiétude face à un développement inégal, à deux vitesses, entre les zones urbaines, concentrées sur le littoral, et les zones rurales dans le haut-pays. Ils souhaiteraient voir les coopératives du Bas-Saint-Laurent s'allier pour arriver à une meilleure complémentarité entre les différents milieux.

Plusieurs obstacles ont été identifiés : l'exode rural, la difficulté de recrutement de nouveau personnel qualifié et le manque de capitaux. *« Tout ne doit pas reposer sur les initiatives de l'État, affirme Carol Saucier, professeur retraité de l'UQAR et ex-président de la CDR. On a une responsabilité collective pour favoriser un développement solidaire, et les coopératives et les mutuelles ont un rôle important à jouer à ce niveau-là. Entre autres choses, on a beaucoup parlé de l'éventualité de constituer un fonds de développement coopératif pour favoriser un développement endogène dans la région ».*

## **Mettre l'économique au service de l'humain**

Le développement économique de la région a été abordé avant tout dans son aspect humain, indique la directrice communication et marketing du Groupe Dynaco, Céline Boisvert, qui a animé la discussion portant sur ce thème. *« Un enjeu sur lequel il y a énormément d'éléments qui ont été soulevés, c'est la question de la relève des entreprises »,* résume-t-elle. C'est une question d'autant plus grave que le modèle coopératif est encore peu connu. *« Il y a une perception négative des coopératives. C'est un*

*modèle qui est souvent perçu [comme servant seulement à] se sortir de la misère, alors qu'au contraire, on a ici beaucoup d'entreprises coopératives qui sont des succès économiques. »*

Cet enjeu a par ailleurs été remarqué par des participants dans tous les ateliers, et considéré comme un obstacle majeur. Il fut suggéré par plusieurs personnes que l'une des priorités du mouvement coopératif bas-laurentien serait tout d'abord de se faire connaître, d'investir les médias sociaux et traditionnels, de rencontrer de jeunes entrepreneurs et d'offrir des formations à la gestion de coopérative.

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié le 4 octobre 2012 dans l'édition en ligne, à l'adresse <http://s.coop/forumbsl>.

# La coopérative au cœur du développement durable solidaire de l'Estrie

Région de l'Estrie

Portrait

Par Ernesto Molina

Réal Nolette, président de la Coopérative de développement régional (CDR) de l'Estrie, dans ses mots d'ouverture du Forum régional à Sherbrooke le 19 avril, affirmait que ce forum avait comme objectif de « *dégager les paramètres d'un nouveau projet de société pour le Québec* » ainsi que celui de « *trouver de nouvelles solutions de rechange au modèle économique actuel* ». Le tout dans la grande effervescence de 2012, Année internationale des coopératives et en lien avec l'action publique amorcée à partir de la Conférence internationale *Quel projet de société pour demain ?* organisée par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) en 2010. Les quelque 120 participants au forum ont été ainsi invités à contribuer « *au développement d'un discours commun sur un projet de société qui nous tient à cœur* ». Dans ce sens, Bernard Sévigny, maire de Sherbrooke, exprimait qu'« *au sein de notre économie qui est très concurrentielle, il est dans l'intérêt de tous d'encourager une forme d'entrepreneuriat qui génère une richesse locale. En plus, les coopératives sont des organisations démocratiques, basées sur la justice et l'équité, qui favorisent l'inclusion sociale et la participation citoyenne* ».

Le panel d'ouverture du forum a permis aux panelistes d'exprimer ce que signifiait le thème de l'année internationale « *Les coopératives, des entreprises pour un monde meilleur* ». Léopold Beaulieu, président-directeur de Fondation, affirmait que les coopératives recèlent un potentiel très riche qui conjugue efficacité, équité et intégrité mais à condition de mettre ensemble les dimensions environnementale, économique et sociale, soutenait que pour développer une économie durable il nous faut développer une autre vision axée sur la satisfaction des attentes des parties prenantes internes et externes. Cette nouvelle économie exige un financement « *sociétalement responsable* »

auquel peut répondre le secteur financier coopératif et de l'économie sociale.

Pour sa part, Serge Riendeau, président d'Agropur Coopérative, mentionnait que le modèle coopératif, lorsqu'il y avait dégagement d'excédents, retournait l'argent dans la communauté où les membres de la coopérative étaient présents parce que ce modèle « crée un partage de la richesse, au lieu de la concentrer, ce qui favorise l'économie et l'autonomie des communautés. Les coopératives sont des acteurs importants en matière de démocratisation de l'économie ». Mentionnons aussi les propos de Louis Favreau, de la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC), sur le modèle coopératif qui sensibilise davantage et surtout motive à trouver des solutions d'avenir, à agir autrement, à changer de modèle pour sortir de la crise et s'inscrire dans le développement durable tel que propose le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ). Il concluait que « la réinvention d'une économie au service de la société exige de prendre de front la crise écologique et de faire mouvement avec les autres mouvements sociaux ».

Ce panel a été suivi par quatre ateliers thématiques qui ont eu lieu simultanément. Le premier, abordant le développement durable et l'urgence écologique, mettait en évidence la très forte pression exercée sur l'environnement : les ressources naturelles utilisées pour satisfaire nos besoins s'épuisent et nos façons de produire et de consommer conduisent à un considérable gaspillage de ressources. Ainsi, la transformation écologique de l'économie est devenue un enjeu mondial qui rejoint nos régions. « La mobilisation autour du gaz de schiste dans la Vallée du Saint-Laurent et depuis peu en Estrie est un témoin de cette réalité » affirmait Louis Favreau ajoutant que nous sommes forcés de nous interroger sur notre production agricole industriellement intensive et donc polluante, sur l'exploitation non durable des forêts, sur nos transports individuels ou collectifs à base d'énergies fossiles, sur la manière de disposer de nos déchets industriels et domestiques.

Dans un autre atelier, les participants discutaient d'entrepreneuriat coopératif et des réponses aux besoins des membres et de la communauté. « *S'associer pour entreprendre autrement* », voilà qui définit bien l'esprit entrepreneurial des membres des coopératives. Des gens ayant des aspirations et des besoins économiques, sociaux ou culturels communs s'associent pour satisfaire ces besoins au moyen d'une entreprise qui est de propriété collective, gérée et dirigée démocratiquement. En plus de s'investir économiquement ils deviendront les consommateurs, les travailleurs, les producteurs des biens et des services. Ils ne seront jamais considérés uniquement comme des investisseurs même s'ils apportent du capital à la coopérative. Ce capital est d'ailleurs investi dans des initiatives économiques qui favorisent l'association des personnes plutôt que celle des capitaux. Les coopératives créent de la richesse comme toutes les autres activités économiques, mais sans être guidées par la maximisation du profit. Par la satisfaction des besoins des membres, elles contribuent au développement durable de leur communauté. Elles incitent et facilitent la mobilisation des ressources individuelles et collectives donnant lieu à des initiatives innovatrices, adaptées aux besoins et aux réalités du milieu. Ainsi, l'engagement des membres dans l'établissement de politiques et prise de décisions de leur coopérative permet que les activités économiques de cette dernière comblient les besoins pour lesquels elles ont été créées. Luc Martin, de la Fédération des Caisses Desjardins des Cantons-de-l'Est, affirmait que « *les coopératives refusent la séparation entre rentabilité économique et équité et renforcent la conviction qu'elles peuvent être économiquement viables et socialement utiles* ».

Le troisième atelier permettait aux participants d'échanger leurs idées sur les coopératives et la relève en entreprise. Bien souvent, les entrepreneurs actuels n'ont pas planifié leur relève et si la famille ne reprend pas l'entreprise, une solution viable et durable est la reprise par les employés et cadres par le biais d'une coopérative, qu'elle soit coopérative de travail (CT) ou coopérative de travailleurs actionnaire (CTA). « *La relève en entreprise par une coopérative est une alternative qui se doit d'être considérée comme l'un des moyens les plus prometteurs pour pallier au*

*manque de relève entrepreneuriale qui s'annonce »* affirmait Janvier Cliche. Sans être une solution systématiquement capable de rendre viable des entreprises au bord de la faillite, la relève en entreprise sous forme coopérative contribue activement au développement et à la revitalisation du milieu : *« un développement qui prend appui sur la mobilisation des acteurs locaux et sur une revitalisation fondée sur des emplois et des activités non délocalisables »*.

Le quatrième atelier abordait les entreprises coopératives et la démocratisation de l'économie. Les participants ont discuté de plusieurs modèles d'entreprise, chacun avec sa logique de développement, ses façons de produire, de générer des revenus ainsi que de les redistribuer. Il ressortait que les coopératives et les mutuelles proposent des objectifs et des façons de faire qui les différencient, qu'elles refusent par principe de choisir entre justice sociale et création de richesse mais aussi qu'elles doivent partager les espaces socio-économiques avec des entreprises publiques qui ont pour mission la satisfaction des besoins de toute la population ainsi qu'avec de petites et moyennes entreprises privées ayant des propriétaires bien enracinés dans leur collectivité et qui font fructifier leurs biens en favorisant une économie locale viable. Il faut éviter de confondre ces entreprises privées avec les entreprises capitalistes qui mettent l'accent sur le profit maximal des actionnaires, sur la maximisation de l'utilité individuelle toujours plus en termes financiers et qui mettent les ressources de l'État et de la société toute entière à leur seul service collectivisant ainsi les pertes encourues.

La présence plus soutenue et la création d'entreprises collectives (coopératives, mutuelles et associations à vocation économique) dans l'économie contribuent à la démocratisation de l'économie mais cette dernière signifie aussi le renforcement des entreprises sous contrôle démocratique au cœur du système économique ainsi que l'amélioration des conditions de participation des membres dans leur entreprise. La démocratisation de l'économie exige de sortir du fondamentalisme de marché qui cherche la croissance sans s'occuper de développement et qui laisse les grandes décisions de notre société dans les mains des intérêts

privés. Cette démocratisation signifie aussi empêcher autant la privatisation de biens communs que la réduction de l'État social.

Le constat majeur des discussions a été la nécessité pour les coopératives de s'unir autour de pistes d'actions communes et de faire mouvement avec d'autres acteurs de la société civile afin de proposer une vision pour le Québec d'un développement durable, des politiques publiques conséquentes et des projets pour les concrétiser dans les plus brefs délais. Selon Louis Favreau, pour y arriver, le mouvement coopératif devra faire plus que rédiger des mémoires dans le cadre de commissions gouvernementales, il faut « *faire mouvement* », faire front commun avec le mouvement communautaire, le mouvement syndical et le mouvement écologiste. Dans le même sens, Hélène Simard, présidente-directrice générale du CQCM a indiqué qu'au-delà des forums régionaux, le mouvement coopératif était appelé à s'afficher fièrement et à se faire connaître. Aussi, Hélène Simard mentionnait que plusieurs organisations, telles que des centrales syndicales, des chambres de commerce, des associations municipales et des organismes environnementaux étaient invitées à se déclarer en faveur des coopératives.

*Enfin, « les coopératives et les acteurs de l'économie sociale et solidaire ne peuvent changer le monde à eux seuls, mais avec d'autres, du local à l'international, ils peuvent faire la différence. Les réflexions amenées et les actions proposées par les panélistes et les participants au Forum vont dans le sens d'infléchir l'économie dans la perspective d'assumer davantage les enjeux d'un développement durable, c'est-à-dire d'un développement économique viable, socialement équitable et écologiquement durable »,* concluait Janvier Cliche.

---

Collaboration spéciale.

Ernesto Molina est conseiller à la recherche au CQCM et enseignant à l'École de travail social de l'Université de Sherbrooke.

### De la ruralité à la modernité

---

*Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean*

*Exemple*

Par Éric Tremblay, historien

Le gigantisme du mouvement coopératif est l'un des fleurons de l'histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Contrée importante de l'implantation de la grande industrie, la région est pourtant depuis un siècle un terreau fertile de la coopération. Cette contradiction s'explique en grande partie par l'immensité du territoire, l'abondance des travailleurs, ainsi que par l'uniformité de sa population. Rurale pendant longtemps, elle ne s'urbanise que progressivement.

Colonisée à partir de 1838, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est d'abord convoitée pour son énorme potentiel : riches terres agricoles, forêt luxuriante, bassin hydrographique prodigieux. Ancien royaume de la traite des fourrures, elle favorise l'établissement d'une population composée majoritairement d'une main-d'œuvre agricole abondante, qui travaille au champ l'été et dans les chantiers l'hiver.

Cette population est répartie sur un vaste territoire divisé en deux sous-régions : le Saguenay et le Lac-Saint-Jean. Une importance portion vit dans des villages ou à la campagne, même si la région compte quelques villes. Cette société tourne autour du clocher de l'église et de ses élites clérico-nationalistes. Représentant la tradition et la continuité, ce microcosme encourage une certaine solidarité et un partage des valeurs nécessaires à l'émergence du mouvement coopératif.

#### **Les débuts de la coopération au Saguenay–Lac-Saint-Jean (1908-1930)**

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, l'industrialisation et l'urbanisation progressent à grands pas au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Comme

dans la plupart des pays occidentaux, l'on passe d'un capitalisme de concurrence à un capitalisme de monopole. Ce contexte oblige l'élite locale à contrer la puissance du capitalisme par la création de coopératives, espérant ainsi sauvegarder le pouvoir dans les localités.

Pour ce faire, l'on met sur pied à Chicoutimi, la Caisse des petites économies (1908) et un premier comptoir de la Caisse populaire (1911). Puis nous assistons, à Saint-Félix-d'Otis, à la naissance d'une coopérative agricole (1912). Les producteurs de fromage tentent également de s'organiser à la même époque, mais sans grand résultat.

Au début des années 1920, une législation actualisée et la mise sur pied de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) vont permettre une forte progression du coopératisme agricole. Entre temps, de nouvelles caisses populaires s'installent progressivement sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, encourageant ainsi l'économie locale et la mise en commun du capital et des ressources.

### **De la Crise à la guerre (1930-1945)**

Les « années folles » se terminent abruptement un certain jeudi d'octobre 1929 avec l'effondrement des valeurs boursières. Le monde vit alors une de ses plus importantes crises économiques avec un ralentissement de la production, une chute des prix, des faillites, du chômage, etc.

À ce moment, une crise profonde secoue le capitalisme, et la coopération devient alors l'une des solutions. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est encore dans le domaine agricole, puis forestier que l'action coopérative s'organise. À la fin de la crise, le nombre des coopératives agricoles augmente non seulement dans le domaine de l'achat et de la vente, mais aussi dans celui de la transformation, de la consommation et de l'habitation.

À titre d'exemple, cela se traduit par la création de coopératives de consommation urbaine comme la Glaneuse de Jonquière, la Paroissiale d'Alma et la Progressive de Dolbeau, qui sont fondées en 1938, et la Capitale fondée à Chicoutimi en 1939. Du côté de l'industrie forestière, nous assistons à la mise sur pied des chantiers coopératifs de l'Anse-Saint-Jean en 1941, puis ceux de Rivière-Éternité et de La Doré, en 1944. Tandis que pour les coopératives d'habitation, il en existe quelques-unes dont celle du Foyer coopératif à Chicoutimi (1944).

### **De la fin de la guerre aux années 1960**

En 1945, la fin de la Seconde Guerre mondiale marque l'entrée de l'Amérique du Nord dans une grande phase de prospérité économique. Cette situation entame une nouvelle période dans l'histoire des coopératives. Les secteurs matures des finances et de l'agriculture, ainsi que le domaine de la consommation, passent par une phase de consolidation et même d'exploration de nouvelles avenues.



**Les installations des Abattoirs du Saguenay, maintenant Nutrinor, à Saint-Bruno au Lac-Saint-Jean, vers 1950.**

Photo: Collection de l'auteur

Pour les autres secteurs, plus particulièrement du côté des coopératives forestières, la situation est difficile et plusieurs tentatives de regroupement en fédération se soldent par un échec. Contrairement à ce qui s'est produit pendant la période précédente, les coopératives ne se développent pas dans de nouveaux secteurs d'activités.

### **Des années 1960 à la fin du 20<sup>e</sup> siècle**

Dans les années 1960, un regain économique dans presque tous les secteurs, ainsi qu'un rôle plus vaste et plus actif de l'État, profitent au mouvement coopératif en général. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, cette conjoncture permet la naissance des caisses d'entraide économique. Devenue une fédération provinciale en 1978, ce réseau sera l'une des nombreuses victimes de la crise économique des années 1980.

À partir des années 1980, le monde est caractérisé par l'incertitude économique et sociale. Toujours en développement, le mouvement coopératif s'adapte depuis les années 1970, il ne se contente plus d'évoluer dans le domaine économique, mais est de plus en plus préoccupé par l'amélioration des conditions sociales dans lesquelles évolue la population régionale. Actuellement, le mouvement coopératif est en mutation, et on le retrouve maintenant dans de nouvelles sphères d'activités comme, entre autres, le recyclage, les loisirs, le service aux entreprises, le développement international.

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié dans l'édition mensuelle de septembre 2012, dans le dossier *Forum coopératif du Saguenay–Lac-Saint-Jean*.

## Le mouvement coopératif a marqué l'histoire de la Gaspésie

Région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Portrait

Par Jean-Guy Mazerolle

Il a été un moyen, pour ses habitants, d'une prise en main collective de plusieurs leviers économiques. D'abord dans le domaine des pêches, les coopératives ont été un moyen de contrer le monopole qu'exerçaient les grandes compagnies telles Robin et Leboutillier sur les pêcheurs. Les deux premières coopératives de pêcheurs ont été fondées à Cap-des-Rosiers et à l'Échouerie. Elles ont permis aux pêcheurs d'obtenir un prix plus avantageux pour leurs poissons, tout en leur permettant d'acheter l'essence à meilleur prix. En 1925, les coopératives de pêcheurs regroupaient plus du tiers des pêcheurs de la Gaspésie.

Dans le domaine forestier, l'avènement des coopératives forestières, dont la première a vu le jour à Grande-Vallée en 1938, a permis d'améliorer le sort des travailleurs qui étaient contraints de gagner leur vie dans des conditions très difficiles. Les coopératives ont constitué une réponse originale de la part des populations locales qui cherchaient à obtenir une plus grande part de la prospérité forestière.

Dans les années 1940, les premiers magasins coopératifs, sous la forme de magasins généraux, sont apparus. Ces premières coopératives évolueront par la suite afin de devenir des coopératives d'alimentation.

C'est aussi en Gaspésie, à Maria plus précisément, qu'on a vu naître la première Caisse populaire, après celle de Lévis. C'est à l'instigation des abbés Jacob Guité et Théodule Smith que Monsieur Alphonse Desjardins est venu lui-même à Maria afin de procéder à la fondation de la Caisse populaire de Maria, le 13 septembre 1908. Elle comptait alors 31 sociétaires et un capital de

355 dollars. Cent ans plus tard, la Caisse populaire de Maria comptait 3 350 membres et un actif de 57 millions de dollars.

Les coopératives comptent aujourd'hui pour une part importante dans le développement économique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. La région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est l'endroit au Québec où le système coopératif présente un taux de pénétration dans l'économie le plus important.

## **Aujourd'hui**

Les secteurs traditionnels, comme la foresterie et l'alimentation sont à maturité. Peu de coopératives sont nouvellement constituées dans ces domaines. L'essor des coopératives se fait davantage au sein d'autres secteurs très diversifiés et apparaît aussi comme une solution à la relève entrepreneuriale. Le Forum régional sur la coopération, tenu à Bonaventure le 19 septembre dernier, illustre cette diversification et démontre que la coopération peut être un vecteur de développement pour les communautés.

Pour l'occasion, les participants se sont prononcés sur trois thèmes : la relève entrepreneuriale, le développement dynamique et concerté du territoire, et les services de proximité. À travers ces trois thèmes, le but était de démontrer que la coopération est un moyen efficace pour une population de s'approprier certains leviers économiques afin de conserver et de développer des services et ainsi augmenter leur mieux-être collectif. Des discussions ont mis en évidence l'importance d'intensifier le lien d'usage entre le membre et sa coopérative. Plus fort sera ce lien d'usage, plus la coopérative s'enracinera dans son milieu et prendra la couleur de la population. Il y a eu également consensus sur le fait qu'il revient à chacune des localités, selon ses propres particularités, selon le niveau d'implication de sa population et la configuration du territoire, de trouver des solutions adaptées à son développement et au maintien de ses services.

## Masse critique

La question suivante est ensuite venue aux lèvres des participants : qui doit être l'initiateur d'un tel développement de proximité et d'une occupation dynamique du territoire? L'expérience démontre que ce ne peut être l'affaire d'une personne, d'un conseil municipal, ou d'un entrepreneur, bien que tous ces membres d'une communauté soient des parties prenantes d'un tel projet. Le besoin doit être issu de la localité et exprimé clairement par une masse critique de la population. Les leaders d'une localité peuvent cependant agir comme des catalyseurs, et mettre leurs compétences entrepreneuriales au service de la localité.

Le forum régional a fait découvrir aux participants de nouveaux axes de développement que permettent les coopératives. Les participants sont sortis des champs d'actions traditionnels, qui ont marqué l'histoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, pour ouvrir des axes de développement qui renforcent cette mouvance de la prise en main collective.

---

Collaboration spéciale de la Coopérative de développement régional de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine.

## Une coopérative comme pilier du développement économique

---

Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Exemple

Par Guillaume Roy

Ses 60 ans d'histoire et plus de 1 000 membres font de la Coopérative Nutrinor la troisième plus grosse coopérative non financière au Québec et la dixième plus grosse au Canada. Le journal *Ensemble* a réalisé une entrevue avec Yves Girard, directeur général de Nutrinor, pour dresser le portrait de cette coopérative qui fait partie des plus gros employeurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean aux côtés d'Alcan et de Produits forestiers Résolu.

Guillaume Roy, journal *Ensemble* : *Quelle est l'importance de Nutrinor dans la région?*

Yves Girard, Nutrinor : *Avec un chiffre d'affaires de 300 millions de dollars, des actifs de 80 millions de dollars et ses 400 employés, Nutrinor fait partie des plus gros employeurs de la région. Nous jouons donc un rôle économique très important. De plus, il est très rare qu'une si grosse entreprise soit à propriété régionale et nous en sommes très fiers.*

G.R. : *Quels sont les principaux secteurs d'activités de la coopérative?*

Y.G. : *Notre plus gros secteur d'activité demeure le secteur laitier, car nous transformons 25 millions de litres de lait par an. Nous détenons également 40 % des actions de la Boucherie charcuterie Perron à St-Prime.*

*Dans le secteur énergétique, nous détenons un réseau de stations-services qui opèrent sous la bannière Sonic ainsi que l'entreprise Propane MM qui distribue dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord et dans la région de Québec.*

*La coopérative est aussi propriétaire de trois quincailleries Coop Nutrinor. Elle offre également des services aux producteurs pour la production animale et végétale, et des services en agronomie.*

*Enfin la Coop commercialise l'eau de source Nutrinor puisée à Hébertville.*

*G.R. : Pourquoi une coopérative souhaite-t-elle investir dans une compagnie comme la Boucherie charcuterie Perron?*

*Y.G. : Nos membres produisent 26 000 porcs par an et nous cherchons constamment à faire une intégration verticale de la chaîne de valeur. Dans ce cas-ci, nous cherchons à nous impliquer dans la transformation et la vente au détail.*

*G.R. : Quelle place occupe le développement durable au sein de la coopérative?*

*Y.G. : Nous tentons de faire notre développement dans une optique de développement durable. Nous avons implanté une démarche en ce sens en 2011. Par exemple, nous avons amélioré notre réseau de transport pour être en mesure de recevoir plus de marchandises par train. De ce fait, nous avons évité l'émission de 221 tonnes de gaz à effet de serre qu'auraient émis les camions. Nous avons aussi réalisé un programme d'éco-efficacité à notre laiterie grâce des investissements de 600 000\$. Nous savons que c'est important pour la région et pour les générations futures.*

*G.R. : Quelle est l'importance de la coopération dans votre modèle d'affaires?*

*Y.G. : Nous voulons que l'on nous identifie comme un pilier de développement important pour le futur. Avec la perte de confiance à la bourse, la coopération a pris une connotation positive alors qu'elle était vue comme une entreprise pour les démunis dans le passé. Avec Nutrinor, nous prouvons qu'une coopérative peut être une entreprise économique forte tout en gardant en tête le développement social. L'humain est au centre de nos préoccupations.*

G.R. : *Quelles sont les parts de marchés de Nutrinor au Saguenay-Lac-Saint-Jean?*

Y.G. : *Dans le lait, nous détenons 70 % des parts de marché. Dans le propane, nous atteignons plus de 50 %. Du côté du pétrole, c'est beaucoup plus difficile à évaluer, mais disons que nous sommes le plus gros détaillant indépendant.*

G.R. : *Est-ce que la région a la capacité de s'autosuffire d'un point de vue agroalimentaire?*

Y.G. : *Dans le système économique dans lequel on vit, il serait utopique de penser que l'on va remplacer toutes les autres compagnies. Nous devons être réalistes et prendre notre place dans le marché existant. Nous mettons donc en marché des produits valorisant la chaîne de valeur régionale.*

G.R. : *Est-ce que Nutrinor souhaite prendre de l'expansion à l'extérieur de la région?*

Y.G. : *Pour croître, nous devons sortir de la région, car la population de la région ne croît pas. Nous faisons déjà la distribution de lait avec plusieurs laitiers de la région de Montréal et d'autres produits apparaîtront sur les tablettes.*

G.R. : *À quels produits faites-vous référence?*

Y.G. : *À court terme, nous lancerons un lait au chocolat en collaboration avec Laura Secord qui devrait être disponible au cours de l'hiver. Nous lançons également un lait sans lactose qui contiendra plus de calcium et de probiotiques, qui sera en marché vers la fin de l'automne. Finalement, nous avons réalisé un projet de coemballage à notre laiterie d'Alma où nous fabriquons maintenant le yogourt effervescent biologique Késhir de Liberté pour l'ensemble du marché canadien.*

---

Cet article du journal *Ensemble*, presse coopérative et indépendante, a été publié le 29 septembre 2012 dans l'édition en ligne, à l'adresse <http://s.coop/nutrinor>, dans le dossier *Forum coopératif du Saguenay-Lac-Saint-Jean*.

# Citadelle, le géant coopératif du sirop d'érable

Région du Centre-du-Québec

Exemple

Par Grégory Haelterman

Est-il possible d'être le plus grand producteur de sirop d'érable pur, d'atteindre une ampleur internationale et de générer plus de 75 millions de dollars de chiffre d'affaires annuel tout en portant attention à chacun de ses membres? Oui, car si Citadelle affiche des allures de géant entrepreneurial, c'est bien sous la bannière coopérative que l'entreprise fonctionne depuis 1925. Un succès marqué par le signe de l'innovation.

Exploitant près de 7 millions d'érables à travers le Canada, la coopérative de producteurs acéricoles exporte ses produits dans plus de 40 pays, tout en faisant travailler 200 employés et en regroupant plus de 2 000 membres. L'origine de Citadelle remonte à plus de 87 ans, lorsque plusieurs acériculteurs québécois se regroupent afin de lutter contre un marché exploitant les petits producteurs. Depuis, sa mission n'a guère changé, en privilégiant les relations équitables avec ses membres et clients, tout en favorisant la commercialisation internationale de ses produits.

*« Nous sommes leader dans l'industrie acéricole en raison de la qualité mais aussi de la diversification des produits que nous offrons »,* explique Jean-Marie Chouinard, directeur des affaires institutionnelles et secrétaire corporatif de la coopérative. *« On parle de près de 14 millions de livres de sirop d'érable écoulées annuellement, notamment grâce à la priorité que nous accordons à l'innovation. »* Les produits dérivés du sirop d'érable, du miel, les canneberges et même une gamme de soin corporels sont ainsi venus répondre aux besoins du marché.

## Une coopérative avant tout

Les chiffres importants affichés par Citadelle ne l'empêchent pas de demeurer avant tout un citoyen corporatif mettant en avant ses valeurs coopératives. L'entreprise entend ainsi soutenir en priorité les événements régionaux, provinciaux et internationaux directement reliés à ses secteurs d'activité, tout en s'impliquant socialement auprès d'organismes sans but lucratif, tels que le Club des petits déjeuners ou la Fondation SOCODEVI. Ses membres profitent également de nombreux services comme la vérification d'outillage professionnel, des assurances, des outils de communication, des formations ou une aide technique sur le terrain.

*« Ils se donnent des services collectivement financés par l'entreprise, mais le plus grand avantage reste que la coopérative appartient à ses membres, explique Jean-Marie Chouinard. Ils participent ainsi notamment aux bénéfices, comme ça a été le cas en 2011-2012 ». Une implication coopérative qui porte ses fruits, puisque Citadelle s'est vu attribuer de nombreux prix dont la reconnaissance historique, donnée en 2008 par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, commémorant ainsi l'importance historique nationale des produits de l'érable.*

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié le 4 octobre 2012 dans l'édition en ligne, à l'adresse <http://s.coop/y31u>.

# Boisaco et Sacré-Cœur, unis pour la relance

Région de la Côte-Nord

Exemple

Par Christine Gilliet

Quand l'exploitation forestière fait faillite pour une troisième fois en 1982, le village ne baisse pas les bras. Trente mois plus tard, est fondée Boisaco, une nouvelle structure impliquant les travailleurs et les gens de sa communauté. En regroupant toutes leurs forces, ces personnes deviennent des acteurs responsables de leur développement socioéconomique. Cette richesse, ils vont la répartir dans la communauté, la consolider et en diversifier les sources par la création, dans les environs, d'entreprises directement liées aux activités de Boisaco. Citée comme un modèle, la formule réussit encore, autant sur le plan économique que social et humain. C'est ça, la dynamique qui lie Boisaco et Sacré-Cœur, sur les rives du fjord du Saguenay, depuis 26 ans.



Trois organisations détiennent à parts égales les actions de Boisaco inc. Cofor regroupe les travailleurs en forêt, Unisaco ceux de l'usine qui scient, sèchent et rabotent le bois pour le transformer en bois d'œuvre, et Investra, une SPEQ de 400 actionnaires de la région.

Photo : Boisaco

Entre 1976 et 1982, trois entreprises d'exploitation et de sciage du bois font faillite successivement, dans un contexte économique de krach boursier, de très fortes hausses des taux d'intérêt et du prix du pétrole. À Sacré-Cœur, les gens refusent la misère, veulent rester dans leur coin de pays et créer leurs emplois durables. Alors, la communauté se mobilise, rachète l'exploitation et crée en 1985 Boisaco inc., composée de deux coopératives de travailleurs actionnaires, Cofor et Unisaco, et d'Investra, une Société de placement dans l'entreprise québécoise (SPEQ) qui réunit 400 actionnaires de la région. « *Les travailleurs sont devenus des actionnaires, gestionnaires coresponsables et solidaires* », raconte Guy Deschênes, fondateur et président jusqu'à 2006, « *tout un changement dans la culture et les mentalités* ». Le défi est audacieux et la formule, innovante dans les concepts et moyens mis en œuvre, une première au Québec.

Et 26 ans plus tard, ça continue : « *Avec un fort sentiment d'appartenance et de mobilisation, ils s'impliquent dans les deux coops, constate Steeve St-Gelais, président de Boisaco. Certains siégeant au conseil d'administration, ils perçoivent la gestion et la complexité des enjeux. Ils sont ouverts à faire des compromis pour les meilleures performances possibles* ».

## **La diversification économique**

Pour assurer leur indépendance à long terme, les acteurs de cette réussite créent cinq entreprises de deuxième et troisième transformations, dont Boisaco, les deux coopératives et Investra sont en partie actionnaires. Graniber (tranchage de granit) créée en 1995, Sacopan (fabrication de panneaux décoratifs) en 1998, Ripco (fabrication de litière équestre de luxe) en 2001, Bersaco (exploitation forestière et usine de sciage) en 2002 et Granulco (fabrication de granules de chauffage) en 2009 : environ 300 travailleurs y sont répartis.

Ainsi, le moteur de développement et de diversification socioéconomique est en marche à Sacré-Cœur, qui compte 2 024 habitants en 2006, et dans le secteur ouest du territoire de la MRC La Haute-Côte-Nord. « *Avec cette indépendance, les gens sont passés*

*du pessimisme à l'optimisme, en mode recherche de solutions, dans l'harmonie plutôt que la confrontation. La plus grande réussite est sur le plan humain et social »,* résume Guy Deschênes qui ne manquera pas de répéter ces mots à la conférence du Forum coopératif d'Alma du 27 septembre 2012.

## **Répartir la richesse et traverser la crise**

Aujourd'hui, les quelque 600 travailleurs de Boisaco réalisent un chiffre d'affaires de 60 millions de dollars. Sur les excédents, 18 % sont retournés aux coopératives Unisaco et Cofor, 27 % à ces deux coopératives et aux actionnaires d'Investra, et 55 % sont investis dans un fonds de développement. *« Avec ces ristournes, tout retourne dans le milieu, à un niveau très important dans la communauté »,* explique Steeve St-Gelais.



**Le consortium de coopératives Boisaco a traversé la crise financière de 2008, alors que plusieurs multinationales inscrites en bourse ont fermé des usines et mis à pied de nombreux travailleurs.**

Photo : Nicolas Falcimaigne

En 2007, Boisaco est consolidée par l'entrée d'un partenaire de capital de risque, le Mouvement Desjardins, qui détient 13 % des actions, tout en préservant les parts égales des deux coopératives et de la SPEQ. « *Ce qui lui permet de passer à travers la crise de l'industrie forestière, précise M. St-Gelais, nous en sommes à la septième année. Mais, depuis quelques mois, la demande pour le bois d'œuvre reprend* », constate-t-il.

Une étude sur Boisaco, menée par Sarah Toulouse, étudiante à la maîtrise en gestion et gouvernance des coopératives et des mutuelles à l'Université de Sherbrooke est publiée en 2011. On peut y lire : « *En définitive, chez Boisaco, gestion participative rime avec implication, prise en charge, sensibilisation aux enjeux de l'organisation et, surtout, confiance. [...] Une solidarité qui, en temps de crise comme c'est le cas à l'heure actuelle, se traduit non seulement par une mesure de gel des salaires adoptée il y a quatre ans, mais aussi par une politique de réduction des salaires (de 5 ou 10 %) lorsque le prix du pied mesure de planche atteint certaines valeurs seuils [...]* ».

Malgré tout, Boisaco se démarque de la compétition, fonctionne à plein régime et continue à rechercher des solutions innovantes pour l'avenir. Pour le mois d'octobre, elle attend sa certification FSC, qui atteste de sa bonne gestion de la forêt, tenant compte de l'environnement et des impacts sociaux. « *Avec le grand territoire qu'on exploite, on en a encore pour longtemps, estime Steeve St-Gelais, même si les volumes disponibles ont baissé et que des contraintes s'ajoutent, comme les aires protégées* ».

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié dans l'édition mensuelle de septembre 2012, dans le dossier *Forum coopératif du Saguenay-Lac-Saint-Jean*.

## Sortir du bois

Région de la Côte-Nord

Exemple

Par Christine Gilliet

La Côte-Nord recèle de trésors sauvages qui se trouvent rarement sur les étals ou dans les assiettes. Pourtant, la demande existe pour ces petits fruits et champignons, le marché est en expansion et des producteurs régionaux exploitent déjà ces ressources, bon an mal an. Mais, principal frein, la main-d'œuvre fait défaut et il faut faire face à la forte concurrence des autres régions du Québec. Pour développer ce secteur, la création d'une coopérative en Côte-Nord est en marche, pour partager la main-d'œuvre, transformer les bioressources et les mettre sur le marché. De quoi être fier de ce patrimoine naturel, car pour la population c'est aussi un enjeu.

### Petits fruits contre Plan Nord

Ce projet s'intègre bien aux conditions du marché des bioressources qui augmente annuellement de 6 %. Il répond à la demande de consommateurs avertis pour des produits de qualité, naturels, biologiques ou du terroir. En termes d'enjeux socioéconomiques, la Haute-Côte-Nord devra trouver des moyens pour retenir sa population, surtout les jeunes, et freiner le déclin démographique. Les perspectives d'emplois liés au Plan Nord risquent de favoriser la migration des travailleurs.

Quant aux nombreux travailleurs saisonniers, liés aux activités forestières et touristiques, leur précarité risque de s'accroître avec la suppression annoncée et progressive des projets pilotes de l'assurance-emploi. *« Il est donc important d'améliorer leur qualité de vie en leur offrant des emplois à l'année avec des salaires compétitifs. Développer le secteur des bioressources, c'est créer une économie de*

*proximité et soutenir le développement diversifié et durable* », explique Jacqueline Girard, analyste financière de la SADC Haute-Côte-Nord.

## **De la cueillette à la mise en marché**

Des bioressources, il y en a 600 espèces recensées dans les forêts de la Côte-Nord. Les promoteurs du projet ont ciblé 22 espèces à exploiter, des espèces abondantes et à fort potentiel sur le marché. Parmi elles, citons la camarine noire, le bleuets, les bolets, la chicoutai, la canneberge, le thé du Labrador, le champignon Matsutaké et le sapin baumier. Des fiches signalétiques réalisées pour chaque bioressource regroupent sa localisation GPS et ses quantités disponibles sur le territoire, ainsi que des techniques de conservation, de protection et de transformation.

La coopérative de solidarité sera basée en Haute-Côte-Nord avec des points de service en Côte-Nord. *« Le premier volet offrira un service de recrutement et de partage de la main d'œuvre saisonnière aux entreprises de la Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Sept-Rivières et Minganie. Les producteurs de bioressources pourront recourir à ce service autant que des entreprises d'autres secteurs, comme la forêt et la pêche »*, explique Nawel Hamidi, la chargée de projet. Le volet main-d'œuvre de la coopérative prévoit d'organiser le transport et l'hébergement de ses membres travailleurs pour les rendre mobiles et répondre aux pics de la saison de cueillette. Les cueilleurs recevront une formation pour reconnaître les bioressources et utiliser un GPS. La coopérative s'inspire du modèle des CUMO (coopérative d'utilisation de la main-d'œuvre). Pour être rentable, elle devra compter parmi ses membres producteurs un minimum de trente entreprises de la Côte-Nord pouvant souscrire un volume moyen de 800 heures de services par an.

Pour le deuxième volet, la coopérative vise la transformation des bioressources et l'offre aux entreprises de la Côte-Nord de services de commercialisation et de mise en marché de leurs produits. Ces derniers devront se tailler une place sur un marché déjà très concurrentiel. Les marchés ciblés sont ceux du tourisme

et de l'industrie bioalimentaire. Les touristes demandent à goûter à la diversité des produits régionaux chez les restaurateurs ou à les acheter sur place. Les bioressources offrent plusieurs options de transformation, de la conservation à la production de produits tels que confitures, extraits, marinades, alcools, cosmétiques et médicaments. « *Le volume récolté des bioressources est actuellement insuffisant pour assurer le développement de nouvelles entreprises de transformation* », commente Adrien Gagnon, analyste financier au CLD de la Haute-Côte-Nord.

## **Une valeur de patrimoine**

Ce projet est accompagné par la Coopérative de développement régional du Bas-Saint-Laurent /Côte-Nord. Il arrive à l'étape de son financement et du recrutement d'une ressource humaine chargée du démarrage et du fonctionnement de la coopérative. D'ici quelques mois, monsieur Jean pourrait cueillir les bleuets, madame Claire du thé du Labrador et Kevin ira rejoindre les plants de champignons en canot. Avec la mise en lien de la coopérative et des producteurs, ce travailleur saisonnier de l'industrie touristique, cette jeune retraitée et cet étudiant allongeront leur temps de travail annuel et amélioreront leur budget.

« *Ils pourront apprendre à connaître leurs bioressources, leurs forêts, et à les préserver. Avec la visibilité des produits sur les marchés, ils pourront être fiers d'avoir contribué à la cueillette* », ajoute Nawel Hamidi. Car l'objectif de la coopérative est aussi de connecter la population aux racines et aux richesses naturelles de la région, que les Nord-Côtiers gardent leurs terres et deviennent des ambassadeurs de leur patrimoine naturel.

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié dans l'édition en ligne le 15 mars 2012, à l'adresse <http://s.coop/baies>.

## Cap Jaseux : pour des aventures grandeur nature

Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Exemple

Christine Gilliet

Précurseur, ce parc d'aventures au Québec l'a été en créant des parcours aériens d'arbre en arbre et un hébergement de maisons dans la canopée au début des années 2000. Cette coopérative de solidarité a poursuivi sa propre aventure en innovant encore : elle a écouté ses clients et conçu pour eux un parcours extrême dans les arbres, unique en Amérique du Nord. C'est à Saint-Fulgence, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.



La via ferrata, au ras de l'eau et avec une vue à 180 degrés sur le fjord.

Photo : Catherine Harvey

Quels que soient leur âge et leur condition physique, les aventuriers en vacances peuvent y trouver l'activité qui leur convient, dans la forêt de pins ou au bord du fjord du Saguenay. Côté hébergement, le parc dispose en pleine forêt de maisons en bois nichées dans les arbres à huit mètres du sol, de cabines rustiques en bois rond et d'emplacements pour camper. Pour les activités, elles vont des parcours en arbres, dont un adapté aux plus jeunes explorateurs, du circuit de tyroliennes géantes, aux sentiers pédestres, excursions en kayak et via ferrata. Sur ses 45 000 visiteurs par an, la moitié vient du Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'autre du Canada et de l'étranger.

### **Jour et nuit, l'émotion est au rendez-vous**

Mais l'activité unique en Amérique du Nord, forte en sensations et en adrénaline, c'est bien le parcours extrême dans les arbres. *« Une certaine clientèle faisait le parcours régulier et en voulait un peu plus, raconte Annie Vanasse, la directrice générale de Cap Jaseux. On a effectué un sondage pour connaître leurs souhaits, et à partir de leurs suggestions, on a monté ce parcours, acrobatique et physique, équipé de filets de trapézistes pour la sécurité ».*

Le parcours régulier est tout aussi intéressant avec ses haltes sur plateforme, offrant une vue panoramique sur le fjord du Saguenay, et une expérience nocturne où les ombres portées des aventuriers se mêlent à celles des arbres. *« Quant à la via ferrata, conçue par des professionnels accrédités, sur sa paroi émergeant de l'eau, on évolue parfois à deux pieds de la surface, avec une vue à 180 degrés sur le fjord », décrit Annie Vanasse.*

### **Un parcours engagé**

Si certains aventuriers de la forêt doivent faire preuve d'endurance et d'engagement pour réaliser les activités les plus sportives, il en est de même pour les membres de la coopérative créée en 2001. Ses membres sont au nombre de 99 travailleurs, 17 de soutien et 150 membres utilisateurs. Quant à l'entreprise AJJC inc., elle est le membre producteur qui s'occupe des deux

parcours aériens dans les arbres, toutes les autres activités et services appartenant à la coopérative.

*« Le bien-être de la coopérative est corrélé à celui de chaque membre travailleur, ce qui garantit à la fois les emplois et le succès auprès de notre clientèle », assure Annie Vanasse. Bénévolement, les membres s'impliquent dans de nombreuses activités-bénéfice au profit d'organismes régionaux et dans les corvées saisonnières pour entretenir le parc. L'équipe a aussi à cœur de proposer certaines de ses activités à des personnes mal voyantes et non-voyantes avec un encadrement adapté.*

### **Préserver la nature**

Le parc poursuit une mission éducative auprès des vacanciers et des groupes scolaires, avec la volonté de sensibiliser le public au respect et à la conservation des écosystèmes. Les parcours aériens sont installés de manière à ne pas percer les arbres et en leur laissant suffisamment d'espace pour leur croissance. Des matériaux réutilisés pour la construction d'un bâtiment complet à l'achat de fournitures et matériels, on choisit la réutilisation, le recyclage et le recyclé, ainsi que l'utilisation de produits ménagers écologiques.

Depuis 2002, Cap Jaseux accumule plus d'une dizaine de prix décernés par les milieux touristique et entrepreneurial, et deux du mérite coopératif. Avec les partenariats qu'il entretient avec d'autres entreprises, coopératives et organismes à but non lucratif pour compléter ses services ou le partage de la clientèle, il contribue fortement aux retombées socioéconomiques sur la région.

---

Cet article du journal Ensemble, presse coopérative et indépendante, a été publié le 30 septembre 2012 dans l'édition en ligne, à l'adresse <http://s.coop/jaseux>.

# Les coopératives développent les bioénergies

Région du Bas-Saint-Laurent

Enjeu

Par Nicolas Falcimaigne

Face à la crise énergétique, si les multinationales privées incarnent le statu quo, car elles détiennent des intérêts financiers dans l'exploitation des carburants fossiles, les coopératives s'investissent au contraire dans les alternatives en bioénergie.

Julien Boucher est coordonnateur Recherche et développement à la Coopérative de développement régional (CDR) Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord, la seule dotée d'un tel service au Québec. Son mandat est de découvrir les nouvelles avenues de développement durable pour les coopératives et les communautés.

L'autonomie énergétique, selon le chercheur, implique en premier lieu une réduction de la consommation, puis une efficacité de l'énergie qui est consommée, et enfin une production avec le potentiel local, qui peut être un potentiel de biomasse, de gras animal, d'huiles végétales, de l'autoproduction, etc. « *On a une multitude de petites opportunités locales, qui peuvent permettre de combler une partie des besoins locaux, avec une production locale et une consommation locale, en circuit court.* »

Le guide *Biocarburants ou bioénergies? Vers une solution coopérative*, publié en 2011 par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), en partenariat avec la CDR Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord, Nature Québec, la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) et la Coop Fédérée, fait état des plus récents projets en la matière. On y retrouve autant les stratégies développées par les coopératives forestières et agricoles que des détails sur des projets coopératifs locaux, surtout au Bas-Saint-Laurent.

*« La meilleure énergie, c'est celle qu'on ne consomme pas. »*

Quelle que soit l'alternative en biocarburant, pour produire la plus petite quantité d'énergie nécessaire, il faut d'abord avoir réduit sa consommation, et le potentiel est aussi infini que l'est actuellement le gaspillage d'énergie. M. Boucher cite à ce sujet la récente étude sur une communauté de 300 habitants dans la Minganie, où plus de 45 % de la facture globale en énergie est représentée par le carburant. *« Cette partie-là, c'est celle sur laquelle on peut le plus agir pour essayer de réduire la consommation énergétique des gens. J'ai un collègue qui a réussi, simplement en appliquant les principes de l'écoconduite automobile, à économiser 47 % de carburant, ce qui est non négligeable puisqu'il habitait à une soixantaine de kilomètres du bureau. »*

Selon M. Boucher, les alternatives en bioénergie sont une voie prometteuse mais complexe, tant au niveau de l'accès à la matière première (collecte de résidus) que de la disponibilité technologique. Ces technologies sont développées pour les grands projets industriels et nécessitent des économies d'échelles importantes. En particulier, l'homologation des produits finis, le biodiesel par exemple, est soumise à des normes dictées par l'industrie. Ces normes constituent, dit-il, une « barrière à l'entrée » pour les petits projets.

Le mouvement coopératif, qui représente un secteur financier important au Québec, pourrait être un levier pour surmonter ces obstacles. *« Il y a de très belles choses qui sont faites au niveau de la Coop Fédérée, confie M. Boucher avec enthousiasme. Notamment l'utilisation du biodiesel coloré par les agriculteurs, tout comme les politiques d'approvisionnement responsables et de développement durable chez Desjardins. On se place en position d'utilisateur, ou d'intermédiaire, et il y a de très belles choses qui sont aussi à faire du côté de la production pour soutenir les projets locaux et multiplier les projets en circuits courts. »*

Les grandes coopératives et fédérations, contrairement aux entreprises privées, peuvent investir avec plus de souplesse dans

ces projets, car elles ne sont pas soumises à l'obligation de fournir un rendement de 15 % à des actionnaires. Leur mandat est plutôt de répondre aux besoins de leurs membres, incluant les retombées environnementales, économiques et sociales des projets pour les communautés.

### **Une stratégie d'intercoopération**

La CDR Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord est en train de mettre en place, avec sept coopératives en énergies renouvelables, la Coopérative de services experts en énergies renouvelables (CoopERE), dont l'objectif est de réunir au sein d'une même structure les promoteurs coopératifs de projets et les membres experts. La nouvelle structure permettra de développer et d'incuber les projets au sein même de CoopERE, et d'y partager l'information à l'interne pour multiplier les projets dans les autres communautés, sans être obligé de refaire et de payer à nouveau les mêmes études.

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié dans l'édition mensuelle de décembre 2011, dans le dossier *La course aux carburants*.

# Enjeu de l'occupation du territoire

*Enjeu provincial*

*Mise en contexte*

Par Marie-Joëlle Brassard

Les coopératives ont un rôle central à jouer pour faire face aux enjeux de l'occupation des territoires du Québec. Elles sont un levier économique dont le socle repose sur la mobilisation, tant des travailleurs, que des citoyens ou par le regroupement de producteurs. L'enjeu de l'occupation des territoires, dans les quartiers urbains ou ruraux, repose sur l'impératif de durer à long terme, en faisant preuve d'ouverture à l'autre, de confiance en l'avenir et dans un souci d'inclusion et de mobilisation.

Chaque coopérative, susceptible d'animer les groupes et les collectivités, peut représenter un projet de société. Lorsque les citoyens sont à la fois travailleurs et usagers, comme une seule entité, il est certain que le débat sera fort animé et que des solutions seront sur la planche à dessin avant d'envisager une fermeture de coopérative. C'est toute l'intelligence collective qui sera mise à contribution.

Que ce soit en ville, au sein d'une communauté, d'un quartier, bref, un milieu de vie prend tout son sens lorsqu'il procède d'un effort collectif pour le planifier et le construire. C'est parce qu'on y a mis du sien, que l'on s'y reconnaît et que l'on s'y sent bien.

La mondialisation ne peut se traduire que par des délocalisations d'entreprises, de la concurrence accrue sur la base des marchés décloisonnés, de l'accroissement des écarts de revenus, et donc de la pauvreté. Les coopératives sont un levier au retour à une notion de proximité, dans la production, dans les échanges et dans les services. Elles permettent d'entreprendre dans la solidarité et de développer la contrepartie locale à la mondialisation.

# Replanter les racines

Région de la Mauricie

Enjeu

Par Christine Gilliet

Depuis janvier 2009, des citoyens se sont mobilisés et rassemblés en comités locaux pour identifier leurs besoins et stratégies de développement. En trois ans, ils ont créé des coopératives de solidarité, des organismes à but non lucratif et des emplois. Ce projet unique au Québec vise à revitaliser des municipalités rurales de la Mauricie par la mobilisation citoyenne et l'entrepreneuriat collectif. Porté et mis en œuvre par la Coopérative de développement régional (CDR) Centre-du-Québec/Mauricie, il n'est qu'un début pour des projets qui se poursuivent, bien ancrés dans le milieu. Au cœur des défis : les services de proximité, l'offre touristique, récréative, en habitation et culture. Et ils sont là pour durer.

Ces sept municipalités, qui comptent de 167 à 3 115 habitants, se répartissent sur l'ensemble du grand territoire de la Mauricie : Saint-Alexis-des-Monts, Sainte-Angèle-de-Prémont et Saint-Édouard-de-Maskinongé dans la MRC de Maskinongé; Notre-Dame-de-Montauban, Trois-Rives et Sainte-Thècle dans la MRC de Mékinac; Lac-Édouard dans l'agglomération de La Tuque. Leurs cadres de vie, leur accessibilité, leurs potentiels de changement et d'intervention ont été identifiés comme autant de forces pour entreprendre des projets collectifs et relever les défis.

*« L'entrepreneuriat collectif présente des avantages en l'absence d'investisseurs », explique Stéphanie Milot, la conseillère en développement coopératif recrutée à temps plein pour le projet à la CDR. « Les citoyens se sont rassemblés pour partager leurs compétences socioprofessionnelles et de leadership, leurs motivations, afin de s'engager dans un projet viable et durable, qui répond aux besoins des communautés et qui offre des emplois. L'entrepreneuriat privé vise d'abord la rentabilité économique, et tout le monde n'est pas*

*prêt à se lancer dans une création d'entreprise nécessitant de forts investissements au départ* ». Deux ateliers de transfert et de partage d'expériences ont réuni les comités locaux en 2010 et 2011. Les premières réussites de projets et l'adhésion collective ont fortement maintenu le niveau de motivation pendant le processus.

Le projet arrive quasiment au terme de sa mise en œuvre, *« puisqu'il bénéficie d'une extension de trois mois, jusqu'au 31 mars 2012, due à la gestion adéquate des fonds »*, explique Annie Roy, la directrice générale de la CDR qui accompagne les acteurs mobilisés par le projet. *« C'est le temps aussi pour que le volet "recherche" produise un rapport final détaillé, dressé par la coopérative de travail Niska »*, un partenaire indépendant de chercheurs et d'intervenants dans le domaine du développement durable des collectivités et des organisations.

## **Animer le territoire**

Sans anticiper sur cette évaluation du projet et son bilan statistique, des résultats concrets et tangibles peuvent être perçus. Parmi eux, citons la Coopérative de solidarité multiservices construite à Notre-Dame-de-Montauban, qui fonctionne depuis janvier 2012 grâce à plus de 400 membres. À Saint-Alexis-des-Monts, la coopérative de solidarité Nature d'Alexis a développé des activités récréotouristiques accessibles à partir du village, et Les Artisans de Saint-Alexis, au nombre de 25, se sont regroupés pour diffuser leurs œuvres lors d'une exposition et d'un écomarché pendant l'été 2011.

Des comités de développement local se sont formés à Saint-Édouard pour offrir des services de proximité à la communauté. À Lac-Édouard, un parc écotouristique avec du prêt à camper et un camping rustique a été aménagé par la coopérative de solidarité en développement local qui travaille aussi sur le projet d'un centre de revalorisation (halte d'accueil des visiteurs, magasin général, accès Internet). À Sainte-Thècle, une coopérative de solidarité en habitation s'est légalement

constituée pour la mise en place d'une structure d'habitations afin de maintenir la population des aînés.

### **Pour aller plus loin**

En termes de mobilisation, Annie Roy souligne que « *le projet a permis de créer un engouement chez la population à vouloir faire du développement et de croire à la mise en place de petits projets qui peuvent devenir plus gros qu'on ne le pensait à l'origine* ».

Ce projet pilote de revitalisation résulte d'un partenariat avec Emploi-Québec, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie.

Le volet recherche a été appuyé par le Mouvement Desjardins et l'Alliance de recherche universités/communautés - Développement territorial et coopération (ARUC-DTC). Il a pour objectif de comprendre les dynamiques associatives nécessaires à l'émergence et au développement des coopératives en milieu dévitalisé, et dégager des modèles transférables de développement rural et de développement coopératif.

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié dans l'édition mensuelle de mars 2012, dans le dossier *Un levier pour les milieux ruraux*.

# Services de proximité et circuits courts

---

*Enjeu provincial*

*Enjeu*

Par Josée Charbonneau

Bien qu'elles représentent un havre de paix pour leurs habitants, les municipalités rurales font parfois face à des enjeux bien concrets qui peuvent mettre leur avenir en péril. L'exode des jeunes, la délocalisation des entreprises et le vieillissement de la population sont autant de facteurs pouvant engendrer une certaine dévitalisation économique. Lorsque son coin de pays se voit déserté par sa population, que les entreprises doivent fermer leurs portes faute d'être rentables, comment réussir à maintenir une qualité de vie suffisante pour ne pas devoir quitter à son tour? Partout au Québec, des regroupements de citoyens, des municipalités et des coopératives locales ont usé d'imagination afin de se réapproprier leur territoire. Les coopératives de services de proximité et les circuits courts sont au nombre de ces initiatives de développement solidaire des communautés.

### **Coopératives de services de proximité**

Qui dit dévitalisation économique dit également fermeture ou délocalisation des entreprises, entraînant dans ce sillage les derniers services de proximité des petites municipalités. Dans certains milieux, les gens se voient contraints de parcourir un nombre toujours croissant de kilomètres pour avoir accès à des services de santé, une station d'essence ou simplement, un marché d'alimentation. Cette situation engendre une dépréciation indéniable de la qualité de vie et il ne subsiste alors que deux options : changer considérablement ses habitudes de vie ou prendre en charge, collectivement, la réponse à ses besoins.

De nombreuses communautés ont opté pour la deuxième formule et se sont tournées vers le modèle coopératif. Une étude menée en 2005 par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) a permis de dénombrier une cinquantaine de coopératives de services de proximité sur le territoire québécois, dont 12 situées dans la région de Chaudière-Appalaches. 42 d'entre elles se retrouvaient alors dans des municipalités comptant moins de 2 500 habitants.

Les services les plus souvent offerts par ces coopératives consistent essentiellement en une offre de produits d'alimentation, de quincaillerie et de station-service. Ce modèle semble suffisamment répondre aux besoins des communautés, si bien que l'on assiste à la création de nouvelles coopératives de solidarité offrant de tels services de proximité.



**Le Marché Locavore, mis sur pied par la Coopérative de solidarité agroalimentaire de Racine, en Estrie, engendre des retombées économiques considérables dans sa municipalité.**

Photo: Marie-Josée Demers

La raison d'être des coopératives est de répondre à des besoins précis et d'offrir des services conséquents. Cette finalité entraîne une philosophie d'entreprise toute particulière. Alors que les entreprises privées cherchent d'abord et avant tout à accroître leur rentabilité, les coopératives visent plutôt à développer des activités qui leur permettront d'être viables à long terme pour répondre à un besoin. Elles doivent pouvoir compter sur le concours des gens du milieu et adapter leurs activités en conséquence des besoins exprimés. « *Dans ce sens-là, chaque communauté peut avoir des modèles construits différemment* », remarque Marie-Joëlle Brassard, directrice de la recherche et du développement au CQCM.

### **Circuits courts**

Les circuits courts représentent une autre alternative permettant de redynamiser l'économie locale. C'est une des raisons pour lesquelles le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec lançait, en 2009, le programme Diversification et commercialisation en circuit court en région. Celui-ci visait à contribuer au développement de circuits de distribution faisant intervenir au plus un intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

L'une des formes que prennent les circuits courts est connue sous le nom d'associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) en France et de plus en plus répandue au Québec sous le nom d'agriculture soutenue par la communauté (ASC). Cette approche permet l'association directe entre agriculteurs et consommateurs. « *Les paniers, souvent bio, satisfont le besoin de qualité des seconds, dont l'engagement assure les revenus nécessaires aux premiers* », explique Jean-François Draperi, auteur du livre *L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise?*

Fait notable, les impacts positifs d'initiatives locales de circuits courts ne se limitent pas aux acteurs qui y sont directement impliqués. Le Marché Locavore, mis sur pied par la Coopérative de solidarité agroalimentaire de Racine, en Estrie, engendre des retombées économiques considérables dans sa municipalité. « *Il y*

*a des entreprises locales, comme la boucherie, qui ont vu leurs ventes augmenter de façon importante en raison de l'achalandage lié au marché* », commente Andréanne Demers, coordonnatrice à la production et aux ventes. En plus d'offrir à ses membres consommateurs des produits frais bien de chez nous et un lieu de distribution pour les producteurs locaux, la coopérative contribue donc également à donner un nouveau souffle aux petites entreprises environnantes.

Les coopératives de services de proximité et les circuits courts témoignent de l'innovation dont peuvent faire preuve des citoyens soucieux de conserver leur qualité de vie. Malgré la montée fulgurante de la mondialisation et l'essoufflement économique de certaines petites municipalités, on constate qu'il demeure possible de tirer son épingle du jeu si l'on fait preuve de solidarité. Habiter leur milieu, voilà le défi qu'ont entrepris de relever de nombreuses communautés.

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié dans l'édition mensuelle d'octobre 2011, dans le dossier *Forum régional sur l'entrepreneuriat collectif*.

## L'information locale et régionale qui vient des citoyens

---

Région de Chaudière-Appalaches

Enjeu

Par Nicolas Falcimaigne

Avec la plus grande concentration de journaux coopératifs au Québec, les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches portent en elles les origines d'un mouvement qui pourrait bien changer le visage de l'information au Québec. Face à la concentration de la presse régionale, alors que les journaux privés indépendants passent l'un après l'autre sous la propriété de Quebecor ou Transcontinental, les journaux coopératifs se tiennent debout, résistent à la vague et inspirent la création de coopératives d'information dans plusieurs autres régions du Québec.

Ce n'est pas un hasard, selon Josée-Anne Fiset, directrice générale du *Courrier de Portneuf*. L'hebdomadaire indépendant est devenu une coopérative en 1982, lorsque les commerçants ont décidé de résister à la compétition d'un hebdo de Quebecor. « Ils voulaient avoir de l'information de la région plutôt que de l'information de l'extérieur », précise Mme Fiset.

Aujourd'hui, le *Courrier de Portneuf* prospère avec une quinzaine d'emplois dont trois journalistes, 405 membres et un tirage de 34 983 exemplaires par semaine. Moyennant la souscription de 500 \$ en parts sociales, les membres bénéficient d'une réduction de 15 % sur les tarifs publicitaires. Depuis cinq ans, la coopérative leur verse également une ristourne de 6 à 7 % sur leur volume d'affaires.

En 1990, le propriétaire du journal *L'Oie blanche*, à Montmagny, s'est inspiré de ce succès pour proposer aux commerçants de se réunir sous forme coopérative, « se disant sûrement ainsi qu'ils

*seraient plus fidèles au journal que s'ils étaient simplement clients »,* explique Yannick Patelli, directeur général depuis 12 ans.

Interrogé en marge du Forum coopératif de la Capitale-Nationale, M. Patelli étonne en affirmant que la concentration des médias dans les mains de deux multinationales, et le fait que les multinationales se soient approprié la publicité nationale, la distribution et l'impression, favorise l'apparition de médias coopératifs. *« Les prochaines années vont être marquées par une plus grande disparition d'indépendants »,* et il y aura *« de plus en plus d'ouvertures de journaux régionaux coopératifs. C'est ce qu'il faut espérer, c'est ce qui permettrait de redonner aux régions la force d'un média collectif ».*

Plus de 100 commerces sont aujourd'hui membres de la coopérative, qui offre des tarifs membre sur la publicité et des ristournes, avec un volume d'affaires de 1 à 1,5 million de dollars et 22 000 exemplaires par semaine. *« Le journal sait garder son indépendance politique que ce soit au niveau municipal, provincial ou fédéral, assure M. Patelli, ce qui lui donne une grande crédibilité dans laquelle les annonceurs et les lecteurs sortent gagnants ».*

C'est l'insatisfaction généralisée envers les journaux locaux existants qui a poussé les citoyens et commerçants de Lévis à fonder un nouvel hebdomadaire en 2001. Sandra Fontaine, qui avait auparavant travaillé pour Quebecor, a accepté d'en prendre la direction, mais *« à condition que ce soit une coopérative et que tout le monde s'engage ».*

Mme Fontaine souhaitait ainsi s'assurer que l'engouement se traduise par un engagement à long terme. C'est donc une coopérative de solidarité qui est devenue l'éditeur du *Journal de Lévis*, tiré à près de 70 000 exemplaires. Son conseil d'administration compte actuellement trois membres utilisateurs (annonceurs), un membre de soutien et deux membres travailleurs.

Dernier-né, le *Journal de Beauce* est pour sa part une coopérative de solidarité qui publie chaque semaine près de 33 000

exemplaires. En 2007, la coopérative comptait une quarantaine de membres, et ils sont maintenant 182, « *preuve que les gens d'affaires beaucerons sentent le besoin d'investir dans des projets régionaux où l'argent reste en région* », commente son rédacteur en chef, Éric Gagnon Poulin.

## **Un imprimeur coopératif**

Seul imprimeur indépendant de journaux à l'est de Montréal, les Presses du Fleuve fournissent aux journaux indépendants et coopératifs une alternative sans laquelle ils seraient probablement contraints d'imprimer leurs publications chez leurs concurrents directs, Quebecor et Transcontinental.

Fondée à Montmagny en 2005 après la fermeture de l'usine Whirlpool, la Coopérative de travailleurs actionnaire des Presses du Fleuve a permis à ses membres de retrouver un emploi, en souscrivant chacun 2 500 \$ en parts sociales. Elle compte aujourd'hui 35 membres, précise René Fortin, trésorier de la coopérative.

Récemment, l'entreprise a accueilli un locataire, Les Étiquettes PDF, une entreprise privée avec qui elle partage des ressources humaines membres de la coopérative, tout en optimisant son espace.

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié dans l'édition mensuelle de juin 2012.

## **Les citoyens en ondes depuis 5 ans**

---

Région de la Mauricie

Exemple

Par Christine Gilliet

Depuis cinq ans, 103,1 FM mobilise les citoyens sur le terrain, les ondes et dans ses studios. S'intéresser aux gens d'ici et les rejoindre selon leurs goûts et leurs besoins, c'est bien l'objectif de la radio locale de la MRC de Maskinongé. Elle diffuse des informations locales, couvre les événements et projets des 17 municipalités, et une grande diversité musicale. Il faut dire que dans cette coopérative de solidarité, créée avec l'engagement des citoyens et des partenaires, un bon nombre de ses membres prennent part à la programmation. Et pour les jeunes, c'est aussi un tremplin.

Cette coopérative de solidarité s'est créée en mars 2004 par un rassemblement de citoyens de la MRC qui souhaitaient avoir une radio communautaire dans leur milieu, auxquels se sont joints le Carrefour-Jeunesse Emploi (CJE) et de nombreux partenaires. « *L'information locale nous distingue, on la transmet à chaque début d'heure. Elle provient de nos milieux, qui sont petits, et elle n'est pas reprise dans les autres médias régionaux. Nous, nous sommes sur le terrain et nous la diffusons* », explique Jonathan Gariépy, directeur général de la radio.

### **Cinq ans et la cote d'écoute**

C'est en janvier 2007 que les premiers mots de la radio se sont propagés sur les ondes. Aujourd'hui, une soixantaine d'intervenants de tous âges participent chaque semaine directement à l'animation des émissions, à titre d'animateurs ou de chroniqueurs. Encadrés et formés par deux animateurs professionnels, ils sont bénévoles et membres de la coopérative. Les 378 membres se répartissent en deux catégories : les membres

de soutien, des personnes qui achètent leur part sociale au prix de 10 \$, et les membres utilisateurs parmi lesquels se trouvent des entreprises, des organismes dont les parts varient de 250 \$ à 5 000 \$, bénéficiant d'avantages pour l'achat de publicité sur les ondes.

103,1 FM a fêté son cinquième anniversaire en janvier 2012. Selon un premier sondage BBM, elle est écoutée par 20 % de la population du territoire qui totalise 36 000 habitants. « *Un résultat très satisfaisant pour nous, nous sommes une radio jeune!* », commente Jonathan Gariépy. Elle fonctionne avec un budget annuel moyen d'environ 300 000 \$.

### **Une grille d'émissions variées**

En semaine, de 6 h à 18 h, place à l'information et aux émissions grand public avec les deux animateurs professionnels qui se partagent la programmation et les choix musicaux. Les soirées musicales ciblent divers publics : rock, country, blues, musique du monde, rhythm and blues. La radio veille aussi à laisser la plus grande place à la chanson francophone, québécoise et à la relève locale. Du rétro, de la musique traditionnelle, et du classique le dimanche matin.



**L'équipe de 103.1 FM**

Photo : 103.1 FM

« On a la chance d'être une radio locale et d'offrir aux auditeurs un contenu différent. Dans celui des radios privées commerciales, ils sont comme pris dans un carcan, sans pouvoir décisionnel régional », explique Jonathan Gariépy.

On peut entendre les entrevues et points de vue d'intervenants de divers domaines socioéconomiques et artistiques, sur différents sujets d'opinion publique, de la politique au tourisme à Cuba, en passant par la santé mentale. « *Les bonnes nouvelles locales et nos projets ne sont pas forcément relayés par les radios régionales. 103,1 FM est une bonne tribune pour nous, et elle rejoint les gens d'ici qui écoutent plus volontiers qu'ils ne lisent* », souligne Josée Bellemare, directrice du CJE. La grille de programmation est accessible sur le site Internet de la radio, où on peut l'écouter en direct.

### **Des jeunes derrière le micro**

Six jeunes animent régulièrement des émissions sur 103,1 FM, formés par les deux animateurs professionnels à la technique, à la console, à la mise en ondes, aux trucs et astuces de l'animation. Si cette radio locale constitue un accès aux métiers de la radio pour tous ses membres et animateurs bénévoles, elle permet de lancer des jeunes vers la vie professionnelle dans le domaine des médias.

Dans le cadre du projet Médi@ction du CJE, la radio offrira bientôt un plateau de travail à six jeunes de 16 à 30 ans pendant 24 semaines. Ils effectueront des recherches approfondies sur un sujet, par exemple les consultations publiques, pour réaliser des documentaires sur une base hebdomadaire. On pourra les écouter à partir du 1er mars 2012.

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié dans l'édition mensuelle de mars 2012.

## Guyenne contre Goliath

Région de l'Abitibi-Témiscamingue

Exemple

Par Pascale Charlebois

La colonie coopérative de Guyenne : un modèle inadéquat? Dans la foulée des grandes entreprises de colonisation lancées par Duplessis après la deuxième Guerre mondiale, le village de Guyenne, près d'Amos, devait jeter les bases d'un nouveau type de colonie axée sur la coopération et la gestion durable des forêts. Ce même gouvernement retira pourtant son appui à une entreprise de coopération, qui avait fait ses preuves. Malgré cela, Guyenne et ses habitants se tiennent encore fièrement debout aujourd'hui.

### Un modèle méconnu

Dans les années quarante, le ministère de la Colonisation et les autorités cléricales qui le commandent favorisent le développement des terres abitibiennes. Commence alors l'implantation de colons venus des grandes villes dans l'espoir de se sortir enfin de la crise économique en se dotant d'une autonomie financière dont l'agriculture formerait la base.

Dans l'ensemble des villages alors fondés, le canton de Guyenne présente une particularité qui assurera mieux qu'ailleurs le bien-être de ses citoyens, comme l'explique Robert Laplante, directeur général de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) et auteur du livre *L'expérience de Guyenne*. « Dans la promotion et la revendication de la colonisation, il y avait de véritables aspirations à l'émancipation économique. L'objectif était d'utiliser la colonisation pour changer la donne économique pour l'ensemble de la classe rurale et, par ricochet, pour l'ensemble des Québécois. On a voulu systématiser et faire une doctrine de cette entraide, et cette doctrine, on l'a conceptualisée dans le modèle de colonisation en coopération qui a été réalisé et mis en œuvre dans la paroisse coopérative de Guyenne. »

L'expérience pilote de Guyenne voit donc le jour à l'été 1947, avec pour objectif de gérer efficacement les ressources collectives tout en facilitant l'établissement individuel. Dès les débuts, la coopérative s'appuie principalement sur la saine gestion des ressources forestières collectives. Le capital obtenu grâce à l'exploitation des lots communs permet ensuite le financement individuel des familles pour faciliter l'établissement ainsi que l'acquisition de matériel agricole ou de bétail. Pendant quinze ans, cette gestion collective des ressources permet aux gens de Guyenne de retrouver un équilibre financier beaucoup plus difficilement acquis dans d'autres colonies : « *Les colons, dans la plupart des colonies, étaient soit privés du bois de leur lot parce qu'on les avait pillés avant qu'ils arrivent, soit encore étaient contraints par la pauvreté à le surexploiter pour trouver une pitance pour satisfaire les nécessités les plus urgentes* », explique M. Laplante.

Le modèle coopératif exigeait toutefois un engagement à long terme de la part de ses membres et le respect de certaines conditions. Non seulement les futurs citoyens de Guyenne devaient signer un contrat de 10 ans envers la coopérative, mais ils devaient également souscrire à un plan d'épargne obligatoire de 50 % de leurs revenus afin de financer leur établissement. Ainsi, la coopérative s'assurait à la fois de recruter des gens sérieux, mais de voir à son développement à long terme.

C'est à partir des années 1960 que le rêve de Guyenne devient utopie. Utopie d'un monde qui va à l'encontre des choix gouvernementaux qui privilégient l'investissement des capitaux étrangers au détriment des communautés locales. L'Union nationale met alors fin unilatéralement à l'entente qui permettait aux colons de Guyenne l'exploitation forestière de leurs lots collectifs. Comme en témoignent les films de Pierre Perreault, l'Abitibi était alors entièrement remise en question par le ministère et ses agronomes, qui voyaient en elle une erreur historique et prévoyaient la fermeture de plusieurs paroisses, dont celle de Guyenne.

En 1972, la petite scierie, qui assurait l'autonomie du village quant à l'exploitation forestière tout en permettant à ses colons de compléter leur année de travail (l'hiver étant réservé à la coupe du bois et la période estivale à l'agriculture), se voit fermée par le gouvernement. Commencent alors des années de misère pour les citoyens de la coopérative : « *Dans les années 80, beaucoup de familles ont eu peur et sont parties. Comme c'était des familles très nombreuses, la population a vite baissé et l'école a été menacée. C'est avec un projet local qu'on a réussi à garder l'école ouverte, mais on payait nous-mêmes le transport, les professeurs et l'entretien de l'école* », relate Yolande Desharnais, pionnière de Guyenne.

### **Redressement de la coopérative**

C'est lorsque le ministère de l'Énergie et des Ressources lance un appel d'offres pour la production, en serres, de plants d'arbres destinés au reboisement, que les coopérateurs de Guyenne reprennent espoir. La construction des serres et l'acquisition de ce nouveau mandat par le gouvernement assure dès lors la relance économique du village.

Aujourd'hui, les Serres de Guyenne constituent l'une des cinq plus grandes superficies serricoles du Québec. L'entreprise, qui emploie maintenant plus de cent personnes sur une base régulière, a diversifié sa production et cultive désormais des fleurs et des tomates vendues dans toute la province.

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié dans l'édition mensuelle d'octobre 2011.

# Les coopératives au service de l'occupation du territoire?

---

Région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Enjeu

Par Antoine Rivard-Déziel, graffici.ca

Plus de 70 personnes ont participé au Forum régional sur la coopération de la Gaspésie-les-Îles qui s'est tenu mercredi au Centre bonne aventure à Bonaventure.

Comment les coopératives peuvent-elles favoriser l'occupation du territoire? Voici l'une des questions à laquelle environ 70 personnes ont tenté de répondre à l'occasion du Forum régional sur la coopération de la Gaspésie-les-Îles tenu mercredi à Bonaventure.

Organisé par la Coopérative de développement régional Gaspésie-les-Îles (CDR), ce forum a réuni près d'une centaine de travailleurs et de membres qui œuvrent au sein de différentes coopératives ainsi que des agents de développement de la région.

Au cours des ateliers proposés, les participants ont réfléchi au développement des coopératives et de la place qu'elles occupent dans les régions du Québec.

Rencontré à la fin de la journée, le directeur de la CDR, Jean-Guy Mazerolle, a noté que, malgré les différents points de vue exprimés par les participants, tous ont semblé être d'accord pour dire que les coopératives doivent être davantage considérées comme une solution pour occuper le territoire. « *Occuper le territoire, c'est trouver des façons de s'organiser pour avoir des services. La création d'une coopérative se fait lorsque des gens identifient des besoins et se prennent en main pour y répondre* », a-t-il souligné.

## La Gaspésie fait bonne figure

Selon le ministère du Développement économique du Québec, 93 coopératives sont actives dans la région. À titre comparatif, le Bas-Saint-Laurent, une région où il y a presque le double d'habitants, en compte 153.

*« La Gaspésie figure parmi les régions au Québec où le milieu coopératif est le plus vivant, a indiqué M. Mazerolle. C'est ce qui permet à des petites localités de maintenir des services », a-t-il poursuivi, en faisant référence à la Coopérative de Saint-André-de-Restigouche dans les Plateaux de la Matapédia. « Cette coopérative, qui date des années 1940, a dû fermer il y a quelques années. Mais ses membres ont réussi à la relancer grâce à une reconfiguration de ses services en fonction des besoins du milieu », a-t-il expliqué.*

## Ne pas attendre

Malgré toutes les vertus du milieu coopératif, Marie-Paule Robichaud, du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, souligne que seul un milieu dynamique permet de développer des coopératives pertinentes. *« Il ne faut pas attendre que quelqu'un de l'extérieur vienne développer. Si une communauté souhaite du développement à son image, que ses membres sortent et expriment ses besoins. S'il y a une réelle volonté de prise en charge avec des projets sérieux, les partenaires comme les CDR, les CLD et les caisses populaires seront au rendez-vous », a-t-elle affirmé, lors de la plénière du forum.*

## La volonté, ce n'est pas tout

Même si un groupe de citoyens se prend en charge pour développer un projet, il arrive parfois que des communautés soient confrontées à des échecs répétés, indique Marie-Joëlle Brassard, directrice de la recherche au Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. *« Quand ça arrive, la dynamique peut être changée en commençant avec des petits projets », suggère-t-elle, ajoutant que « chaque petite initiative doit être valorisée au maximum ».*

Le Journal GRAFFICI est une coopérative de solidarité médiatique collective et indépendante qui a pour mission de produire et de diffuser, par différentes plateformes de communication, du contenu rassembleur, informateur, accessible et de qualité pour l'ensemble de la communauté gaspésienne. Son site Web, GRAFFICI.CA offre une couverture quotidienne de l'actualité gaspésienne unique et jamais réalisée dans la région. Il est alimenté par une communauté de journalistes et par les citoyens de la Gaspésie.

---

Collaboration spéciale.

Cet article du Journal *Graffici* a été publié le 20 septembre 2012 dans l'édition en ligne, à l'adresse [www.graffici.ca/nouvelles/les-cooperatives-service-occupation-territoire-1321/](http://www.graffici.ca/nouvelles/les-cooperatives-service-occupation-territoire-1321/)

Il sera également republié dans le journal *Ensemble*, avec l'autorisation de son auteur.

Par Nicolas Falcimaigne

« Quand toutes les localités du Québec vont avoir réussi à rétablir le courant civilisateur, le Québec va être un merveilleux coin de pays. » C'est sur ces mots du président d'honneur Claude Béland que s'est ouvert aujourd'hui à Wakefield, dans la vallée de la Gatineau, le Forum coopératif de l'Outaouais. Dans le cadre de l'Année internationale des coopératives, la Coopérative de développement régional (CDR) Outaouais-Laurentides a voulu faire de cet événement une vitrine pour trois initiatives qui ont vu le jour récemment.

À partir de ces trois exemples de coopératives, qui contribuent à « rétablir le courant civilisateur », les participants ont discuté des enjeux de la diversification économique, de la vitalité des milieux et de la solidarité locale, ainsi que de l'identité et de l'appartenance.

### **Du bon lait fait par tout le monde**

La célèbre Laiterie de l'Outaouais est une société à capital-actions dont sont actionnaires deux coopératives, annonce d'entrée de jeu le directeur général de la Coopérative de développement régional, Patrick Duguay. « La première est une coopérative de consommateurs dont les 700 membres consomment les produits, et s'engagent aussi à faire la promotion de cette laiterie et des produits régionaux, précise-t-il. La deuxième est une coopérative de travailleurs actionnaire qui regroupe les salariés de la laiterie, qui étaient cinq au début et qui sont maintenant 15 après 18 mois d'opération ».

À travers une conférence percutante, le président de la Chambre de commerce de Gatineau, Antoine Normand, a tracé l'histoire épique de cette réappropriation de l'industrie laitière par les citoyens de la région. « La concentration de la production laitière a frappé toutes les régions, rappelle Claudine Lalonde,

coordonnatrice de la promotion et de l'éducation coopérative à la CDR Outaouais-Laurentides. *Ici en Outaouais, la collectivité s'est mobilisée et ce projet a eu un impact important sur la consolidation de l'identité outaouaise, car c'est un produit de grande consommation et ancré dans notre quotidien ».*

## **Grande séduction réussie**

Élu en 2005 sur la promesse de mettre sur pied une coop de santé pour augmenter le nombre de médecins (un seul à l'époque pour près de 5 000 dossiers), Maurice Boivin, maire de Thurso, a d'abord vérifié l'intérêt des citoyens en tenant une rencontre publique. Plus de 100 personnes y ont participé et douze personnes ont constitué un comité provisoire. Cette mobilisation a permis à la coopérative de compléter le montage financier. Elle a même pu racheter dès 2007 le bâtiment, que la Ville avait pris à sa charge.

Le recrutement de médecins supplémentaires s'est imposé comme une nécessité. L'adhésion à un Groupe de médecine familiale (GMF) a permis l'ajout d'une infirmière clinicienne, et la Coopérative de solidarité en soins de santé de Thurso compte aujourd'hui 1 200 membres et trois médecins. D'autres médecins sont intéressés à s'installer à Thurso. La Coopérative a un projet d'agrandissement de 250 000 \$, qui va permettre d'ajouter cinq bureaux pour les nouveaux médecins et de nouveaux services.

Pour le maire Boivin, l'enjeu est plus large que la santé. C'est tout le développement de la communauté qui tient à ce projet. « *Dans une municipalité, on parle souvent de l'enjeu d'attirer de nouveaux résidents. Il y a deux ingrédients importants pour une jeune famille, souligne-t-il : une école et des services de santé ».*

## **Solidarité au marché**

Appelé à parler du Marché de solidarité régionale de l'Outaouais (MSRO), une coopérative de solidarité sans but lucratif qui offre plus de 2 000 produits locaux préparés par 42 producteurs, Normand Bourgault, professeur au département des sciences administratives de l'Université du Québec en Outaouais, a

consacré sa conférence à l'analyse de la construction identitaire des individus et des collectivités.

« *Les coopératives sont des instruments de changement social, illustre-t-il. Nous sommes ce que nous construisons ensemble* ». Le MSRO est un système d'achat hebdomadaire à commande Internet, une interface qui permet aux membres producteurs et consommateurs de transiger directement.

Cela demande plus d'effort et de planification que d'aller à l'épicerie en sortant du travail, concède le chercheur. L'étude qu'il a réalisée au cours de la dernière année révèle que les membres sont motivés par :

- Acheter localement
- Participer au développement régional
- Maintenir une agriculture régionale bien vivante
- La recherche de source d'aliments locaux
- Encourager les producteurs locaux, une cause qui me tient à cœur
- Encourager l'économie locale
- Manger et faire manger des produits qui viennent de producteurs locaux
- Acheter chez-nous c'est important
- S'impliquer envers sa région
- Fierté de servir des produits locaux

Le professeur Bourgault associe toutes ces motivations à la promotion des valeurs des répondants et à leur volonté d'« *exprimer ce que nous sommes* ». Le Marché de solidarité est donc pour lui un creuset de l'identité outaouaise.

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié le 2 mai 2012 dans l'édition en ligne, à l'adresse <http://s.coop/k83x>.

## Une Coopérative de santé en plein essor

Région du Centre-du-Québec

Exemple

Par François Beaudreau, journal *L'Annonceur*

Alors que le modèle des coopératives de santé défraie souvent les manchettes, celle de Pierreville poursuit sur sa lancée. Un état de la situation de la Coopérative de solidarité de santé Shooner - Jauvin.

« Il y a eu une belle progression qui s’est faite depuis quatre ans. Quand nous avons débuté, il y avait deux médecins. Maintenant, ils sont quatre et nous accueillons des résidents en médecine qui viennent pratiquer pour leur stage. Et puis il y a des ouvertures pour d’autres services. Le problème, c’est que nous allons manquer de locaux. Mais c’est un heureux problème. Ça veut dire que ça vire dans la boîte. » Le président de la Coopérative de solidarité de santé Shooner -Jauvin et maire de Pierreville, André Descôteaux, a tenu ces propos alors qu’il a présenté à *L’annonceur* un bilan de l’évolution de l’organisme.



**André Descôteaux, président du conseil d’administration de la Coopérative de solidarité de santé Shooner et Jauvin, Françoise Lacasse, directrice générale, et Rose-Hélène Pepin, administratrice.**

Photo: François Beaudreau, Journal *L’Annonceur*

Françoise Lacasse, directrice générale, et Rose-Hélène Pepin, administratrice et conseillère municipale de Saint-Pie-de-Guire étaient également présentes lors de la rencontre qui a eu lieu à l'hôtel de ville de Pierreville, le 8 février dernier. Ils ont indiqué qu'en plus des médecins qui y pratiquaient, la Coopérative comptait aussi sur les services d'une infirmière et d'une super infirmière. *« Une super infirmière est une infirmière praticienne. Elle peut poser des diagnostics et prescrire certains médicaments. Elle peut compléter le travail des médecins, par exemple en faisant le suivi des cas de diabète. Elle a accès à un médecin, si jamais elle avait des questions ou un problème »*, a expliqué Mme Lacasse.

## **Membres et clientèle**

La Coopérative de solidarité de santé compte actuellement 3 507 membres, avec un médecin ou non. Les médecins, qui y exercent leur profession, assurent le suivi de 3 161 patients. *« Ce nombre va augmenter, a précisé Mme Lacasse, depuis que deux autres médecins les ont rejoints au mois d'août 2011 »*. Malgré cela, elle compte 1 566 patients sur la liste d'attente pour avoir un médecin de famille. Une proportion importante de la clientèle qui fréquente la Coopérative, soit 42 %, est considérée comme *« vulnérable »*, c'est-à-dire souffrant d'une maladie sévère et qui requiert un suivi plus exigeant. *« C'est la Régie de l'assurance maladie qui classe certaines maladies comme étant vulnérables. La moyenne provinciale est autour de 34 % »*, précise Mme Lacasse. *« Tous ces cas lourds ont besoin de consultation au mois ou aux trois mois. Presque le quart de nos patients ont 70 ans ou plus. »*

## **Modèle**

La Coopérative a été mise sur pied en 2008 pour éviter la fermeture de la Clinique médicale de Pierreville, qui était prévue pour février 2010, à cause du manque de relève médicale. Elle regroupe plusieurs intervenants, dont la Caisse populaire du Bas-Saint-François et dix municipalités de trois MRC différentes et qui ont chacune un représentant qui siège à son conseil d'administration.

« Au début, nous avons regardé ce qui se faisait ailleurs, mais de façon sommaire. On peut dire que nous avons monté nous-mêmes notre propre modèle de Coopérative. Nous nous sommes quand même fiés à la Fédération [des coopératives de services à domicile et de santé du Québec], qui nous avait envoyé des représentants. Et puis Christian Hart, du CLD, est venu nous aider. Ensuite, avec les dix municipalités, nous nous sommes assis ensemble et nous avons commencé à discuter. Le docteur Karl Shooner nous a expliqué la problématique qu'eux, les deux médecins, vivaient à l'époque », a rappelé André Descôteaux.

## **Cohésion et milieu de vie**

Avec la fermeture éventuelle de la clinique médicale, c'était la cohésion de la communauté locale et des environs qui risquait de subir le contrecoup. « Il y a non seulement les soins de santé à la population, mais tous les services dans une municipalité qui en découlent et qui sont affectés », a commenté Mme Lacasse. Elle estime qu'il y a une cinquantaine de coopératives de santé qui sont fonctionnelles au Québec, actuellement. « Je trouve que nous avons la meilleure formule, a lancé Mme Lacasse. Les gens paient une part sociale pour être membres, une fois dans leur vie, de 70 \$. Ils n'ont pas à payer des frais annuels parce que ce sont les municipalités qui subviennent au fonctionnement », a-t-elle exprimé.

« Un des points importants, c'est qu'on viderait nos milieux ruraux si nous n'avions pas un service comme celui-là. Une jeune famille qui veut s'établir, avant d'acheter une propriété, va s'informer s'il y a des services de santé. S'il n'y en a pas, elle va choisir un autre endroit. Même chose pour les personnes qui prennent de l'âge. Autrement, les personnes qui n'ont pas accès à ces soins-là vont s'éloigner », a illustré M. Descôteaux.

## **Accès aux soins de santé**

Si l'achat de parts sociales dans la Coopérative permet d'assurer la pérennité des services de santé dans la région, elle ne procure pas d'avantages aux membres quant à l'accès aux soins. « Il y en a qui disent qu'il faut absolument être membre pour avoir un médecin. Ce n'est pas vrai. Il y a des gens qui sont membres, d'autres qui sont non-

membres. C'est vraiment sur une base volontaire », a précisé la directrice générale.

« Les seuls qui peuvent décider de la priorité des dossiers à traiter, ce sont les médecins eux-mêmes. Ils ont le contrôle sur leur rendez-vous. Nous, à la Coopérative, nous n'avons aucun pouvoir là-dedans. Le seul pouvoir que nous avons, c'est de leur fournir les bureaux et le personnel pour qu'ils puissent pratiquer. En retour, ils nous payent un loyer », a ajouté André Descôteaux. « Mais je pense qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas de système de santé qui coûte moins cher au gouvernement qu'une Coop. Nous sommes dix bénévoles, nous autres, là-dedans. Ce sont dix personnes qui travaillent bénévolement pour garder des services de proximité. Ça ne nous coûte pas cher à opérer, cette Coop-là. Si ces services étaient rapatriés ailleurs, que ce soit un CLSC ou autres, ça coûterait beaucoup plus cher à opérer pour le gouvernement », a-t-il conclu.

---

Cet article du journal *L'Annonceur*, a été publié dans l'édition mensuelle du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante* en mars 2012, avec l'autorisation de son auteur.

# La vague de fond coop à Montréal

Région de Montréal

Portrait

Par Nicolas Falcimaigne

Montréal, métropole du Québec, est souvent identifiée comme son moteur économique, alimenté par l'activité de grandes entreprises et d'un secteur financier important, qui rayonne sur le monde entier. Sous la surface de ces eaux tumultueuses, régulièrement secouée par les tempêtes financières, se cache une véritable vague de fond : le mouvement collectif d'un grand nombre de coopératives, qui mobilisent les citoyens tout en constituant un pilier durable de la santé économique et sociale de Montréal et du Québec.

Elles sont près de 800 à Montréal, réparties dans des secteurs allant des services de garde aux services funéraires, en passant par l'habitation, les arts et la culture, ainsi que les commerces et les services. Ces entreprises urbaines qui ne sont pas soumises à la « *dictature du trimestre* », ce sont des coopératives. Une fourmilière qui alimente plus qu'on le croit la vitalité de la métropole.

Caractérisé par la présence d'un plus grand nombre de coopératives de travail et de travailleurs actionnaires qu'ailleurs au Québec, le mouvement coop montréalais place les travailleurs aux commandes de l'entreprise, un facteur important de rétention de la main d'œuvre dans un marché si concurrentiel.

En plus des 68 coopératives de travail, il existe à Montréal 12 coopératives de travailleurs actionnaires, nées pour la plupart depuis 2001 et dont 8 touchent les technologies et l'informatique.

## L'habitation

En tête de liste, les coopératives d'habitation répondent à un besoin essentiel, celui de se loger. Ensemble, elles représentent

trois coops sur quatre à Montréal et mettent à l'abri de la spéculation immobilière un peu plus de 15 000 logements.

Les membres des coopératives d'habitation sont collectivement propriétaires de leur entreprise tout en étant locataires de leur logement individuel. Ils consacrent en moyenne 11 heures par mois aux activités nécessaires à la bonne marche de leur coopérative.

Toutes les sphères de la société sont représentées dans les coopératives d'habitation, mais les femmes (65 %), les personnes à faibles revenus (50 %) et les personnes seules (45 %) sont en plus grand nombre, selon les données de l'enquête sur le profil socioéconomique des membres des coopératives d'habitation, réalisée en 2007 par la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH).



*« On a vu les banques, ces dernières années, se planter royalement à travers toute la planète, et on a vu le Mouvement Desjardins se faire envoyer des lauriers, comme une des institutions financières les plus solides aux monde », s'est exlamé Jacques L'Heureux, ici en compagnie de Gérard Larose, respectivement présidents de la Caisse de la culture et de la Caisse d'économie solidaire Desjardins.*

Photo: Nicolas Falcimaigne

Privilégiant la mixité sociale, les coopératives d'habitation sont des organisations démocratiques qui valorisent la prise en charge personnelle et mutuelle, ainsi que l'acquisition d'un bagage de connaissances par leurs membres. Lieux d'intégration, elles permettent à leurs membres résidents de créer des liens, de partager des expériences et d'éviter l'isolement. En ce sens, elles favorisent aussi l'intégration des immigrants qui, chaque année, choisissent de vivre dans le Grand Montréal.

## **Les arts et la culture**

Le secteur des arts et de la culture contribue au statut de « métropole culturelle » qui fait la renommée de Montréal. Parmi les 84 coopératives en arts et culture qui se trouvent au Québec, le plus grand nombre au Canada, 36 %, sont situées dans la grande région métropolitaine.

Un des porte-paroles de la campagne Je coop, le comédien Jacques L'Heureux, président de la Caisse de la Culture et mieux connu par les jeunes générations dans son rôle de Passe-Montagne, confirme que la coopération est essentielle dans le monde artistique. « *Nos membres, qui sont des artistes pigistes, donc des entrepreneurs indépendants, des travailleurs autonomes, ne trouvaient pas de place dans les banques. La création de notre caisse a permis à énormément d'artistes d'accéder à la propriété et d'avoir des services financiers sans se faire demander " on veut que ton père signe pour nous " .* »

## **Les commerces et les services**

La représentation des coopératives dans le secteur tertiaire est à l'image de l'économie montréalaise en général. En plus des coops en alimentation de tout genre (cafés, bistros, etc.), on y retrouve les coopératives de services à domicile, des centres de la petite enfance, les coopératives funéraires et des commerces de détail.

Elles donnent aux Montréalais l'accès à des produits et services couvrant tous les aspects de la vie quotidienne, en allant du plein air (Mountain Equipment Coop) aux livres et matériel scolaire

(Coopsco), en passant par des produits de consommation responsable et des services en lien avec la communauté (FibrEthik, La Maison verte), la conception graphique, l'imprimerie, et même le taxi.

Pour se procurer des produits et des services, les citoyens s'organisent parfois en groupes d'achats et forment des coopératives de consommation qui rejoignent tous les publics. Par exemple, la Coopérative des employés de Radio-Canada et la Coopérative de consommation des employés d'Hydro-Québec constituent d'importants avantages pour les travailleurs de ces entreprises.

### **Montréal, le siège des grands réseaux**

Les grands centres d'affaires et les sièges sociaux de plusieurs grandes coopératives se retrouvent à Montréal. La Fédération des caisses Desjardins y compte, en incluant les caisses de groupes, 67 caisses, qui gèrent ensemble un actif de 21,8 milliards de dollars et 41,6 milliards de dollars de volume d'affaires. Elle compte, sur l'île de Montréal, 856 846 membres. Les caisses populaires Desjardins versent 7,5 millions de dollars en commandites, dons et bourses, ainsi que près de 50 millions de dollars en ristournes chaque année dans la métropole.

La Coop Fédérée, cinquième plus gros employeur au Québec, dont le chiffre d'affaires s'élève à 4,6 milliards de dollars, a également son siège social à Montréal. Agropur, qui est le plus important transformateur laitier coopératif au Canada avec plus de 3 milliards de litres de lait annuellement, a lui aussi son siège social dans la région métropolitaine (Longueuil). Montréal compte enfin d'importants centres d'affaires du domaine des services d'assurances, représentés par les mutuelles que sont La Capitale, Promutuel et SSQ Vie.

## Des entreprises résistantes

Le taux de survie des coopératives est le double de celui des entreprises privées, après 5 ans et même 10 ans d'activité. Les coopératives de consommateurs, notamment, survivent à 82 % et 66 % après respectivement 5 et 10 ans d'activité. Au chapitre de la résilience, les coopératives scolaires sont en tête, avec 84 % et 67 %, après 5 et 10 ans d'activité. Viennent ensuite les services-conseils, l'hébergement et la restauration, qui affichent des taux de survie de loin supérieurs à ceux des entreprises privées traditionnelles.

Si le taux de survie des coopératives est marqué par des différences selon le secteur d'activité investi, les entreprises privées connaissent quant à elles des taux de survie relativement uniformes, indépendamment du secteur d'activité.

Le déplacement des populations vers la ville et l'immigration interpellent le mouvement coopératif, qui devra développer des modèles spécifiquement adaptés à ces enjeux. Le projet Coopérative Entreprise Partagée vient d'être lancé à Montréal, compte déjà 16 femmes membres issues de l'immigration au sein de cette première initiative innovante du genre en Amérique du Nord. Rappelons que la métropole est la seconde ville en importance au Canada et qu'elle accueille 88,6 % de toute la population immigrante du Québec.

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié dans l'édition mensuelle d'avril 2012, dans le dossier *La vague de fond coop à Montréal*.

# Enjeu de l'identité coopérative et mutualiste et de la cohésion du mouvement

---

*Enjeu provincial*

*Mise en contexte*

Par Marie-Joëlle Brassard

Une coopérative est à la fois un modèle d'affaires dans sa dimension entrepreneuriale et un mouvement de transformation de la société dans sa dimension sociopolitique. Son modèle d'affaires, pour être efficient, suppose d'optimiser son fonctionnement par une organisation qui soit optimale. Sa dimension sociopolitique se traduit par la contribution des membres qui échangent et débattent des enjeux à prioriser pour identifier les directions à emprunter, sachant que l'objectif est d'abord la réponse aux besoins et que les moyens doivent se faire dans le respect des valeurs démocratiques, d'égalité, d'équité et de solidarité. Envisager séparément ces deux dimensions mettra inéluctablement l'entreprise coopérative en péril. Dans un tel cas, la coopérative serait traversée par une logique capitaliste, ou encore, elle fera face à des critiques qui remettraient en cause la perte de sens. Parler d'équilibre entre le social et l'économique est une fausse notion puisque l'un nourrit l'autre.

L'éducation coopérative consiste aussi à inclure les membres dans les démarches de changements, à les accompagner par des réflexions collectives d'où se dégagent souvent des solutions fort originales. Dans tous les forums coopératifs régionaux qui se sont déroulés, la formation et l'éducation coopérative fut rappelée par les participants. Sur toutes les tribunes, il fut question de promouvoir les coopératives et de les faire davantage connaître. Il s'agit de faire fièrement mouvement et d'affirmer notre identité coopérative et mutualiste dans la société.

## Vers l'Année des coopératives

---

*Enjeu provincial*

*Enjeu*

Par Nicolas Falcimaigne

À l'issue de la Semaine de la coopération et de la mutualité et du Forum international de l'économie sociale et solidaire (FIESS), Hélène Simard, présidente-directrice générale du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) a confié au journal *Ensemble* son bilan et les projets à venir dans le cadre de l'Année des coopératives.

*Nicolas Falcimaigne, journal Ensemble : Mme Simard, quel bilan dressez-vous de la Semaine de la coopération 2011, au niveau des activités qui se sont déroulées au Québec?*

**Hélène Simard, CQCM :** *Cette année, notre cible principale, c'est de rejoindre les élus et le grand public. Pas seulement les convaincus, pas seulement nos réseaux habituels. Pour rejoindre le grand public, on a lancé un grand concours : Ma coop de rêve.com. Et là, on s'est aperçu qu'il y a plein de gens qui y sont allés, impliqués dans des coops au départ. Mais avec les nouveaux médias sociaux, ils sont en lien avec d'autres réseaux, et ça fait parler des gens qui sont dans une coop, ça les fait en parler aux autres. Parce qu'il y a quand même un beau voyage à gagner, on commence à voir dans les commentaires des gens qu'on commence à rayonner un peu plus large : « Moi, je vais passer à ma coop », « Je vais m'impliquer », « Mon frère est dans sa coop, je vais m'impliquer plus ». Je pense que d'ici à la fin du concours dans quelques jours, on fera un bilan plus précis, mais c'est une expérimentation qu'on fait et c'est intéressant.*

*Deuxième élément : les élus. Depuis quelques années, durant la Semaine de la coopération, on va rencontrer les élus à l'Assemblée nationale, avec les présidents de tous les grands réseaux coopératifs au Québec. On était donc tous présents à l'Assemblée nationale pour cette rencontre. C'était parrainé cette année par M. Bachand, ministre des*

*Finances, et il y avait le président de l'Assemblée nationale, des députés, des ministres.*

*On veut développer un contact réel, humain entre les élus et les coopérateurs et leur faire redécouvrir les coops sur leur territoire. Parce que tous ces députés, tous ces gens-là qui font la législation au Québec, on veut qu'ils développent le réflexe de se dire : « Ah, tel projet, telle chose, ça peut aider ou ça peut nuire aux coops? », qu'ils aient le réflexe d'aller vérifier et de considérer que ce réseau d'entreprises fait partie de solutions et fait partie d'un tissu économique solide au Québec.*

*D'ailleurs, M. Bachand a souligné dans son allocution le fait que, pour un ministre des Finances, c'est très rassurant d'avoir une économie coopérative parce que ça stabilise, ça n'est pas soumis à la tyrannie du trimestre, ça peut penser à long terme. Les règles de gouvernance sont enchâssées dans la loi coopérative, donc on n'a pas d'inquiétude sur la gouvernance. C'était intéressant d'entendre le ministre des Finances le répéter devant les autres élus de l'Assemblée nationale.*

**N.F. :** *Quelles sont les améliorations qui pourraient être apportées à la législation qui encadre l'économie du Québec pour les coopératives?*

**H.S. :** *Le principal problème sur lequel on travaille actuellement, c'est qu'il y a énormément de programmes, de projets de loi que ne spécifient pas ce qui arrive au niveau des coops. On classe le monde entre un monde à but lucratif et un monde à but non lucratif. Les coopératives ne sont ni dans l'un ni dans l'autre. C'est une économie où, quand il y a des excédents, ils sont répartis dans l'entreprise pour assurer sa pérennité, puis auprès des personnes qui en ont fait usage. En réalité c'est une économie de juste prix, c'est une économie basée sur les services qu'on va utiliser à la fin. S'il y a un excédent, l'entreprise reconnaît qu'elle nous a trop demandé et elle le retourne à l'utilisateur.*

*Donc, cette classification ne convient pas, mais on la retrouve dans tous les programmes et les lois. On a commencé, avec le ministère de la Culture notamment, à réviser les programmes pour spécifier les caractéristiques au niveau des coopératives quand les coopératives sont érigées. On l'a fait avec le Conseil du Trésor, pour les nouvelles politiques d'appels d'offres publics. On autorisait le gré à gré pour les*

*OBNL [organismes à but non lucratif] et l'appel d'offres des entreprises privées sans spécifier. Maintenant, les coopératives pourront choisir leur statut, mais si elles choisissent le statut d'aller dans le gré à gré comme les OBNL, elles seront soumises à un test du ministère du Revenu, à l'obligation de ne pas ristourner et de ne pas payer d'intérêt sur leurs parts. Les autres coops, qui veulent ristourner, qui sont plutôt dans l'économie de marché, elles vont continuer à aller dans les appels d'offres publics.*



**Entourée de Felice Scalvini, vice-président de l'Alliance coopérative internationale, et de Denis Richard, président du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, Mme Simard a lancé l'an dernier, lors de la Conférence internationale de Lévis, la démarche vers l'Année internationale des coopératives.**

Photo: Nicolas Falcimaigne

*Ce sont quelques exemples, et on a un comité de vigilance au Conseil avec un fast-track avec le gouvernement pour quand il arrive des cas où le modèle coopératif est désavantagé. On va être proactifs maintenant, pour éviter des situations qu'on a trop vues malheureusement ces dernières années. Des gens qui se font dire : « Ne fais pas une coop, c'est plus facile de faire un OBNL, vous allez avoir droit à telle subvention ». Ou même quelqu'un dans les médias qui nous disait au GESQ : « Faites un Inc. et vous allez avoir droit à telle subvention ». Il faut sortir de ce paradigme, il faut faire comprendre aux gens que le paradigme coopératif est un paradigme économique crédible et qu'ils doivent le supporter et ne pas nous obliger à choisir un terme ou l'autre.*

**N.F. :** *Quel est votre coup de cœur parmi les initiatives internationales qui ont été présentées pendant le Forum international de l'économie sociale et solidaire (FIESS) et qui pourraient inspirer le Québec ?*

**H.S. :** *Les coups de cœur, souvent, sont les contacts plus personnels. J'ai assisté à un atelier sur les mutuelles de sécurité et de santé en Amérique latine et j'ai pu échanger après avec le groupe Odema, qui regroupe à travers l'Amérique latine et centrale des mutuelles de sécurité sociale et de santé. Ce qui m'a frappé, c'est que, sur le terrain, les gens essaient de répondre aux besoins et de sécuriser les familles, d'organiser la mutualité de façon à ce que les gens aient accès aux services, ceux qui n'y ont habituellement pas accès.*

*Souvent les États sont moins interventionnistes, offrent moins de mesures sociales, alors les mutuelles apportent vraiment une sécurité de base aux familles. En plus, elles ne travaillent pas seules, elles sont regroupées au niveau national, au niveau de 18 États, et l'organisation qu'elles ont créée et qui les regroupe est reconnue par l'OMS. Elles ont, par leur approche mutualiste et par le réseau qu'elles se sont donné, une influence sur les grandes politiques de la santé et de prévention, par exemple, et elles viennent influencer leurs États de cette façon. Parfois, pour construire des politiques, l'approche à privilégier n'est pas nécessairement de regarder notre propre univers. C'est peut-être se mettre avec d'autres de notre famille et aller influencer l'univers qui détermine les conditions dans lesquelles vont vivre ces entreprises-là.*

*Entre autres, elles vivent un phénomène qu'on a vécu au Québec. En se développant, elles interpellent l'État pour qu'il améliore ses services aux personnes. Plus l'État les améliore, plus la mutuelle perd ce marché, mais elle doit se réorienter et, grâce à cette réflexion qu'ils font ensemble plutôt que d'être sur la défensive et de vouloir protéger uniquement leur créneau, ils encouragent les États à développer des services pour toute la population et font comme les mutuelles au Québec : développer des services complémentaires. Ils aimeraient bien d'ailleurs qu'on devienne membre d'Odema. On leur donnera l'occasion de rencontrer des fédérations de coopératives de santé et de services aux familles.*

*Il y avait tellement de choses très diversifiées, alors c'est un coup de cœur bien sélectif. Ce n'est pas le coup de cœur du mouvement, c'est le contact entre des personnes qui m'ont semblées dédiées, allumées et avec beaucoup de vision.*

**N.F. :** *On a dit à la blague : « C'est tellement dense, la semaine de la coopération, qu'on devrait en avoir plusieurs pendant l'année! » C'est un peu ce qui va se passer avec l'Année des coopératives : on va avoir une année complète. Qu'est-ce que vous avez en vue pour 2012 comme activités, comme mobilisation?*

**H.S. :** *Le 31 octobre, c'est le lancement international au siège social des Nations unies à New York. J'y serai, ainsi que d'autres représentants du Québec. Mme Monique Leroux y sera, il y aura Mme Bardswick de Cooperators, il y aura une délégation du Canada. Les États qui ont signé la déclaration en faveur de l'Année internationale et le mouvement coopératif de ces pays-là, un peu partout dans le monde, vont être présents pour cette journée de réflexion, vraiment à un niveau supra.*

*Il y aura, tout de suite après, un congrès de l'Alliance coopérative internationale où on finira de mettre sur la table les programmes qui sont transnationaux. Au Québec, on a travaillé pendant 18 mois sur un plan d'action, qui a fait l'objet d'une campagne de financement auprès de nos membres, qui nous a même permis de supporter le programme canadien-francophone pour aider les francophones hors Québec, qui eux aussi auront une programmation pour 2012.*

*Il va aussi y avoir des activités dans les régions et dans les secteurs, qui vont être autopropulsées comme dans tout le mouvement coop en général, mais au niveau national on mise beaucoup sur le lancement à l'Assemblée nationale au début de l'année. On veut interpeler les associations et les grandes organisations socioéconomiques du Québec pour qu'elles signent une déclaration en faveur de la coopération. Alors c'est en cheminement et on veut que les élus fassent la même chose, que l'ensemble de l'organisation sociale se prononce clairement en faveur des coopératives et de la place qu'elles ont dans l'économie du Québec, mais aussi comme potentiel futur dans le développement des ressources, dans le développement des services.*

*Ensuite, les deux associations canadiennes, qui travaillent ensemble à se rapprocher, vont tenir leur congrès à Montréal en juin. Donc le Québec sera l'hôte, on veut en faire un moment fort de l'année.*

*Et il y a le sommet international au mois d'octobre. Tout au long de l'année, il y a une montée qui va se faire avec des forums dans toutes les régions, où on va réfléchir en suivi de la Conférence internationale de l'an passé, sur les différents défis de la société, les enjeux et de voir comment le mouvement coop peut faire partie des solutions. On a demandé dans chaque région aux Coopératives de développement régional d'animer ces forums dans le sens de dire : « Venez réfléchir à ces questions-là, mais invitez aussi les autres secteurs de la société à réfléchir avec vous ». Ça commence en Abitibi-Témiscamingue au début de novembre, ensuite au Saguenay, et pendant toute l'année on va faire le tour de toutes les régions au Québec et on fait un grand forum à la veille du Sommet international pour dire, nous les Québécois, quelle est notre contribution au développement par la formule coopérative.*

---

*Avec la collaboration de Laura Carli*

Cet article du journal *Ensemble*, presse coopérative et indépendante, a été publié le 24 octobre 2011 dans l'édition en ligne, à l'adresse <http://s.coop/y4qk> [vidéo].

## « Il faut créer un mouvement »

Enjeu provincial

Enjeu

Par Nicolas Falcimaigne

À l'occasion du lancement de l'Année des coopératives, tenu à Lévis le 12 janvier dernier, le journal *Ensemble* a eu l'occasion d'interroger Monique F. Leroux, présidente et chef de la direction du Mouvement Desjardins. Premier groupe financier coopératif au Canada, sixième dans le monde, avec un actif de plus de 188 milliards de dollars, Desjardins est l'un des plus importants employeurs au Canada avec 43 600 employés. Illustration du leadership mondial exercé par cette coopérative financière québécoise, le Sommet international qu'elle organise à Québec du 8 au 11 octobre 2012 réunira 2 000 participants de partout dans le monde, ainsi que 125 conférenciers de renom. Quelle est sa vision du contexte mondial actuel?

*Nicolas Falcimaigne, journal Ensemble : Mme Leroux, quelles sont les forces du mouvement coopératif face à la crise mondiale?*

**Monique F. Leroux, Mouvement Desjardins :** *L'entreprise coopérative est une entreprise qui n'a pas qu'un objectif de performance financière. Il y a un objectif d'apporter une contribution des bénéfiques aux personnes et à la société. La gouvernance démocratique, la participation des gens, même si c'est exigeant, fait en sorte que notre perspective n'est pas simplement de dire : « On doit avoir une contribution économique et financière ». On doit avoir aussi une contribution sociétale.*

*Il y a beaucoup de travail de recherche actuellement, à travers le monde, sur le rôle des entreprises. Les entreprises ne doivent pas être là uniquement pour faire de la spéculation ou du profit à court terme. Les économistes recherchent un modèle. Et quand on regarde ce qu'on voudrait avoir comme aspiration pour les entreprises, pour les bonnes entreprises, on se rend compte que ces grands éléments se retrouvent dans le modèle coopératif et mutualiste.*

*Je souhaite qu'en 2012, les coopératives soient mieux connues de l'ensemble de la population. Nos partenaires gouvernementaux et les autorités de réglementation à travers le monde n'ont pas toujours une réglementation adaptée au modèle coopératif. Dans les universités, il y a encore peu de programmes qui permettent d'apprendre comment fonctionne une gouvernance coopérative.*

*Il faut que cette année internationale des coopératives donne une impulsion à tous les acteurs pour qu'ils retrouvent les bénéfices de l'entreprise coopérative et constatent que, face aux grandes critiques qu'on a souvent pour l'entreprise essentiellement tournée vers le profit, le modèle coopératif apporte cet équilibre.*



**« Il faut que cette année internationale des coopératives donne une impulsion à tous les acteurs pour qu'ils retrouvent les bénéfices de l'entreprise coopérative et constatent que, face aux grandes critiques qu'on a souvent pour l'entreprise essentiellement tournée vers le profit, le modèle coopératif apporte cet équilibre », explique Monique F. Leroux, présidente et chef de la direction du Mouvement Desjardins.**

Photo: Nicolas Falcimaigne

**N.F. :** *Que pouvons-nous attendre du Sommet international des coopératives qui se déroulera à Québec du 8 au 11 octobre prochain?*

**M.F.L. :** *Le Sommet est essentiellement bâti autour de la participation, la plus large possible, de gens du monde entier provenant des autorités de réglementation, du milieu comptable, des gens tournés vers la coopération, des coopérateurs et des chefs d'entreprises.*

*Pour le Sommet, Desjardins a commandité deux études auprès d'experts mondiaux qui travaillent généralement avec de grandes entreprises corporatives, Deloitte et McKinsey & Co. On leur a demandé de rencontrer toute une série de coopératives petites, moyennes et grandes, à travers le monde.*

*Ils étudieront les différents modèles de développement et de croissance qui gardent leur nature locale et régionale. Il s'agira de voir aussi comment bénéficier des ouvertures qu'offre le monde global maintenant et quelles en sont les contraintes.*

**N.F. :** *Comment l'identité coopérative de Desjardins peut protéger l'entreprise d'une crise financière?*

**M.F.L. :** *De façon générale, les coopératives financières ont mieux traversé les tempêtes de 2008 et de 2011 que d'autres entreprises cotées sur les marchés. C'est un premier constat, et un des points importants. C'est l'ancrage local, l'ancrage régional, à l'intérieur d'une approche de mouvement où on se donne des mécanismes, qui nous permettent d'avoir une solidité financière. Si on veut continuer d'être pertinents sur le plan local et régional, il faut être capable d'intervenir dans les marchés financiers plus globaux. C'est ça la force du modèle coopératif, et c'est dans notre ADN, c'est dans notre mission, c'est dans notre modèle de caisse.*

*En réalité, une des grandes discussions que nous avons en ce moment et qui est extrêmement stimulante, c'est : « De quelle façon on s'adapte? Comment garde-t-on la nature de ce que nous sommes, un ancrage local, régional et un rôle d'intervenant mondial, en adaptant nos moyens à l'échelle mondiale? »*

*N.F. : Quelle est la principale barrière au développement des coopératives actuellement?*

*M.F.L. : Un des éléments, c'est la capitalisation des coopératives. Quand on parle de développement, on a en tête le développement local, régional, mais aussi tourné vers l'international. Et qui dit développement, dit investissement. À ce moment-là, les mécaniques financières doivent être adaptées au monde coopératif. Chez Desjardins, on fait beaucoup d'innovations à ce sujet.*

*Le modèle coopératif est peu connu. Si on fait des études en administration, on a beaucoup de référentiels sur tout ce qui touche le management ou la finance des entreprises corporatives en bourse. Mais chercher de l'information pertinente sur le management ou la gestion financière d'une coopérative est beaucoup plus difficile. Ce n'est pas un thème qui a été beaucoup étudié.*

*Desjardins, avec plusieurs partenaires, entend créer en 2012 un référentiel publié et permanent. Une entreprise coopérative est aussi importante que n'importe quelle entreprise cotée en bourse.*

*N.F. : Ce manque de visibilité s'explique-t-il par un problème de crédibilité?*

*M.F.L. : Non, je dirai que c'est un problème d'humilité. Généralement, les organisations coopératives, mutualistes ne sont pas bien connues. Elles ne font pas les manchettes des journaux, ni d'annonces tous les trimestres. Ce n'est pas leur modèle d'affaires. Ce sont des entreprises qui sont très connues de leur communauté, connues de leurs membres, alors que le monde corporatif de société publique a dominé toutes les discussions sur le plan réglementaire. Il faut créer un mouvement.*

*N.F. : Est-ce difficile pour les coopératives de trouver du financement pour se développer?*

*M.F.L. : Ce n'est pas qu'une question de pouvoir accéder à des capitaux. Les entreprises corporatives ont les moyens d'émettre des actions dans le public et par les mécanismes des bourses, d'accumuler une capitalisation boursière importante.*

*Le modèle coopératif n'est pas basé sur cette logique. Aussi, il faut développer de nouveaux outils de capitalisation en respectant le principe coopératif d'un membre, un vote. Car dans une coopérative, ce n'est pas la détention du capital qui domine la prise de décision.*

*La question est de savoir comment garder nos principes coopératifs tout en se donnant des outils de capitalisation qui vont permettre de soutenir le développement des coopératives.*

*Toutes les entreprises coopératives d'une certaine taille font face à ce genre de réflexion. Et il n'y a pas de forum international où on partage ces innovations. L'idée du Sommet, c'est de créer un référentiel et un réseau systématique de partage des meilleures pratiques pour développer ce grand secteur.*

**N.F. :** *Est-ce qu'il est nécessaire de faire des changements législatifs?*

**M.F.L. :** *Une fois les législateurs et les gouvernements plus conscients de la contribution des coopératives, tant au niveau humain qu'économique, ils pourront adapter certains mécanismes. Mais, il faut d'abord qu'on s'engage et que l'on développe à toutes fins pratiques ce réseau d'entraide mondial puisque la réglementation est de plus en plus mondiale.*

**N.F. :** *Justement, au niveau mondial, là où l'État ne réussit plus à baliser l'économie de marché, le mouvement coopératif, qui représente un milliard d'êtres humains, peut-il le faire?*

**M.F.L. :** *Vous touchez un point qui est pour moi une autre conviction qu'on espère réaliser avec le Sommet. Je suis d'avis que le monde ne peut pas être uniquement un monde corporatif.*

*On a besoin d'avoir au moins trois grands pôles : le monde corporatif, capitaliste, balisé par une réglementation qui est là pour éviter des excès; un secteur public et gouvernemental solide et performant; ainsi qu'une troisième voie d'équilibre : le modèle coopératif et mutualiste.*

*Ce modèle est un peu à la croisée des chemins entre le secteur public et le capitalisme. Il apporte cet équilibre à une entreprise qui est performante mais qui a le souci des personnes. La troisième voie de cette économie plurielle devient un impératif très important.*

*J'espère que le Sommet et l'année 2012 vont nous aider à donner toutes ses lettres de noblesse à cette troisième voie, qui comprend l'économie sociale.*

---

*Avec la collaboration de Anne-Laure Jeanson*

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié le 19 janvier 2012 dans l'édition en ligne, à l'adresse <http://s.coop/y4r7>.

# Montérégie : une année internationale des coopératives axée sur l'engagement

---

Région de la Montérégie

Portrait

Par Marie-Pier Trudeau

Pour 2012, la Coopérative de développement régional (CDR) de la Montérégie désirait susciter la mobilisation du mouvement coopératif de son territoire. Dès décembre 2010, elle amorçait une longue démarche de concertation visant à développer un plan d'action répondant aux besoins du milieu. En effet, la tenue d'activités dans le contexte exceptionnel de l'Année internationale exigeait une cohésion forte entre les composantes du mouvement coopératif et mutualiste et les partenaires socioéconomiques. C'est pourquoi un comité facilitateur a été mis sur pied, permettant de mener une réflexion collective sur les enjeux et défis de la région et sur la réponse coopérative et mutualiste.

C'est suite à ce processus de concertation que la CDR a développé son plan d'action *Les coopératives, des entreprises pour un monde meilleur*. Présenté en novembre 2011 dans le cadre d'un rendez-vous coopératif, il visait à accentuer le dynamisme coopératif de la région, mais surtout à célébrer avec fierté tout au long de l'année le succès des coopératives. L'événement a permis aussi aux participants d'apprécier le discours inspirant de M. Claude Béland, président d'honneur et conférencier invité, qui a appelé à la mobilisation de tous, donnant ainsi le coup d'envoi à l'Année internationale des coopératives.

## Des coopératives engagées

Pour leur offrir une meilleure visibilité, la CDR a invité les coopératives montérégiennes à prendre des engagements pendant 2012, engagements qu'elle a aidés à mettre en valeur dans les médias locaux. Point culminant de l'Année internationale, la CDR a offert aux coopératives et partenaires engagés à participer au projet vidéo *Les coops pour un monde*

*meilleur!* Lancées lors du Forum régional coopératif de la Montérégie, les capsules vidéo, au nombre de quatre, illustrent les actions posées par plus de vingt coopératives, mutuelles et partenaires en matière de développement, d'éducation, d'intercoopération et de promotion. Ces capsules sont en ligne sur le site de la CDR au [www.cdrm.fcdrq.coop](http://www.cdrm.fcdrq.coop). La CDR souhaite leur diffusion à large échelle, dans tous les réseaux coopératifs, mais vise aussi les télévisions communautaires et les médias sociaux.

## **Un programme de reconnaissance**

L'Année internationale des coopératives a aussi fourni à la CDR l'occasion de renforcer le partenariat avec les Centres locaux de développement (CLD) de la région, accompagnateurs complémentaires des promoteurs du secteur de l'économie sociale. C'est dans cette optique qu'elle a cherché à outiller davantage les conseillers des CLD face aux avantages du milieu coopératif. Pour ce faire, la CDR les a appelés à participer au programme de reconnaissance Partenaire du développement coopératif. Plus spécifiquement, elle a offert aux CLD l'opportunité d'obtenir un guide d'information et d'accompagnement, un atelier de formation, une entente de visibilité ainsi qu'un certificat à remettre lors d'un point de presse.

## **Une plateforme web régionale**

En mars dernier, la CDR a mis en ligne son site Internet : 2012 en Montérégie ([www.coop2012monteregie.com](http://www.coop2012monteregie.com)). L'information concernant l'Année internationale des coopératives en Montérégie se retrouve désormais sur ce portail régional.

## **Un premier Forum régional coopératif**

Le 12 septembre 2012, la CDR a tenu son premier Forum régional coopératif de la Montérégie. Cet événement inspirant a permis de bâtir et solidifier des ponts avec les coopératives, acteurs socioéconomiques et leaders locaux. Réunis autour d'enjeux

définis par le comité facilitateur, les participants ont été amenés à réfléchir collectivement sur les impacts des coopératives dans leur réalité régionale et à explorer la réponse coopérative. De plus, une première ébauche de la *Déclaration des coopératives montérégiennes* a été élaborée, document qui servira d'assise aux actions à mettre en œuvre dans l'avenir.

### **Des retombées significatives**

Il va sans dire que 2012 a été une vitrine exceptionnelle pour les entreprises coopératives de la Montérégie. L'appel à l'engagement a porté fruit, comme le démontre les témoignages des vidéos et les commentaires suscités à l'occasion du Forum régional coopératif. Du point de vue médiatique, la revue de presse étoffée a sensibilisé le grand public aux possibilités qu'offre l'entrepreneuriat coopératif. La CDR veillera à ce que 2013 s'inscrive dans la suite logique de l'Année Internationale des coopératives en créant un comité d'intercoopération, dont le mandat sera de réfléchir sur les continuités possibles pour poser des actions spécifiques et ciblées.

---

Collaboration spéciale de la Coopérative de développement régional de la Montérégie.

## S'unir pour exercer un poids politique

Région des Laurentides

Enjeu

Par Nicolas Falcimaigne

« Prenez exemple sur Stephen Harper », a lancé le conférencier Jean-François Lisée aux quelque 80 participants au Forum coopératif des Laurentides cet après-midi. « Ils [les Conservateurs] se sont dit : " Si on ne s'unit pas, au-delà de toutes nos chicanes, on ne sera jamais au pouvoir ". Si Stephen Harper l'a fait, alors qu'il est un peu psychorigide selon certains, je pense que les coopératives peuvent le faire. » M. Lisée a invité le mouvement coopératif à s'unir et à exercer un pouvoir politique auprès des élus. Le ton était donné pour ce rendez-vous régional organisé par la Coopérative de développement régional (CDR) Outaouais-Laurentides.

En soulignant que les économies qui ont le mieux fait face à la crise de 2008 sont celles qui, comme le Québec, comptent beaucoup de coopératives, Jean-François Lisée a exprimé la nécessité de mettre en place des conditions permettant de favoriser un développement rapide du secteur coopératif, pour protéger l'économie du Québec des prochaines crises. Il a invité le mouvement coopératif à identifier cinq enjeux sur lesquels les candidats à la prochaine élection devront se prononcer, et à inviter les huit millions de membres au Québec à voter en conséquence.

### Une région aux mille contrastes

C'est un tableau plein de nuances qu'a brossé Roger Hotte, directeur général de la Conférence régionale des élus des Laurentides, au sujet des défis socioéconomiques qui sont devant la région. Entre autres, il a souligné la grande disparité des visages de cette région, qui s'étend des banlieues très peuplées de la couronne Nord de Montréal jusqu'aux portes de la Réserve faunique de La Vérendrye.

Le transport collectif, l'accès aux services publics, l'accès à Internet, le développement des loisirs, le maintien des services éducatifs et les services de garde sont des défis qui attendent les Laurentides, une région où se trouvent aussi bien la municipalité avec la moyenne d'âge la plus élevée au Québec, Saint-Sauveur, que celle avec la moyenne d'âge la plus basse, Blainville.

Comme ce fut le cas le 2 mai dernier en Outaouais, la CDR avait invité trois intervenants à présenter des projets de coopératives qui ont marqué la région au cours des dernières années.

### **La grande séduction**

Le projet qui a mené à la création de la Coop de santé Lac-Masson, à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, remonte à 2005. « *Pour que ce soit un succès, il faut absolument que la communauté y adhère*, souligne la mairesse Linda Fortier, qui a œuvré pendant quatre ans au développement de la coopérative. *En moins d'un an, plus de 600 citoyens sont devenus membres.* »

Le plus grand défi était de se trouver des médecins. La grande séduction a porté ses fruits en 2009 lorsqu'un premier médecin a répondu à l'appel, ce qui a permis de démarrer les opérations en septembre de la même année. Aujourd'hui, il y a deux médecins en permanence qui offrent des services de médecine généraliste quatre jours par semaine, et des spécialistes se sont récemment joints à l'équipe. Les quatre emplois créés sont significatifs pour la municipalité, car la coopérative compte plus de 2 000 membres et 5 500 patients ont reçu des services pendant l'année 2011. Près de 400 personnes sont toujours sur la liste d'attente.

Le service est universel, ouvert aux membres et aux non membres et, selon la mairesse, contribue à désengorger les hôpitaux des environs tout en ayant un effet structurant sur le développement de la communauté.

## « Ça appartient au monde »

Le second panéliste, André Genest, maire de Wentworth-Nord et depuis peu vice-président de Solidarité Rurale du Québec, a expliqué comment cette communauté a décidé de reprendre en charge le dépanneur de la municipalité sous la forme d'une coopérative de services de proximité, qui sera bientôt dotée d'une station d'essence. Le comité provisoire de la Coopérative de solidarité Laurel-Station a été formé en 2011 pour assurer la relève de ce commerce vital, et il semble que le projet ait déjà eu un effet important sur l'achalandage.

Malgré la proportion de 74 % de villégiateurs, le dépanneur atteint maintenant des résultats financiers comparables l'hiver et l'été, ce qui démontre l'appartenance des citoyens au projet. « *Ça appartient au monde. C'est pas la bibitte du maire, c'est pas la bibitte du conseil, ça leur appartient pour vrai. Les résultats ont dépassé toute attente* », s'émerveille-t-il.

## Du patriarcat à la participation

À travers une rétrospective historique détaillée, Linda Tennier, présidente de la Coopérative de travailleurs actionnaire de l'Artographe, a décrit la démarche qui a mené à la création d'une coopérative de travailleurs actionnaire. En 2004, une grande entreprise de la région de Montréal a voulu acheter l'imprimerie, qui compte une dizaine d'employés à Mont-Laurier, pour concentrer les services à Montréal en ne conservant qu'un comptoir dans la municipalité. La Société nationale des Québécoises et des Québécois des Hautes-Rivières, locataire du bâtiment, souhaitait conserver son locataire et a sollicité les services de la Coopérative de développement régional (CDR) pour créer une coopérative de travailleurs permettant de maintenir la propriété locale de l'entreprise.

Les professionnels de la CDR ont alors rencontré les employés pour leur proposer d'acquérir collectivement 13 % des actions, avec une participation du CLD et de la SADC, qui se partagent les 87 % restants avec la Société nationale des Québécoises et des

Québécois des Hautes-Rivières, actionnaire majoritaire. Mme Tennier a insisté sur le changement de culture organisationnelle. « *Avant, on avait une gestion patriarcale, et maintenant, nous avons une gestion participative* », a-t-elle illustré en expliquant que tous les services de l'entreprise sont représentés au conseil d'administration.

## **Des propositions**

À l'issue d'un atelier de travail, les participants ont été invités à suggérer des avenues, des initiatives permettant de répondre aux enjeux qui touchent leur localité. Au nombre des propositions très diverses, citons qu'une participante a suggéré de créer une coopérative scolaire pour favoriser la rétention des jeunes dans la région.

C'est en dressant le bilan de la journée que le directeur général de la CDR, Patrick Duguay, a tenu à souligner la mobilisation des jeunes, en citant le mouvement étudiant. En faisant remarquer la présence de plusieurs jeunes et le foisonnement des carrés rouges à la boutonnière de participants de tout âge, il a affirmé que c'est cette même mobilisation qui est nécessaire à la création des coopératives.

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié le 23 mai 2012 dans l'édition en ligne, à l'adresse <http://s.coop/y0fl>.

# « Réalisons plus ensemble », en Abitibi-Ouest

Région de l'Abitibi-Témiscaminque

Enjeu

Par Julie Vendette

Le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les membres des quatre Caisses Desjardins de La Sarre, Royal-Roussillon, Nord du Lac-Abitibi et Sud de l'Abitibi-Ouest, retrouveront leur caisse là où elle était lors de leur dernière visite. Leur caisse portera toutefois un nouveau nom : la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest. En se regroupant, les 21 000 membres deviennent propriétaires d'une coopérative financière qui gèrera un volume d'affaires de plus de 1 milliard de dollars et dont l'actif dépasse les 400 millions de dollars.

C'est à l'été 2010 que les présidents et directeurs se sont rencontrés pour discuter de l'idée de la fusion. Selon Guy Fortin, alors président de la Caisse du Sud de l'Abitibi-Ouest, « *la collaboration entre les caisses était déjà installée* ». Partageant des intérêts communs, le temps était venu d'unir leurs forces pour faire face à une concurrence toujours plus vigoureuse.



Gaétan Pelletier et Marco Boucher, président et directeur général de la Caisse Desjardins de La Sarre, Geneviève Roy et Jean Bergeron, directrice générale et président de la Caisse populaire Desjardins du Nord du Lac-Abitibi, Chantal Parent et Guy Fortin, directrice générale et président de la Caisse populaire Desjardins du Sud de l'Abitibi-Ouest, Lina Lafrenière et Fernand Major, directrice générale et président de la Caisse Desjardins de Royal-Roussillon.

Photo: Caisse de La Sarre

Plusieurs banques sont présentes dans les villes comme La Sarre, mais elles ne vont pas s'installer en milieu rural, où la rentabilité n'est pas assurée. « *Les Caisses Desjardins ont une mission sociale que les banques n'ont pas. Aucun point de services ne sera fermé avec la fusion. En nous regroupant, notre volonté est de nous donner les moyens de maintenir notre engagement et les services dans chaque paroisse selon les besoins* », déclare M. Fortin.

## **La clé du projet : la transparence**

Pour le notaire Guy Bourget, membre de la caisse de La Sarre depuis 45 ans, le projet de regroupement s'est très bien déroulé. « *Ils savent précisément où ils veulent aller avec la fusion. Le résultat espéré : une caisse plus forte.* » Me Bourget a assisté à une des soirées d'information et il a participé au vote à main levée lors de l'assemblée générale extraordinaire de juin dernier. Selon lui, si les gens ont voté à 99 % en faveur de la fusion, c'est parce que les leaders du projet ont été « *clairs et transparents* ».

Plus de 400 membres se sont déplacés pour aller voter. C'est peu par rapport au nombre total de membres que comptera la nouvelle caisse. Guy Fortin, porte-parole du projet de regroupement, reconnaît que l'idéal serait une participation plus importante, mais affirme que ce n'est pas faute d'avoir essayé. Plusieurs moyens sont déployés pour rester en contact avec les membres. Par exemple, « *nous sommes présents sur Facebook et conscients que pour rejoindre les jeunes d'aujourd'hui, il faut y être* », avance M. Fortin.

## **« Réalisons plus ensemble »**

C'est en brandissant le slogan « *Réalisons plus ensemble* », que les caisses ont fait valoir aux membres les points positifs d'une fusion. En commençant par éliminer les duplications structurelles, la nouvelle caisse réalisera des économies de 600 000 \$ à un million de dollars par année. Le fait de produire un rapport comptable annuel au lieu de quatre permettra à lui seul une économie de 150 000 \$. « *Ce n'est pas parce qu'on est une coopérative qu'on doit être pauvre. On peut très bien être en santé* »

*financière et agir sainement* », déclare Guy Fortin. Selon ce dernier, une caisse plus performante pourra accorder davantage de dons et de commandites. Les membres pourront aussi bénéficier d'une ristourne plus intéressante.

## **Enjeux et défis**

La fusion des caisses pourrait aussi répondre à un enjeu de taille, celui d'avoir une main-d'œuvre spécialisée en région pour répondre aux besoins des membres. Aucun poste n'a été aboli et le regroupement permettrait plutôt de retenir et d'attirer le personnel en mettant fin à la compétition entre les caisses pour le recrutement des spécialistes.

Apprendre à travailler ensemble, voilà ce que sera le premier grand défi de la nouvelle caisse. « *Quatre milieux, quatre cultures. L'important, c'est que nous avons la volonté de relever ce défi* », affirme Guy Fortin. Là où des choix plus déchirants ont été faits, c'est au niveau de la composition du conseil d'administration de la nouvelle caisse. « *Nous devons choisir trois représentants par secteur. Nous avons perdu des gens d'expérience* », explique M. Fortin qui sera l'un des 14 administrateurs du nouveau conseil d'administration de la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest.

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié dans l'édition mensuelle d'octobre 2011.

### « *Un vol légalisé des générations passées* »

---

*Enjeu provincial*

*Enjeu*

Par Vanessa Hébert

Au cours des vingt dernières années, plusieurs mutuelles d'assurance-vie ont procédé à un transfert de l'avoir de leurs membres vers un capital actions. Ce faisant, elles ont cessé d'être coopératives et sont devenues des sociétés privées. Cette démutualisation remet en question l'équité entre les générations, puisque les membres actuels acquièrent la propriété d'un capital bâti par les générations passées. L'une des plus importantes sociétés d'assurance dommages canadiennes, l'assureur ontarien The Economical Mutual Insurance Company, a récemment annoncé son intention de se démutualiser, une transaction évaluée à un milliard de dollars. Des pressions sont exercées par le mouvement coopératif pour pousser le gouvernement fédéral à légiférer pour empêcher, ou du moins encadrer ce phénomène.

La démutualisation des compagnies d'assurance amène son lot de controverses. Profits, prises de pouvoir et perte de services particuliers ainsi que droit de vote des membres s'entrechoquent. En l'absence d'un environnement législatif adapté à la question, l'Association canadienne des compagnies d'assurance mutuelles (ACCAM) résume sa perception : « *La démutualisation des sociétés d'assurance-vie a été l'équivalent d'un vol légalisé des générations passées.* »

Les mutuelles ont vu le jour il y a environ 175 ans. C'est sur une base jumelle aux coopératives que les agriculteurs du temps ont répondu à leurs besoins. À cette époque, il était difficile de trouver des assurances dans les régions rurales. Le principe « *une personne, un vote* » a permis d'adapter les services aux nécessités spécifiques des membres.

Pour l'ACCAM, « *l'assurance fournie par les mutuelles d'assurance est reconnue comme étant stable et comme composante essentielle du*

*marché canadien de l'assurance en dehors des grands centres urbains* ». La démutualisation prend donc une autre dimension en ce sens. Le phénomène vient affecter de façon négative la concentration de l'industrie, la limitant aux grandes villes, ainsi que sa propriété canadienne.

C'est pour débloquer les actifs de l'entreprise et capitaliser les sommes qu'il y a démutualisation. Cela entraîne une émission d'actions qui permettront d'amasser les fonds nécessaires à une expansion future. L'administration y voit une opportunité de prendre plus de contrôle sur l'entreprise. N'ayant plus le statut de mutuelle, l'entreprise n'est plus soumise au droit de vote des détenteurs de polices d'assurance. On leur promet en retour des



*« On a eu des phénomènes de démutualisation dans l'histoire provoqués par des législations publiques contraires à l'entreprise coopérative, ou qui ne soutiennent pas la spécificité de la coopération. Le principe fondamental qui doit être reconnu par la législation est le régime de la réserve impartageable. Il faut travailler beaucoup pour avoir une législation équilibrée, adaptée à la spécificité coopérative et qui l'aide à être sauvegardée. Une autre cause de démutualisation est la prévalence de la structure de management sur la structure associative. Les objectifs de croissance, de profit, poursuivis par le management, font qu'on en arrive à considérer la coopérative non plus comme un patrimoine intergénérationnel à bien gérer, mais plutôt comme une participation personnelle au patrimoine privé. »* – Felice Scalvini, vice-président de l'Alliance coopérative internationale.

Photo: Nicolas Falcimaigne

avantages financiers. « *Si on veut permettre à la mutualité d'enrichir des gens, alors on est en train de dénaturer ce qu'est la mutualité* », explique Claude Béland, qui a été président du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC).

Les procédés entourant la démutualisation sont très peu réglementés par la loi. « *L'ACCAM s'oppose particulièrement à ce qu'une petite minorité de détenteurs de police se partagent la totalité des surplus de la compagnie. Tous les détenteurs de police devraient être traités de la même façon* », dénonce son président, Norman Lafrenière. L'ACCAM s'objecte aussi à ce que des gestionnaires, des avocats et l'administration tirent des avantages financiers de la démutualisation. « *Nous recommandons que le gouvernement fédéral mette en place une législation qui aura pour effet d'arrêter le cercle de recherche d'avantage personnel.* »

La suggestion de l'ACCAM pour changer les choses : s'appuyer sur le modèle français. « *La France a une industrie d'assurance mutuelle très forte et dynamique.* » Son secret : un environnement législatif qui prévoit entre autres que, lorsqu'une société mutuelle d'assurance est dissoute volontairement, les surplus de l'entreprise sont distribués aux autres mutuelles d'assurance ou à des organismes de bienfaisance enregistrés conformément à la décision prise lors de l'Assemblée générale des membres.

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié dans l'édition mensuelle de novembre 2011, dans le dossier *Démutualisation*.

## Les élus municipaux appuient la coopération

*Enjeu provincial*

*Enjeu*

Par Pascale Charlebois

Après les maires de Rimouski, Éric Forest, et de Gatineau, Marc Bureau, qui déclaraient leur appui au mouvement coopératif et mutualiste le 11 septembre dernier, c'est au tour du maire de Sherbrooke, Bernard Sévigny, et de celui de Québec, Régis Labeaume, de joindre leur voix à ce mouvement provincial de reconnaissance. À l'initiative du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) et de la tournée *Je coop*, les maires de plusieurs villes régionales soulignent, en signant la *Déclaration à l'occasion de l'Année internationale des coopératives 2012*, l'apport des coopératives pour la santé économique de leur région.

Dans les prochaines semaines, d'autres représentants municipaux joindront leur voix à celle de l'Assemblée nationale pour reconnaître l'impact économique des coopératives et des mutuelles. Saguenay et Trois-Rivières sont les prochaines destinations de la tournée *Je coop*, dont l'objectif est de valoriser et de promouvoir le travail des coopératives et des mutuelles dans l'ensemble de la province.

### Un appui symbolique

Bien que la signature de cette déclaration soit avant tout un geste symbolique, il reste un geste important, selon Jonathan Raby, concepteur multimédia à la coop de travail 1-20MÉDIA. « *Le symbole est important. Il signifie un appui plus grand, plus vaste. C'est une façon de dire : les coopératives sont là, de plus en plus là, elles sont sorties de la crise financière, mais il reste encore à faire. Et souvent, en plus, le milieu coopératif est méconnu.* »

Une initiative que voit également d'un bon oeil Jean-Pierre Allard, le président de la Coop Jabo, une coopérative de travailleurs née de la fermeture de l'entreprise Alstom : « *On est content, la ville de Gatineau va nous aider. Cela nous permettra peut-être de les rencontrer afin de grandir dans ce domaine-là. C'est un appui de plus. En tout cas, je compte bien m'en servir!* »

Pour le moment, par contre, le geste demeure symbolique et le maire de Gatineau ne prévoit pas de mesures supplémentaires pour aider les coopératives et les mutuelles sur son territoire. L'objectif de la tournée *Je coop* n'est d'ailleurs pas de fournir davantage de soutien financier, mais bien de créer des liens entre les municipalités, les principaux acteurs économiques, et le mouvement coopératif et mutualiste.

Comme l'explique Hélène Simard, présidente du CQCM, il convient d'abord de créer un rapprochement avant de faire des demandes spécifiques : « *Il ne faut pas faire de demande la journée où on a un besoin. Il faut devenir des amis avant. Pour l'instant, on sent surtout un respect important. Les élus n'ont aucune hésitation. Ce sont des gens qui sont conscients de ce qu'ils font. Après, quand nous aurons des besoins plus spécifiques, ils auront tout de même déjà déclaré publiquement leur appui.* »

Le maire de Sherbrooke, Bernard Sévigny, reconnaît lui aussi l'importance de ce modèle économique : « *Au sein de notre économie qui est très concurrentielle, il est dans l'intérêt de tous d'encourager une forme d'entrepreneuriat qui génère une richesse locale. De plus, les coopératives sont des organisations démocratiques, basées sur la justice et l'équité, qui favorisent l'inclusion sociale et la participation citoyenne. Exemple de solidarité, d'entraide et de réussite économique, les coopératives démontrent quotidiennement que les valeurs humaines peuvent bien s'accorder avec les valeurs financières* ». Reste à voir si les discours déboucheront sur des partenariats ou des mesures de soutien additionnelles dans les prochaines années.

## Des suites à l'échelle nationale

La tournée *Je coop*, initiée et orchestrée par le CQCM, a inspiré les dirigeants du CCCM (Conseil canadien de la coopération et de la mutualité), qui se préparent à faire une tournée semblable dans l'ensemble du Canada, comme l'explique la directrice générale, Brigitte Gagné : « *Le CCCM travaille à développer une initiative semblable partout au Canada dans nos communautés francophones en situation minoritaire pour la langue officielle. Le projet sera un peu transformé, puisque nous voulons qu'il soit à l'image de ces communautés.* » Le lancement de cette tournée devrait s'effectuer à l'automne 2013.

---

Cet article du journal Ensemble, presse coopérative et indépendante, a été publié le 28 septembre 2012 dans l'édition en ligne, à l'adresse <http://s.coop/jecoop>.

# Briser le mur du silence

Région de la Montérégie

Enjeu

Par Nicolas Falcimaigne

C'est au Forum régional coopératif de la Montérégie qu'a été lancée, le 12 septembre dernier, la Déclaration des coopératives montérégiennes. Élaborée et adoptée par les quelque 120 participants et participantes, cette déclaration vise à « mobiliser les gens autour du fait que les coopératives doivent se faire connaître et se faire reconnaître dans la communauté et participer à un projet de société », explique la directrice générale de la Coopérative de développement régional (CDR) de la Montérégie, Claire L'Heureux. Elle espère que les gens puissent ainsi « s'identifier à un futur pour les coopératives et s'inclure en tant que coopérative dans un projet de société beaucoup plus global que leur coopérative elle-même ». Illustrations concrètes de ce que signifient ces valeurs pour la région, plusieurs entrepreneurs sont venus parler de leur coopérative et raconter leur parcours qui parfois relève de l'exploit.

« Ce qu'on ne savait pas à ce moment là, c'est que c'était impossible. Ça fait qu'on l'a fait pareil », s'exclame Réjean Sauvé, directeur général de la Coopérative de Solidarité du Suroît - CSUR. Comme plusieurs autres promoteurs, il lui a fallu louvoyer entre les obstacles administratifs, techniques et financiers pour mettre sur pied une entreprise qui répond au besoin du milieu, en l'occurrence l'accès à Internet haute vitesse, alors que les grandes compagnies privées n'y voyaient pas un marché intéressant.

Pierre Boisvert, conseiller municipal à Saint-Georges-de-Clarenceville, dans le Haut-Richelieu, croit que la coopérative est un moyen de cimenter la communauté. « J'ai fondé une coopérative pour que tous les citoyens puissent se parler et se connaître. C'est une municipalité qui est beaucoup ethnique. On a au moins 12 communautés différentes, beaucoup parlent anglais au lieu du français. »

C'est avec émotion que Guy Laporte, directeur général de Coopérative de travail de la radio de Granby, relate la fermeture de la station de radio CHEF-AM 1450, « *propriété des journaux Transcanada, contrôlé indirectement par Power Corporation* », le 19 janvier 1996. Parmi les quinze personnes ayant perdu leur emploi, six décident de fonder une coopérative de travail en souscrivant chacune 6000\$ en parts sociales. CFXM-FM 104,9 a obtenu sa licence un an plus tard, et la nouvelle radio M105 a assuré un service essentiel pendant la crise du verglas de 1998. Plusieurs grands groupes ont cherché à acquérir cette rare radio commerciale sous propriété coopérative. Les membres ont toujours résisté, pour conserver leur emploi, leur participation aux résultats et l'appartenance de la radio à la région.

Lucas de Villers, directeur des communications à la caisse Desjardins des Moissons, souligne que c'est la coopération qui permet à sa caisse de soutenir de tels projets. Au lieu de rémunérer des actionnaires comme le font les banques, elle affecte une grande partie de ses trop-perçus au développement de son milieu. « *Notre caisse remet, bon an mal an, entre 100 000 \$ et 150 000 \$ à la communauté pour supporter différents projets locaux, que ce soient la réfection d'un centre communautaire, l'aide à un organisme du milieu. C'est une belle fierté pour les membres et on essaie de les sensibiliser pour leur faire savoir que grâce à la confiance qu'ils nous donnent, on est capable de retourner à la communauté.* »

## **Face à l'érosion démocratique**

C'est un discours inquiet qu'a livré Claude Béland, conférencier d'ouverture et président du Mouvement Desjardins de 1987 à 2000. S'appuyant sur la résolution unanime de l'assemblée générale des Nations Unies, en 2009, déclarant l'Année internationale des coopératives, M. Béland a relevé le contraste entre celle-ci et le système actuel dressé un portrait inquiétant de l'évolution de la démocratie. « *Liberté, égalité, fraternité, qui était le cri de ralliement au 18<sup>e</sup> siècle pour mettre fin à la domination des rois et des empereurs... les sociétés, au contraire, sont de moins en moins libres, de moins en moins égalitaires, de moins en moins fraternelles, de plus en plus violentes.* »

Pour M. Béland, les coopératives, une à la fois, apportent une solution à l'érosion de la démocratie et de la justice sociale. « *Si on veut remettre le monde sur les rails des principes de la grande charte des droits de l'homme, il faut créer des coopératives* », explique-t-il tout en réaffirmant l'importance de rester fidèle aux principes coopératifs. « *Si les coops se doivent d'être rentables, financièrement solides, c'est surtout pour se donner la capacité de changer le monde.* »

## **Le secret le mieux gardé**

Mario Aylwin, participant au forum, s'est présenté au micro pour dénoncer l'invisibilité du mouvement coopératif dans la société. « *On est devenu le plus gros pourvoyeur de services funéraires au Québec, plus gros maintenant que SCI, qui est une multinationale américaine et qui utilise des noms québécois pour se faire connaître chez nous. Malheureusement, lorsque je dis que je suis directeur général de la Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal, la quatrième plus grosse au Québec, on me demande : "C'est quoi ça une coopérative? C'est quoi une coopérative funéraire, qu'est-ce que vous faites?". J'inviterais tous les gens à mettre un peu d'argent ensemble pour faire connaître les coopératives.* »

C'est aussi la préoccupation de Suzanne Lefebvre, directrice générale de la Coopérative de solidarité en service d'aide à domicile Mobil'aide. « *La population vieillit. On est enraciné dans nos milieux, on fait vivre beaucoup d'économie dans le coin, et puis on ne parle jamais de nous. À Saint-Jean-sur-Richelieu, il y a 40 jobs et on est en plein développement. On a des gens qui sont impliqués sur le CA et qui ont 86 ans.* »

« *Il faut que le mouvement coopératif soit un intervenant reconnu et recherché dans les débats sociaux, soulignait M. Béland. L'inventaire des publications des différentes organisations coopératives au Québec est impressionnant. Tout le monde a sa revue, son magazine, son petit bulletin. Chacun a sa publication et chaque organisation parle à ses membres, souvent avec les moyens du bord. On se parle entre membres d'une même organisation. On a déjà eu, chez Desjardins, une grosse pile des revues qui s'appelaient Ensemble! en 1944. Ensuite, un*

*nommé Légaré a lancé un journal, qui s'appelait le journal Ensemble! Et là aujourd'hui, on vient de vous distribuer, grâce au dynamisme d'une équipe de jeunes journalistes, un journal qui essaie de prendre sa place, qui s'appelle Ensemble. Quand est-ce qu'on va avoir notre revue ou notre journal qu'on va trouver dans tous les kiosques. Quand est-ce qu'on va être là? On est importants, pourtant! On va cesser de se parler entre nous et il faut parler à la société en général qui cherche des solutions ».*



**« Ce qu'on ne savait pas à ce moment là, c'est que c'était impossible. Ça fait qu'on l'a fait pareil », s'exclame Réjean Sauvé, directeur général de la Coopérative de Solidarité du Suroît - CSUR.**

Photo: Nicolas Falcimaigne

## Texte intégral de la *Déclaration des coopératives montréalaises*

En tant qu'entreprises pérennes, responsables et ancrées localement, nous déclarons que les coopératives et mutuelles doivent s'identifier davantage et d'une façon systémique aux valeurs et principes coopératifs dans une perspective de développement des personnes et des communautés. Elles sont la clé de leur succès socioéconomique.

En tant qu'entreprises ayant une identité propre et des valeurs humaines, nous déclarons que les coopératives et mutuelles sont l'avenir parce qu'elles constituent une réelle prise en charge des citoyens. Pour être reconnues, elles ont le devoir de s'afficher et de se faire connaître.

En tant que force économique et sociale importante, nous déclarons que les coopératives et mutuelles doivent unir leurs connaissances et leurs expertises pour permettre l'accroissement et le rayonnement de la formule coopérative dans leur milieu.

En tant qu'entreprises responsables de leur bon fonctionnement, nous déclarons que les coopératives et mutuelles s'engagent dans la formation continue de leurs membres et employés et dans l'éducation citoyenne de la coopération.

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié le 2 octobre 2012 dans l'édition en ligne, à l'adresse <http://s.coop/monteregiennes>.

Par Nicolas Falcimaigne

Dans quelques jours, 2200 dirigeants de coopératives et de mutuelles, chercheurs, représentants d'organisations internationales et de gouvernements de partout sur la planète se réuniront à Lévis et à Québec pour le Sommet international des coopératives. Les enjeux économiques, sociaux et environnementaux sur lesquels ils se pencheront feront écho à ceux des Forums régionaux qui se sont tenus au Québec pendant l'Année internationale des coopératives 2012. Le 19 septembre dernier, se tenait à Saint-Henri-de-Lévis celui de la région de Chaudière-Appalaches, organisé par la Coopérative de développement régional (CDR) Québec-Appalaches.

*« C'est parce que ça va mal dans le monde », laisse tomber Louis Favreau en conférence d'ouverture. « Vous savez qu'il y a 175 pays dans le monde qui vivent dramatiquement la crise dont on parle. Et nous aussi, on a les effets, et on pourrait avoir les effets encore plus brutalement dans les prochaines années. Il faut donc être vigilant. »*

Cette crise qu'il compare à celle des années 1930, avec en trame de fond l'érosion des acquis sociaux et la « montée d'un capitalisme financier qui est boursier. Les multinationales du pétrole et du gaz, les grandes banques, on sait que c'est là que se pose le problème : les entrepreneurs, qu'ils soient privés ou non, n'ont pas le gros bout du bâton, ce sont les grands actionnaires qui contrôlent leurs entreprises. Certains parlent d'une dictature des actionnaires, et c'est aussi la dictature du court terme ». Un court terme alarmant, qui sonne l'urgence écologique, cause et conséquence de la crise économique et sociale.

Au Québec, la montée des inégalités se manifeste entre les régions, affirme le chercheur de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). « Certaines s'enrichissent, d'autres s'appauvrissent, et ça, c'est un problème majeur. La solution, c'est un

développement durable, durable dans le sens de croisement en l'économie et l'écologie, et dans le sens habituel, des entreprises qui durent dans le temps. » Et ces entreprises, pour M. Favreau, sont les coopératives.

C'est aussi l'avis de Francine Ferland, présidente de la Fédération des Coopératives de développement régional du Québec et de la CDR Québec-Appalaches. « On est en train de changer le paradigme que tout doit passer par l'économie, les rendements trimestriels, les actions à la bourse et tout ce qui tourne autour du signe de piastre peuvent être ramenés vers les gens et leurs besoins. »

### Coopérer face à l'austérité

L'atelier Développement social et services à la personne a permis aux participants de découvrir un exemple concret : comment peut-on utiliser la coopération afin de maintenir une qualité de vie dans nos communautés?



Les participants ont pu découvrir des exemples concrets d'initiatives coopératives qui changent le monde dans les communautés.

Photo : Pierre-Luc Laganière

À l'ère des politiques d'austérité, le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la région de Thetford a été poussé par le gouvernement à prendre la décision de fermer un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). *« On ne s'est pas fait d'amis à ce moment-là, témoigne Stéphane Marcoux, chef à l'administration de programmes au CSSS. Pendant qu'on dit que notre population vieillit, nous autres, on ferme des lits ».* C'est aussi l'apport économique des 55 employés qui était en jeu au village.

Un comité de relance a été mis en place, initié par les acteurs économiques et sociaux, pour mettre en place une coopérative de solidarité. *« Ce comité a demandé d'agir en tant que fiduciaire, refusant que ce processus aille au privé et que ces gens ramassent la bâtisse, fassent de l'argent et que la communauté paie pour cela. Ils ont été un chien de garde très important dans la transformation. »*

Un an plus tard, la bâtisse est pleine : 21 places en garderie, un point de service du CLSC, seize places occupées par le CRDI en location, quinze places en ressources intermédiaires et quatre places en résidence privée. *« On a même pu maintenir le nombre d'employés »*, se félicite M. Marcoux.

### **S'affirmer comme solution**

Ces réussites de démocratie spécifiques, locales, pour contourner les effets de la crise globale, sont encore trop discrètes, pense Louis Favreau. Interrogé sur le positionnement politique des coopératives, il rappelle la Conférence internationale qui a réuni 600 personnes à Lévis en septembre 2010.

*« Pendant un an, se souvient-il, on a mis cela en place, et la moitié des gens du mouvement n'y croyaient pas. Ils étaient plutôt passifs, et peu à peu, ça a débloqué. On a réussi, et les gens étaient très fiers de cet événement. On ne parlait pas business, on parlait de projet de société. C'est quoi un projet de société du mouvement coopératif? Quelques grands axes se sont mis en place, comme le renouvellement de l'État social, le développement durable et solidaire des communautés, la*

*solidarité internationale Nord-Sud; et essayer de répondre à l'urgence écologique. »*

Une simple amorce, qui a déclenché une réflexion chez certains groupes comme dans la Caisse d'économie solidaire Desjardins et le Groupe d'économie solidaire du Québec, le GESQ. Un an plus tard, souligne M. Favreau, le GESQ présentait une plateforme plus concrète avec cinq volets et vingt propositions. *« Le mouvement coopératif et le mouvement syndical n'en ont pas dit un mot pendant les élections. Ils ont raté une occasion d'aller plus loin que ce qu'on avait pu faire depuis Lévis 2010. J'espère que suite à l'ensemble des forums coopératifs régionaux, il pourrait se passer quelque chose pour que l'ensemble du mouvement réfléchisse à nouveau sur les vingt propositions, qui sont concrètes pour le développement économique et social soutenable du Québec dans les dix prochaines années. »*

## **L'après 2012**

L'après 2012, pour Pierre-Luc Bonneville, directeur général de la CDR Québec-Appalaches, sera l'ouverture et le rayonnement. *« En 2012, je pense que l'éclairage était sur le monde coopératif, ça nous a permis de faire des événements, les partenaires sont venus nous voir, sont venus parler de coopération. Je pense que l'après 2012 c'est le monde coopératif qui ne parle plus de lui-même, mais qui va parler dans les autres milieux, qui va aller dans les différents réseaux dire : "Regardez, vous avez entendu parler de nous, maintenant c'est à nous de vous aider et de faire rayonner le monde coopératif dans la population en général". »*

---

Cet article du journal *Ensemble, presse coopérative et indépendante*, a été publié le 3 octobre 2012 dans l'édition en ligne, à l'adresse <http://s.coop/forumca>.



Cet ouvrage est disponible en ligne  
à l'adresse suivante :  
[www.coopquebec.coop/tourneeforums](http://www.coopquebec.coop/tourneeforums)

Merci aux partenaires  
du développement coopératif

**Développement  
économique, Innovation  
et Exportation**

**Québec** 

  
Conseil  
québécois  
de la **coopération**  
et de la **mutualité**

 **Desjardins**

**La Coop**  
 **féderée**

 **agropur**

 **PROMUTUEL**

**SSQ**  *Groupe  
financier*

  
**La Capitale**  
Groupe financier



Éditeur du journal *Ensemble*, la Coopérative de journalisme indépendant a été fondée en février 2011 par des journalistes qui offrent au grand public de l'information de qualité sur les coopératives, l'économie sociale, la citoyenneté et la démocratie.

[www.journalensemble.coop](http://www.journalensemble.coop)



À l'heure où les enjeux environnementaux imposent une réflexion et des actions concrètes, à l'heure aussi où l'on assiste à une crise alimentaire planétaire induite par le réchauffement climatique, et où les écarts entre la richesse et la pauvreté s'accroissent, c'est tout notre système de valeurs et nos façons de faire qui sont mises à l'épreuve. Or, ces réalités mondiales rejoignent le vécu des acteurs dans les territoires, urbain ou rural. On parle de crise

forestière, de délocalisation d'entreprises, de surconsommation et d'endettement, de pertes massives d'emplois, pour finalement faire face à la nécessité de revoir nos valeurs de société. Voilà la trame de fond qui a guidé la tenue des forums régionaux coopératifs au Québec, tenus dans le cadre de l'Année internationale des coopératives 2012. Dans chaque région du Québec, des acteurs d'horizons multiples, issus tant des quartiers urbains que des communautés rurales, furent conviés à partager sur leurs engagements. Quelles contributions les coopératives peuvent-elles apporter en réponse aux enjeux mondiaux? La solution coopérative est donc l'affaire de multiples acteurs engagés et enracinés dans leur quartier ou leur village. Des élus municipaux, des représentants de syndicats et du monde communautaire, du milieu de l'éducation ou d'ailleurs, des entrepreneurs privés, tous se sont mobilisés dans un esprit d'échanges et d'alliances. On le verra, des réponses coopératives émergent çà et là, fondées sur des raisons d'être, des différences et des motivations à vivre ensemble, pour dessiner aujourd'hui de quoi demain sera fait. Ces quelques pages offrent au lecteur un premier regard sur 16 forums coopératifs régionaux, vus par la lunette des enjeux du mouvement coopératif et mutualiste. Ces quelques pages donnent le goût d'en savoir davantage sur ces gens exceptionnels qui ont témoigné de leurs capacités à enrichir leur milieu de vie de leur différence, pour faire mouvement ensemble, en route vers un monde meilleur.

Gaston Bédard

Directeur général intérimaire du

Conseil québécois de la coopération et de la mutualité